



AGNICO EAGLE

Rapport du deuxième trimestre de 2023

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Le présent rapport de gestion de Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle » ou la « société ») daté du 26 juillet 2023 doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 (les « états financiers du deuxième trimestre »), qui ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), plus précisément selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Le présent rapport de gestion doit également être lu avec le rapport de gestion annuel et les états financiers consolidés annuels préparés selon les IFRS (les « états financiers annuels ») de la société, documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et qui sont inclus dans le rapport annuel de la société sur formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (« formulaire 40-F »). Tous les montants des états financiers consolidés intermédiaires résumés et du présent rapport de gestion sont présentés en dollars américains (« dollars américains », « \$ » ou « \$ US »), et toutes les unités de mesure sont exprimées selon le système métrique, sauf indication contraire. Certaines informations du présent rapport de gestion sont présentées en dollars canadiens (« \$ CA »), en dollars australiens (« \$ AU »), en pesos mexicains, ou en euros de l'Union européenne (« euros » ou « € »). De l'information additionnelle sur la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (la « notice annuelle »). La notice annuelle ainsi que le rapport de gestion et les états financiers annuels sont disponibles sur le site Web SEDAR des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »), à l'adresse <https://www.sedarplus.ca/landingpage/fr/>, et le formulaire 40-F est disponible sur le site Web de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov/edgar.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés figurant dans le présent rapport de gestion, ci-après appelés les « énoncés prospectifs », constituent des « informations prospectives » au sens attribué à ce terme dans les dispositions des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et des « forward-looking statements » dans la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés portent notamment sur les plans, les objectifs, les attentes, les estimations, les opinions, les stratégies et les intentions de la société, et on peut généralement les reconnaître à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel, d'expressions comme « anticiper », « croire », « budgétiser », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « probable », « planifier », « projeter », « viser » et leurs dérivés, ou d'autres mots ou expressions semblables. Les énoncés prospectifs dans le présent rapport comprennent ce qui suit, sans toutefois s'y limiter :

- des énoncés concernant les perspectives de la société pour 2023 et les périodes futures, y compris la production de métaux, les estimations concernant les teneurs de minerai, les taux de récupération, les échéanciers des projets, les résultats de forage, les estimations de la durée de vie des mines, le total des coûts décaissés par once, les coûts de maintien tout compris par once, les coûts des sites miniers par tonne, les autres charges et les flux de trésorerie;
- des énoncés à l'égard des résultats futurs et de la sensibilité des résultats aux cours de l'or et des autres métaux;
- des estimations de l'échéancier et de la conclusion des études techniques et des évaluations;
- les méthodes qui seront utilisées pour extraire ou traiter le minerai;
- des énoncés à l'égard des projets d'expansion de la société à la mine Kittilä, du projet de la phase 2 à Meliadine, du projet souterrain Amaruq et du projet Odyssey, y compris le calendrier, le financement, l'achèvement, la mise en service et la production connexes;
- des énoncés concernant les plans de la société à l'égard du projet Hope Bay;
- des énoncés au sujet des projets d'expansion, des taux de récupération, du débit des broyeurs, de l'optimisation et des dépenses d'exploration prévues, y compris les coûts et les autres estimations sur lesquelles ces projections sont fondées;

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

- des énoncés au sujet du calendrier et du montant des dépenses en immobilisations, des autres dépenses et des autres besoins de trésorerie futurs, ainsi que des attentes quant à leur financement;
- des estimations au sujet des réserves minérales, des ressources minérales, de la production minérale et des ventes futures;
- des énoncés à l'égard de la mise en valeur projetée de certains gisements de minerai, y compris les estimations des frais d'exploration, de mise en valeur et de production et des autres coûts en capital et les estimations quant au calendrier d'exploration, de mise en valeur et de production ou aux décisions concernant l'exploration, la mise en valeur et la production;
- des estimations des réserves minérales et des ressources minérales, et de leur sensibilité aux prix de l'or et à d'autres facteurs, de la teneur du minerai et de la récupération du minerai et des énoncés à l'égard des résultats d'exploration prévus futurs;
- des énoncés concernant la capacité de la société à obtenir les permis et les autorisations nécessaires relativement à ses activités actuelles ou prévues d'exploration, de mise en valeur et d'extraction et le calendrier prévu y afférent;
- des énoncés à l'égard des résultats d'exploration prévus futurs;
- le calendrier prévu des événements relatifs aux sites miniers de la société;
- des énoncés concernant le caractère suffisant des ressources de trésorerie de la société;
- des énoncés à l'égard des activités futures en lien avec la facilité de crédit bancaire renouvelable non assortie d'une sûreté de la société;
- des énoncés au sujet des tendances prévues à l'égard des activités d'exploitation et d'exploration de la société, de même qu'à leur financement;
- les niveaux ou les tendances prévus des prix de l'or et des sous-produits des métaux extraits par la société ou des taux de change des devises dans lesquelles les capitaux sont obtenus, les produits d'exploitation générés ou les charges engagées par la société;
- la transition à une méthode d'extraction « sans pilier » à la mine LaRonde et son effet sur la capacité de la société à gérer les risques liés à la sismicité;
- la coentreprise avec Ressources Teck Limitée pour le projet de mise en valeur de cuivre et de zinc San Nicolás;
- des estimations des frais et autres passifs futurs au titre des mesures environnementales correctives;
- des énoncés au sujet de la législation et la réglementation prévues, notamment à l'égard des changements climatiques, et des estimations de leur incidence sur la société;
- des énoncés concernant l'incidence de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises pour en limiter la propagation sur les activités futures de la société, y compris ses employés et son exploitation.

Les énoncés prospectifs s'appuient nécessairement sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, bien qu'Agnico Eagle les juge raisonnables à la date de ces énoncés, sont, par leur nature, assujettis à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Les facteurs et hypothèses importants d'Agnico Eagle sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs, qui peuvent se révéler inexacts, figurant dans le présent rapport de gestion d'Agnico Eagle comprennent les hypothèses figurant ailleurs dans le présent rapport de gestion, de même que les hypothèses suivantes : les problèmes d'extraction ou de broyage, les changements politiques, les problèmes relatifs à des titres de propriété, les protestations de la population, notamment de groupes issus des Premières Nations, ou d'autres facteurs; l'obtention des permis, le développement, l'expansion et l'accroissement du débit ou de la production à chacune des mines et à chacun des projets de mise en valeur et d'exploration d'Agnico Eagle se dérouleront conformément aux attentes et Agnico Eagle ne modifiera pas ses plans d'exploration et de mise en valeur relativement à ces projets; les

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

gouvernements, la société ou d'autres parties prenantes ne prendront pas de mesures en réaction à la pandémie de COVID-19 ou à d'autres situations qui auraient, individuellement ou collectivement, une incidence importante sur la capacité de la société à exercer ses activités et les activités d'Agnico Eagle ne connaîtront aucune autre interruption importante, que ce soit en raison de conflits de travail, de problèmes d'approvisionnement, de dommages au matériel, de phénomènes naturels ou d'origine humaine, de problèmes attribuables à la pandémie de COVID-19 ou à d'autres enjeux de santé et de sécurité, ou à des mesures prises par les gouvernements, les collectivités, Agnico Eagle et d'autres parties prenantes en réaction à cette pandémie et à ces autres enjeux; les taux de change entre le dollar canadien, le dollar australien, l'euro, le peso mexicain et le dollar américain resteront relativement stables par rapport aux taux actuels ou à ceux qui sont établis dans le présent rapport de gestion; les prix de l'or, de l'argent, du zinc et du cuivre seront conformes aux attentes actuelles d'Agnico Eagle; les prix des principales fournitures destinées à l'extraction et à la construction, y compris les coûts de la main-d'œuvre, correspondront aux prévisions actuelles d'Agnico Eagle; la production sera conforme aux attentes actuelles; les estimations actuelles d'Agnico Eagle à l'égard des réserves et ressources minérales, de la teneur du minerai et de la récupération du minerai sont exactes; aucun retard important n'est prévu quant à l'échéancier de l'achèvement des projets de mise en valeur, et aucune variation importante du taux d'imposition ou modification du contexte réglementaire actuel ne touchera Agnico Eagle.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les opinions de la société en date du présent rapport de gestion et comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes ou d'autres facteurs qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la société ou du secteur minier et ceux qui sont mentionnés de façon explicite ou implicite dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent les facteurs de risque énoncés à la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel sur formulaire 40-F et de notre notice annuelle les plus récents déposés auprès de la SEC et des autorités en valeurs mobilières provinciales canadiennes. Étant donné ces incertitudes, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui ne sont valides qu'à la date à laquelle ils sont formulés. Sauf exigence contraire de la loi, la société décline expressément toute obligation et ne prend nullement l'engagement de publier une mise à jour de ces énoncés qui tiendrait compte de changements dans les attentes de la société ou dans les situations, contextes ou circonstances sur lesquels ces énoncés sont fondés.

Signification de « notamment » et « comme » : Lorsqu'ils sont utilisés dans le présent rapport de gestion, les termes « notamment » et « comme » signifient notamment et comme, sans toutefois s'y limiter.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS CONCERNANT CERTAINES MESURES DE RENDEMENT

Le présent rapport de gestion présente certaines mesures de rendement financier, y compris le « total des coûts au comptant par once », les « coûts de maintien tout compris par once », les « coûts des sites miniers par tonne », le « résultat net ajusté », le « résultat net ajusté par action », les « dépenses d'investissement de maintien », les « dépenses d'investissement de mise en valeur » et la « marge d'exploitation » qui ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS. Ces mesures peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres producteurs aurifères. Pour obtenir un rapprochement de ces mesures avec les données financières les plus directement comparables qui sont présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés préparés conformément aux IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR ». Pour obtenir un rapprochement de ces mesures avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés les plus directement comparables préparés conformément aux IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR ».

Le total des coûts au comptant par once d'or produite (aussi appelé le « total des coûts au comptant par once ») est présenté tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits est calculé en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés pour tenir compte des produits tirés des sous-produits, des coûts de production associés aux stocks, de l'incidence de la répartition du prix d'acquisition lié à la fusion (telle que définie ci-dessous) ou les acquisitions sur la comptabilisation des stocks, des profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production, des frais liés aux sites d'exploitation placés en mode surveillance et entretien en raison de la pandémie de COVID-19, et d'autres ajustements, notamment pour tenir compte des coûts associés à une redevance en nature de 5 % payée à l'égard du complexe Canadian Malartic, à une redevance en nature de 2 % payée à l'égard de la mine Detour Lake et à une redevance en nature de 1,5 % payée à l'égard de la mine Macassa, ainsi que des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation, puis en divisant le montant obtenu par le nombre d'onces d'or produites. Certains postes, comme les frais liés aux sites d'exploitation placés en mode surveillance et entretien en raison de la pandémie de COVID-19 et les profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production, étaient auparavant classés à titre d'« autres ajustements » et sont maintenant présentés séparément afin de fournir des renseignements supplémentaires sur ces rapprochements et de permettre aux investisseurs de mieux comprendre les incidences de tels événements sur le total des coûts au comptant par once et les coûts des sites miniers par tonne. De plus, vu le caractère inhabituel de l'ajustement de la juste valeur des stocks dans le cadre des fusions et acquisitions, et le fait que la société utilise la mesure du total des coûts au comptant par once pour refléter la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités, le calcul du total des coûts au comptant par once pour les mines Detour, Macassa et Fosterville a été ajusté pour tenir compte de cette répartition du prix d'acquisition dans les données de la période comparative et pour le complexe Canadian Malartic pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits est calculé selon la même méthode que celle utilisée pour calculer le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associée à la production et à la vente des sous-produits des métaux. La direction utilise ces mesures, car elle estime qu'elles fournissent aux investisseurs des renseignements utiles pour leur permettre de comprendre et de suivre le rendement des activités minières de la société. La société est d'avis que le total des coûts au comptant par once constitue une mesure utile pour aider les investisseurs à comprendre les coûts associés à la production d'or et les aspects économiques de l'exploitation aurifère. Étant donné que les cours de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente et les investisseurs doivent noter que ces mesures de rendement par once peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne et à d'autres informations préparées selon les IFRS, comme doivent également le faire les investisseurs qui considèrent de telles mesures. La direction effectue également une analyse de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change. Les investisseurs doivent prendre note que le total des coûts au comptant par once ne reflète pas la totalité des dépenses au comptant, car il ne tient pas compte des paiements d'impôt sur le résultat, de la charge d'intérêt et des paiements de dividendes. Ces mesures ne tiennent pas compte non plus de la dotation aux amortissements.

L'activité principale d'Agnico Eagle est la production d'or, et les activités actuelles et futures se concentrent sur l'optimisation des rendements tirés de la production d'or, la production d'autres métaux étant accessoire au processus de production d'or. Par conséquent, tous les métaux autres que l'or sont considérés comme des sous-produits.

Dans le présent rapport de gestion, le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté en fonction des sous-produits, sauf indication contraire. Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté en fonction des sous-produits puisque i) la majorité des produits de la société sont tirés de l'or, ii) la société extrait du minerai contenant de l'or, de l'argent, du zinc, du cuivre et d'autres métaux, iii) il est impossible d'attribuer spécifiquement les coûts aux produits tirés de chacun des métaux, soit l'or, l'argent, le zinc, le cuivre et d'autres métaux que la société produit, iv) il s'agit d'une méthode utilisée par la direction et le conseil d'administration pour faire le suivi des activités, et v) de nombreux autres producteurs aurifères présentent des mesures similaires qui sont fondées sur les sous-produits plutôt que sur les coproduits. Les investisseurs doivent également considérer ces mesures conjointement à d'autres informations préparées selon les IFRS.

Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite (aussi appelés les « coûts de maintien tout compris par once ») en fonction des sous-produits visent à refléter le total des dépenses d'investissement de maintien engagées par la société pour produire et vendre une once d'or tout en maintenant ses activités actuelles. Les coûts de maintien tout compris par once correspondent à la somme du total des coûts au comptant en fonction des sous-produits, des dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif), des charges administratives (y compris la charge au titre des options sur actions), des paiements de loyers au titre d'actifs de maintien et des charges pour restauration des lieux, divisée par le nombre d'onces d'or produites. Ces coûts additionnels reflètent les dépenses supplémentaires qui doivent être engagées pour maintenir les niveaux de production actuels. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des coproduits sont calculés selon la même méthode que celle utilisée pour calculer les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf que le total des coûts au comptant pour les coproduits est utilisé, ce qui signifie qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. La direction est consciente et les investisseurs doivent noter que ces mesures de rendement par once peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne et à d'autres informations préparées selon les IFRS. La société est d'avis que les coûts de maintien tout compris par once sont utiles pour aider les investisseurs à comprendre les coûts associés à la production d'or, à apprécier le rendement d'exploitation et à évaluer la capacité de générer des flux de trésorerie disponibles et une valeur globale. Les investisseurs doivent prendre note que les coûts de maintien tout compris par once ne reflètent pas la totalité des dépenses au comptant, car ils ne tiennent pas compte des paiements d'impôt sur le résultat, de la charge d'intérêt et des paiements de dividendes. Cette mesure ne tient pas compte non plus de la dotation aux amortissements. Dans le présent rapport de gestion, les coûts de maintien tout compris par once d'or produite sont présentés en fonction des sous-produits, sauf indication contraire.

Le World Gold Council (le « WGC ») est un organisme de développement du marché non axé sur la réglementation pour l'industrie de l'or. Bien que le WGC ne soit pas un organisme de réglementation de l'industrie minière, il travaille étroitement avec ses sociétés membres pour établir des mesures non conformes aux PCGR pertinentes. La société suit la directive à l'égard des coûts de maintien tout compris publiée par le WGC en novembre 2018. L'adoption de la mesure à l'égard des coûts de maintien tout compris par once d'or produite se fait sur une base volontaire, et bien que la société ait adopté la directive du WGC, les coûts de

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

maintien tout compris par once d'or produite présentés par la société peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. La société est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile sur le rendement de l'exploitation. Toutefois, cette mesure non conforme aux PCGR doit être prise en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS, parce qu'elle n'est pas nécessairement représentative des mesures des coûts d'exploitation ou des flux de trésorerie établies selon les IFRS.

Les coûts des sites miniers par tonne sont calculés en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés pour tenir compte des coûts de production associés aux stocks, des frais liés aux sites d'exploitation placés en mode surveillance et entretien en raison de la pandémie de COVID-19 et à d'autres ajustements, puis en divisant le montant obtenu par le nombre de tonnes de minerai traité. Étant donné que le total des coûts au comptant par once d'or produite peut être soumis aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux et des taux de change, la direction croit que les coûts des sites miniers par tonne constituent une mesure utile pour les investisseurs puisqu'ils fournissent des renseignements supplémentaires sur le rendement des activités minières, tout en éliminant l'incidence de la variation des niveaux de production. La direction utilise aussi cette mesure pour déterminer la rentabilité des blocs d'exploitation. Comme chaque bloc d'exploitation est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne extraite, les produits estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts des sites miniers par tonne pour que le bloc d'exploitation soit rentable. La direction est consciente et les investisseurs doivent noter que cette mesure de rendement par tonne peut subir l'incidence des fluctuations des niveaux de traitement. Il est possible d'atténuer en partie les limites inhérentes à cette mesure en la combinant à la mesure des coûts de production préparés selon les IFRS.

Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action sont calculés en procédant à un ajustement du résultat net comptabilisé dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés pour tenir compte de l'incidence de certains éléments non récurrents et inhabituels et d'autres éléments qui, de l'avis de la direction, ne reflètent pas le rendement sous-jacent de la société pour la période de présentation de l'information financière. Le résultat net ajusté est calculé en procédant à un ajustement du résultat net pour exclure les profits et pertes de change, les profits et pertes réalisés et latents sur instruments financiers dérivés, les profits de réévaluation sur la transaction avec Yamana (décrite ci-après), les pertes de valeur et reprises de pertes de valeur, les coûts des mesures environnementales correctives, les indemnités de départ et les coûts de transaction liés aux acquisitions, l'incidence de la répartition du prix d'acquisition sur la comptabilisation des stocks, les ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, ainsi que d'autres éléments (lesquels comprennent les changements dans les estimations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de sites fermés, les profits et pertes à la cession d'actifs, les pertes relatives à l'autoassurance, les dons pluriannuels et les coûts d'intégration). Le résultat net ajusté par action est calculé en divisant le résultat net ajusté par le nombre d'actions en circulation de base et après dilution. La société est d'avis que ces mesures généralement acceptées par l'industrie sont utiles pour évaluer les résultats de l'exploitation continue et faire des comparaisons d'une période à l'autre. Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action visent à fournir aux investisseurs de l'information sur la capacité continue de la société de produire des résultats à partir de ses activités d'extraction minière de base, compte non tenu des ajustements mentionnés ci-dessus, lesquels ne reflètent pas le rendement de l'exploitation. La direction utilise cette mesure pour comprendre et surveiller le rendement de l'exploitation de la société conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS et elle est d'avis qu'elle présente la même utilité pour les investisseurs.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

La marge d'exploitation n'est pas une mesure reconnue selon les IFRS, et cette donnée peut ne pas être comparable aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. La société est d'avis que la marge d'exploitation est une mesure utile qui reflète le rendement d'exploitation associé à la production continue et à la vente d'or et de sous-produits des métaux de chacune de ses mines sans tenir compte des coûts indirects à l'échelle de la société (ce qui comprend les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise, l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, les charges administratives, les charges financières, les profits et pertes sur instruments financiers dérivés, les coûts des mesures environnementales correctives, les profits et pertes de change, les autres charges et les charges d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière). Cette mesure est calculée en déduisant les coûts de production des produits tirés des activités minières. Afin de rapprocher la marge d'exploitation et le résultat net présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés, la société ajoute les éléments suivants à la marge d'exploitation : la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, les autres charges (produits), les frais liés à la surveillance et à l'entretien, les (profits) pertes de change, les coûts au titre des mesures environnementales correctives, les profits (pertes) sur instruments financiers dérivés, les charges financières, les charges administratives, l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise, les profits de réévaluation et les pertes de valeur (reprises de pertes de valeur). La direction utilise cette mesure en interne à des fins de planification et pour prévoir les résultats d'exploitation futurs. La société est d'avis que la marge d'exploitation est une mesure utile qui reflète le rendement d'exploitation associé à la production continue et à la vente d'or et de sous-produits des métaux de chacune de ses mines sans tenir compte des coûts indirects à l'échelle de la société (ce qui comprend les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise, l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, les charges administratives, les charges financières, les profits et pertes sur instruments financiers dérivés, les coûts des mesures environnementales correctives, les profits et pertes de change, les frais liés à la surveillance et à l'entretien, les autres produits et charges et les charges d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière). Cette mesure vise à fournir aux investisseurs de l'information supplémentaire sur les résultats d'exploitation sous-jacents de la société et doit être évaluée conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS.

Les dépenses d'investissement sont classées dans l'une des deux catégories suivantes : dépenses d'investissement de maintien et dépenses d'investissement de mise en valeur. Les dépenses d'investissement de maintien sont des dépenses engagées au cours de la phase de production pour maintenir et entretenir les actifs existants afin qu'ils puissent générer les niveaux de production prévus de manière continue. Cette mesure comprend les dépenses engagées pour que les actifs conservent leur capacité de production actuelle, ainsi que les dépenses qui permettent d'accroître le rendement et la fiabilité des activités. Les dépenses d'investissement de mise en valeur correspondent aux dépenses engagées au titre des nouveaux projets et les dépenses au titre des exploitations existantes qui sont engagées dans le but d'accroître la valeur actualisée nette, que ce soit en faisant augmenter les niveaux de production ou en prolongeant la durée de vie des mines au-delà des plans actuels. La direction utilise ces mesures dans le cadre du processus d'affectation des capitaux et pour évaluer l'efficacité de ses investissements. La direction est d'avis que ces mesures sont utiles pour permettre aux investisseurs d'évaluer l'objet et l'efficacité des dépenses d'investissement, selon qu'il s'agit de dépenses de maintien ou de mise en valeur, pour chaque période de présentation de l'information financière. La direction est d'avis qu'il est utile pour les investisseurs de connaître la distinction entre les dépenses d'investissement de maintien et les dépenses d'investissement de mise en valeur, puisque les dépenses d'investissement de maintien constituent un élément clé du calcul des coûts de maintien tout compris par once. Bien que la société suive les lignes directrices du WGC pour classer ses dépenses d'investissement dans la catégorie des dépenses de maintien ou celle des dépenses de mise en valeur, ces catégories n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et d'autres sociétés pourraient classer leurs dépenses différemment.

Le présent rapport de gestion présente également des données futures estimatives concernant le total des coûts au comptant par once, les coûts de maintien tout compris par once et les coûts des sites miniers par tonne. Les estimations sont fondées sur le total des coûts au comptant par once, des coûts de maintien tout compris par once et des coûts des sites miniers par tonne que la société prévoit engager pour extraire l'or de ses mines et de ses projets et, conformément au rapprochement de ces coûts réels mentionnés ci-dessus, n'incluent pas les coûts de production attribuables à la charge de désactualisation et les autres coûts liés à la mise hors service d'immobilisations, qui peuvent varier au fil du temps à mesure que chaque projet est mis en valeur et exploité.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Par conséquent, il n'est pas possible de rapprocher ces mesures financières prospectives non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux IFRS les plus comparables.

La production payable (une mesure de la performance non financière non conforme aux PCGR) désigne la quantité de minéraux produite au cours d'une période, qui est contenue dans les produits qui ont été vendus par la société ou qui le seront, que ces produits soient vendus pendant la période ou détenus dans les stocks à la fin de la période.

Aperçu de la société

Agnico Eagle est une grande société canadienne d'exploitation aurifère qui produit des métaux précieux depuis sa constitution en 1972. Les mines de la société sont situées au Canada, en Australie, au Mexique et en Finlande, et elle exerce des activités d'exploration et de mise en valeur au Canada, en Australie, en Europe, en Amérique latine et aux États-Unis. La société et ses actionnaires sont en mesure de tirer pleinement parti du cours de l'or en raison de sa décision de longue date de ne pas vendre d'or à terme. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983.

Agnico Eagle tire une partie importante de ses produits et de ses flux de trésorerie de la production et de la vente d'or sous forme de barres d'argent aurifère et de concentrés. Les autres produits et flux de trésorerie proviennent de la production et de la vente de sous-produits des métaux, y compris l'argent, le zinc et le cuivre.

Les mines en production et les projets de mise en valeur d'Agnico Eagle sont situés dans des régions qui, de l'avis de la société, sont stables sur le plan politique et qui sont favorables à l'industrie minière. Cette stabilité politique des régions dans lesquelles Agnico Eagle exerce ses activités contribue à inspirer confiance dans les perspectives et la rentabilité à court et à long terme de la société. C'est un facteur important pour Agnico Eagle, qui croit que bon nombre de ses mines et projets miniers actuels possèdent un potentiel minier à long terme.

Événements récents

Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 2 mai 2023, la société a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (« TSX ») afin de renouveler son offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités (l'« OPRA ») aux termes de laquelle la société est autorisée à racheter jusqu'à 500,0 millions de dollars de ses actions ordinaires, jusqu'à concurrence de 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Dans le cadre de l'OPRA, la société peut acheter des actions ordinaires aux fins d'annulation sur le marché libre, à son gré, au cours de la période commençant le 4 mai 2023 et se terminant le 3 mai 2024. Les rachats dans le cadre de l'OPRA seront effectués par l'intermédiaire de la TSX, de la Bourse de New York (« NYSE ») ou de toute autre bourse désignée et de tout autre système de négociation parallèle au Canada et aux États-Unis, conformément aux exigences réglementaires applicables. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'OPRA seront annulées. Aux termes de l'OPRA précédente de la société, qui s'est déroulée du 4 mai 2022 au 5 mai 2023, la société avait obtenu l'approbation d'acheter jusqu'à 22 785 308 actions ordinaires, dont 1 669 620 ont été achetées par l'intermédiaire de la TSX et de la NYSE à un prix moyen pondéré d'environ 44,70 \$ (excluant les commissions) par action ordinaire.

Facilité d'emprunt à terme

Le 20 avril 2023, la société a conclu une convention de crédit avec un groupe d'institutions financières, aux termes de laquelle une facilité de crédit à terme non garantie de 600 millions de dollars (la « facilité d'emprunt à terme ») a été consentie. La société a prélevé la totalité du montant disponible en vertu de la facilité d'emprunt à terme le 28 avril 2023. La facilité d'emprunt à terme vient à échéance le 21 avril 2025 et toute dette contractée aux termes de celle-ci est exigible et doit être remboursée à cette date. Le montant disponible en vertu de la facilité d'emprunt à terme se compose d'une seule avance en dollars américains au taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») et d'avances au taux de base, assorties d'un taux applicable majoré d'une marge variant entre 0,00 % et 2,00 %, en fonction de la note de crédit de la société. Le remboursement de la dette et l'exécution des obligations de la société aux termes de la facilité d'emprunt à terme sont garantis par certaines des filiales importantes de la société (les « garants », ainsi que par la société, chacune étant un « débiteur »).

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

La facilité d'emprunt à terme comprend des clauses qui limitent les actions d'un débiteur de la même façon et dans la même mesure que les débiteurs sont limités en vertu de la facilité de crédit renouvelable de 1,2 milliard de dollars de la société (la « facilité de crédit »). La société est également tenue de maintenir un ratio de la dette nette totale sur le BAIIA inférieur à une valeur maximale précise. Les cas de défaut en vertu de la facilité d'emprunt à terme sont les mêmes que ceux en vertu de la facilité de crédit.

Partenariat dans le cadre du projet de mise en valeur de cuivre et de zinc San Nicolás

Le 6 avril 2023, Agnico Eagle et Ressources Teck Limitée (« Teck ») ont conclu une convention de coentreprise entre actionnaires dans le cadre du projet de mise en valeur du gisement de cuivre et de zinc San Nicolás situé dans l'état de Zacatecas, au Mexique. La convention prévoit qu'Agnico Eagle, par l'intermédiaire d'une filiale mexicaine en propriété exclusive, souscrira une participation de 50 % dans Minas de San Nicolás, S.A.P.I. de C.V. (« MSN »), pour un montant de 580,0 millions de dollars, qui sera versée au fur et à mesure que MSN engagera des frais d'étude et de mise en valeur. À des fins de gouvernance et conformément à la convention, Agnico Eagle est réputée actionnaire à 50 % de MSN, quel que soit le nombre d'actions ayant été émises à Agnico Eagle ou à ses filiales, exception faite de certains cas de défaut. À la clôture de la transaction, la société a comptabilisé un passif d'un montant de 290,0 millions de dollars, ce qui correspond à l'obligation de financement inévitable minimale qui incombe à la société en vertu de la convention, et a comptabilisé un placement de 290,0 millions de dollars dans le partenariat. MSN prévoit soumettre une étude d'évaluation de l'impact sur l'environnement et une demande de permis pour le projet San Nicolás en 2023, en plus de viser l'achèvement d'une étude de faisabilité en 2024.

Acquisition des actifs canadiens de Yamana

Le 31 mars 2023, la société a conclu une transaction (la « transaction avec Yamana ») en vertu d'un plan d'arrangement conclu avec Yamana Gold Inc. (« Yamana ») et Pan American Silver Corp. (« Pan American »), aux termes duquel Pan American a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Yamana et Yamana a vendu à Agnico Eagle les filiales et les sociétés en nom collectif de Yamana qui détenaient des participations de cette dernière dans les actifs au Canada, notamment la participation restante de 50 % dans le complexe Canadian Malartic, une participation de 100 % dans le projet Wasamac (situé en Abitibi, au Québec) et plusieurs autres propriétés d'exploration situées en Ontario et au Manitoba. La contrepartie versée par la société dans le cadre de la transaction avec Yamana était composée d'un montant en espèces d'environ 1,0 milliard de dollars américains et de 36 177 931 actions ordinaires d'Agnico Eagle. L'acquisition est venue augmenter la production, les réserves minérales et les flux de trésorerie de la société. Les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et les actifs nets des actifs canadiens de Yamana ont été consolidés avec ceux de la société à compter du 31 mars 2023. La juste valeur de la participation de 50 % qu'Agnico Eagle détenait déjà dans Malartic et le profit de réévaluation qui en a découlé, de même que la juste valeur attribuée aux actifs acquis et aux passifs repris sont provisoires et sont assujettis aux ajustements fondés sur d'autres analyses et évaluations effectuées au cours de la période d'évaluation, qui ne doit pas excéder douze mois à compter de la date d'acquisition.

Incidence des feux de forêt actuels sur les activités au Québec et sur la migration des caribous au Nunavut

En juin 2023, les activités de la société au Québec et en Ontario ont été touchées par les feux de forêt dans ces régions. Les niveaux élevés de fumée provoqués par les feux de forêt ont entraîné une mauvaise qualité de l'air et une visibilité faible, et deux pannes d'électricité importantes ont perturbé les activités régulières. Tout au long de cette période, la société a surveillé en temps réel la qualité de l'air dans ses mines souterraines afin d'assurer la sécurité des travailleurs. Plusieurs quarts de travail aux installations de la société au Québec et en Ontario ont été annulés, touchant principalement les activités d'exploitation souterraine. Les stocks de minerai ont été utilisés pour soutenir les activités de broyage et réduire l'incidence globale sur la production. La société a continué de gérer activement la situation et d'accorder la priorité à la sécurité et au bien-être de ses employés. Malgré les périodes d'interruption, les activités en Ontario et au Québec se sont poursuivies.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Au Nunavut, la société a connu la plus précoce et la plus longue migration de caribous depuis le début de ses activités dans la région. La migration des caribous a eu une incidence sur les activités des deux divisions au cours du trimestre, les activités en surface et souterraines ayant été interrompues plus longtemps que prévu. Compte tenu du caractère imprévisible de la migration saisonnière, la société continue de travailler avec le gouvernement et les parties prenantes locales pour s'assurer que les activités minières ont une incidence minimale sur la migration des caribous.

Résultats financiers et résultats d'exploitation

Le 31 mars 2023, Agnico Eagle a conclu la transaction avec Yamana. Par conséquent, l'apport de la participation de 100 % dans le complexe Canadian Malartic a été pris en compte dans les états de la situation financière consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, alors que la période comparative tient compte de la participation de 50 % que la société détenait déjà dans le complexe Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023.

Le 8 février 2022, Agnico Eagle a conclu la fusion entre égaux (la « fusion ») avec Kirkland Lake Gold Ltd. (« Kirkland »). Par conséquent, l'apport des mines Detour Lake, Macassa et Fosterville a été pris en compte dans la période comparative à partir du 8 février 2022.

Résultats d'exploitation

Au deuxième trimestre de 2023, Agnico Eagle a présenté un résultat net de 326,8 millions de dollars, ou 0,66 \$ par action, en comparaison d'un résultat net de 290,4 millions de dollars, ou 0,64 \$ par action, au deuxième trimestre de 2022. Au deuxième trimestre de 2023, Agnico Eagle a présenté un résultat net ajusté¹ de 322,4 millions de dollars, ou 0,65 \$¹ par action, en comparaison d'un résultat net ajusté de 361,7 millions de dollars, ou 0,79 \$ par action, au deuxième trimestre de 2022. Les autres principaux inducteurs des variations du résultat net et du résultat net ajusté sont présentés dans le tableau ci-après.

Au deuxième trimestre de 2023, la marge d'exploitation² a augmenté de 5,6 % pour s'établir à 974,9 millions de dollars, comparativement à 923,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison surtout d'une hausse de 8,7 % des produits tirés des activités minières découlant d'une augmentation du volume des ventes d'or au complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana, d'une augmentation du volume des ventes d'or au complexe LaRonde (qui comprend la mine LaRonde et la mine LaRonde, zone 5) et au complexe Meadowbank et d'une hausse du prix de l'or, le tout en partie contrebalancé par une diminution du volume des ventes d'or aux mines Detour Lake, Meliadine et Kittilä.

Au deuxième trimestre de 2023, la production d'or a augmenté pour s'établir à 873 204 onces, comparativement à 858 170 onces au deuxième trimestre de 2022, du fait surtout de la contribution de la production d'or au complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana. L'augmentation de la production d'or a été en partie neutralisée par la diminution de la production d'or aux mines Detour et Kittilä et au complexe LaRonde.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté pour s'établir à 722,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, par rapport à 633,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 en raison surtout de l'augmentation des ventes d'or, attribuable au fait que la société détient le complexe Canadian Malartic en propriété exclusive par suite de la transaction avec Yamana, et de l'augmentation des prix obtenus pour l'or d'une période à l'autre.

1 Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne constituent pas des mesures financières normalisées selon les IFRS. Pour un rapprochement avec le résultat net et le résultat net par action, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » ci-dessous. Se reporter également à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement ».

2 La marge d'exploitation est une mesure non conforme aux PCGR qui ne constitue pas une mesure financière normalisée selon les IFRS. Pour un rapprochement avec le résultat net, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » ci-dessous. Se reporter également à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement ».

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Pour le premier semestre de 2023, Agnico Eagle a présenté un résultat net de 2 143,7 millions de dollars, ou 4,45 \$ par action, en comparaison d'un résultat net de 409,5 millions de dollars, ou 0,97 \$ par action, pour le premier semestre de 2022. Pour le premier semestre de 2023, Agnico Eagle a présenté un résultat net ajusté de 593,7 millions de dollars, ou 1,23 \$ par action, en comparaison d'un résultat net ajusté de 606,6 millions de dollars, ou 1,44 \$ par action, pour le premier semestre de 2022. Le résultat net comprend un profit de réévaluation de 1 543,4 millions de dollars comptabilisé au cours du premier semestre de 2023 découlant de la transaction avec Yamana et de l'application correspondante de la méthode de la comptabilisation de l'acquisition liée à un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, qui nécessite une réévaluation à la juste valeur au moment de l'acquisition de la participation de 50 % que la société détenait déjà dans le complexe Canadian Malartic.

Au premier semestre de 2023, la marge d'exploitation a augmenté pour s'établir à 1 831,5 millions de dollars, comparativement à 1 587,4 millions de dollars au premier semestre de 2022, en raison surtout d'une hausse de 11,0 % des produits tirés des activités minières découlant de la contribution du volume des ventes d'or du complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana, du complexe Meadowbank et de la mine Macassa et d'une hausse de 3,4 % du prix moyen obtenu pour l'or d'une période à l'autre, le tout en partie contrebalancé par une baisse du volume des ventes d'or à la mine Fosterville et aux complexes LaRonde et Meliadine.

Au premier semestre de 2023, la production d'or a augmenté pour s'établir à 1 686 017 onces, comparativement à 1 518 774 onces au premier semestre de 2022, du fait surtout de la contribution de la production d'or du complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana et de l'augmentation de la production au complexe Meadowbank et aux mines Detour et Macassa. Cette augmentation globale de la production d'or au premier semestre de 2023 par rapport à celle du premier semestre de 2022 a été en partie contrebalancée par la baisse de la production d'or au complexe LaRonde et à la mine La India.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté pour atteindre 1 371,6 millions de dollars au premier semestre de 2023, en comparaison de 1 140,7 millions de dollars au premier semestre de 2022, surtout en raison d'une hausse du prix moyen obtenu pour l'or, d'une augmentation de la production d'or au complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana et des coûts de transaction non récurrents engagés en 2022 dans le cadre de la fusion.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Le tableau ci-dessous résume les variations des principaux inducteurs du résultat net pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 en regard du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2022 :

(en millions de dollars américains)	Trimestre clos le 30 juin 2023 par rapport au trimestre clos le 30 juin 2022	Semestre clos le 30 juin 2023 par rapport au semestre clos le 30 juin 2022
Augmentation des produits tirés de l'or.....	137,7 \$	322,7 \$
Augmentation des produits tirés de l'argent	2,1	2,0
Diminution des produits nets tirés du cuivre.....	(1,9)	(0,8)
Diminution des produits nets tirés du zinc.....	(0,8)	(2,8)
Diminution des coûts de production en raison de l'incidence du change.....	16,1	37,7
Augmentation des coûts de production.....	(101,7)	(114,7)
Diminution des frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise...	15,9	28,0
Augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	(111,4)	(159,7)
Diminution des charges administratives	2,0	21,3
Augmentation des charges financières	(14,9)	(15,7)
Variation des instruments financiers dérivés.....	67,2	45,1
Variation de l'écart de conversion hors trésorerie.....	(17,5)	(16,5)
Augmentation des frais de surveillance et d'entretien	(0,2)	(0,9)
Variation du profit de réévaluation.....	—	1 543,4
Diminution des autres charges	16,8	86,3
Diminution (augmentation) des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	26,9	(41,1)
Variation totale du résultat net	36,3 \$	1 734,3 \$

Trimestre clos le 30 juin 2023 par rapport au trimestre clos le 30 juin 2022

Au deuxième trimestre de 2023, les produits tirés des activités minières ont augmenté pour s'établir à 1 718,2 millions de dollars, par rapport à 1 581,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, du fait surtout d'une augmentation de 2,7 % du volume des ventes d'or attribuable à la contribution du complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana et des complexes LaRonde et Meadowbank, et d'une augmentation de 5,8 % du prix obtenu pour l'or.

Au deuxième trimestre de 2023, les coûts de production se sont élevés à 743,3 millions de dollars, en hausse de 13,0 % par rapport à 657,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison essentiellement de la contribution du complexe Canadian Malartic et de la comptabilisation en 2023 des ajustements de la juste valeur des stocks par suite de la transaction avec Yamana, alors qu'aucun ajustement comparable n'avait été comptabilisé en 2022, et de la hausse des coûts de production au complexe LaRonde, le tout en partie contrebalancé par la baisse des coûts de production aux mines Detour Lake, Macassa et Fosterville découlant principalement de la comptabilisation, à la période comparative de 2022, d'ajustements de la juste valeur des stocks de ces mines, alors qu'aucun ajustement de la sorte n'a été comptabilisé en 2023.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Le total des coûts au comptant moyens pondérés par once d'or produite³ a augmenté pour s'établir à 840 \$ en fonction des sous-produits et à 870 \$ en fonction des coproduits au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 726 \$ en fonction des sous-produits et à 758 \$ en fonction des coproduits au deuxième trimestre de 2022, du fait principalement de la contribution des mines Detour Lake, Macassa et Meliadine et des complexes LaRonde et Meadowbank. Pour un rapprochement du total des coûts au comptant par once d'or produite, tant en fonction des sous-produits (les coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux) et des coûts de production comme présentés dans les états financiers du deuxième trimestre, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2023, les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise ont diminué pour atteindre 54,4 millions de dollars, comparativement à 70,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison surtout de la baisse des frais engagés aux cibles d'exploration régionales au Canada et au Mexique.

L'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines a augmenté de 111,4 millions de dollars entre le deuxième trimestre de 2022 et le deuxième trimestre de 2023 pour s'établir à 381,3 millions de dollars, sous l'effet principalement de l'apport du complexe Canadian Malartic et de l'amortissement de la répartition du prix d'acquisition au titre des immobilisations corporelles et de la mise en valeur aux mines du complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana.

Les charges financières ont augmenté de 35,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, par rapport à 21,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison essentiellement des intérêts courus sur la facilité de crédit renouvelable et la facilité d'emprunt à terme de 600,0 millions de dollars de la société au deuxième trimestre de 2023. Les montants prélevés ont été utilisés pour financer la transaction avec Yamana.

Le profit sur les instruments financiers dérivés s'est élevé à 26,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, par rapport à une perte de 40,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, ce qui s'explique par les variations favorables des taux de change et des prix des produits de base d'une période à l'autre. La société a comptabilisé un profit latent sur les instruments dérivés de change et instruments dérivés sur produits de base de 50,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, par rapport à une perte latente de 33,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison des variations favorables des taux de change et des prix des produits de base d'une période à l'autre. La perte latente sur les bons de souscription s'est élevée à 7,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, par rapport à une perte latente de 21,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, écart qui s'explique par une augmentation de la valeur marchande des bons de souscription d'une période à l'autre.

Les autres charges ont diminué pour atteindre 2,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, par rapport à 19,6 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022, ce qui s'explique essentiellement par des coûts de transaction non récurrents et des indemnités de départ associés à la fusion en 2022.

Au deuxième trimestre de 2023, la perte de change hors trésorerie de 4,0 millions de dollars comptabilisée sur le montant net des passifs monétaires de la société libellés en monnaies étrangères était principalement attribuable à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain entre le 31 mars 2023 et le 30 juin 2023. Un profit de change hors trésorerie de 13,5 millions de dollars avait été comptabilisé au deuxième trimestre de 2022.

³ Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits et des coproduits est une mesure non conforme aux PCGR qui ne constitue pas une mesure financière normalisée selon les IFRS. Pour un rapprochement de cette mesure et des coûts de production, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » ci-dessous. Se reporter également à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement ».

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Au deuxième trimestre de 2023, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 139,5 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 466,3 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 29,9 %. Au deuxième trimestre de 2022, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 166,5 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 456,9 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 36,4 %. La diminution du taux d'imposition effectif entre le deuxième trimestre de 2023 et le deuxième trimestre de 2022 est surtout imputable aux fluctuations des taux de change.

Plusieurs facteurs peuvent avoir une incidence considérable sur le taux d'imposition effectif de la société, y compris la variation des taux dans les différents territoires, la non-comptabilisation de certains actifs d'impôts, les déductions minières, les fluctuations des taux de change, les modifications apportées aux lois fiscales, l'incidence de certaines opérations et évaluations, et la répartition du résultat entre les territoires d'exploitation de la société. En raison de ces facteurs, le taux d'imposition effectif de la société devrait fluctuer considérablement dans l'avenir.

Semestre clos le 30 juin 2023 par rapport au semestre clos le 30 juin 2022

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, les produits tirés des activités minières ont augmenté pour s'établir à 3 227,9 millions de dollars, comparativement à 2 906,7 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2022. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse de 7,6 % du volume des ventes découlant de la contribution des ventes d'or du complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana et à une augmentation de 3,4 % du prix moyen obtenu pour l'or d'une période à l'autre, le tout en partie contrebalancé par une baisse du volume des ventes d'or au complexe LaRonde et aux mines Fosterville et Meliadine.

Les coûts de production ont augmenté pour atteindre 1 396,4 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2023, par rapport à 1 319,4 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2022, ce qui est essentiellement attribuable à la contribution du complexe Canadian Malartic et à la comptabilisation en 2023 d'ajustements de la juste valeur dans le cadre de la transaction avec Yamana, alors qu'aucun ajustement de la sorte n'a été comptabilisé en 2022, et à la hausse des coûts de production aux complexes LaRonde et Meadowbank, le tout en partie contrebalancé par la baisse des coûts de production aux mines Detour Lake, Macassa et Fosterville découlant principalement de la comptabilisation, à la période comparative de 2022, d'ajustements de la juste valeur des stocks de ces mines, alors qu'aucun ajustement de la sorte n'a été comptabilisé en 2023.

Le total des coûts au comptant moyens pondérés par once d'or produite a augmenté pour s'établir à 836 \$ en fonction des sous-produits et à 866 \$ en fonction des coproduits au cours du semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 763 \$ en fonction des sous-produits et à 800 \$ en fonction des coproduits au cours du semestre clos le 30 juin 2022. L'augmentation des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits et des coproduits est surtout attribuable à la contribution des mines Detour Lake, Meliadine et Fosterville et des complexes LaRonde et Meadowbank.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise ont diminué pour atteindre 108,2 millions de dollars, comparativement à 136,2 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2022, en raison surtout de la baisse des frais engagés aux cibles d'exploration régionales au Canada et au Mexique.

L'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines a augmenté de 159,7 millions de dollars entre le semestre clos le 30 juin 2022 et le semestre clos le 30 juin 2023 pour s'établir à 685,2 millions de dollars, sous l'effet principalement de la contribution supplémentaire du complexe Canadian Malartic et de l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur du complexe Canadian Malartic lié à la répartition du prix d'acquisition par suite de la transaction avec Yamana.

Les charges administratives ont diminué pour s'établir à 95,5 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2023, en comparaison de 116,8 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2022, du fait surtout des coûts non récurrents attribuables à la fusion en 2022.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Les charges financières ont augmenté pour atteindre 59,3 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2023, par rapport à 43,6 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2022, en raison des intérêts courus sur les montants prélevés sur la facilité de crédit renouvelable et la facilité d'emprunt à terme de 600,0 millions de dollars de la société d'une période à l'autre. Les montants prélevés ont été utilisés pour financer la transaction avec Yamana.

Le profit sur les instruments financiers dérivés s'est établi à 33,0 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2023, par rapport à une perte sur instruments financiers dérivés de 12,1 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2022, ce qui s'explique par les variations favorables des taux de change et des prix des produits de base d'une période à l'autre. L'augmentation de la valeur marchande des bons de souscription s'est traduite par une perte latente de 2,3 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à une perte de 20,2 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2022. Le profit latent sur les instruments dérivés de change et les instruments dérivés sur produits de base s'est élevé à 66,0 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2023 et a été contrebalancé en partie par une perte réalisée de 30,8 millions de dollars sur les instruments dérivés de change et les instruments dérivés sur produits de base attribuable aux variations favorables des taux de change et des prix des produits de base d'une période à l'autre.

Le profit de réévaluation est attribuable à la réévaluation à la juste valeur de la participation de 50 % que la société détenait déjà dans le complexe Canadian Malartic à la clôture de la transaction avec Yamana. La juste valeur à la date d'acquisition de la participation de 50 % déjà détenue a été établie à 2 697,6 millions de dollars, donnant lieu à la comptabilisation d'un profit de réévaluation en résultat net de 1 543,4 millions de dollars pour le trimestre. La juste valeur de 2 697,6 millions de dollars constitue un élément de la contrepartie totale de 5 557,1 millions de dollars transférée dans le cadre de la transaction avec Yamana.

Les autres charges ont diminué pour atteindre 22,9 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2023, par rapport à 109,2 millions de dollars au cours du semestre clos le 30 juin 2022, du fait surtout des coûts de transaction non récurrents et des indemnités de départ associés à la fusion en 2022.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la perte de change hors trésorerie de 4,2 millions de dollars comptabilisée sur le montant net des passifs monétaires de la société libellés en monnaies étrangères était principalement attribuable à l'appréciation du dollar canadien et de l'euro par rapport au dollar américain entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023. Un profit de change hors trésorerie de 12,3 millions de dollars avait été comptabilisé au cours du premier semestre de 2022.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 268,1 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 2 411,8 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 11,1 %. Au cours du semestre clos le 30 juin 2022, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 227,1 millions de dollars sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 636,5 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 35,7 %. La diminution du taux d'imposition effectif entre le premier semestre de 2022 et le premier semestre de 2023 s'explique principalement par l'augmentation du résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière attribuable au profit de réévaluation non imposable comptabilisé au moment de l'acquisition de la participation de Yamana dans les actifs canadiens.

Mine LaRonde

À la mine LaRonde, la production d'or a reculé de 17,1 % pour s'établir à 58 635 onces au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 70 736 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de la diminution du débit et des teneurs en or moins élevées qui s'expliquent par la transition à une méthode d'exploitation sans piliers. Les coûts de production de la mine LaRonde ont été de 64,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une hausse de 88,4 % par rapport aux coûts de production de 33,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison surtout du calendrier des ventes de stocks, en partie contrebalancé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

La production d'or à la mine LaRonde a diminué de 25,3 % pour atteindre 118 168 onces pour le premier semestre de 2023, en comparaison de 158 285 onces pour le premier semestre de 2022, en raison principalement d'une diminution du débit et des teneurs en or moins élevés qui s'expliquent par la transition à une méthode d'exploitation sans piliers. Les coûts de production de la mine LaRonde ont été de 103,7 millions de dollars au premier semestre de 2023, une hausse de 29,9 % par rapport aux coûts de production de 79,8 millions de dollars au premier semestre de 2022, en raison surtout du calendrier des ventes de stocks, en partie contrebalancé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Mine LaRonde, zone 5

La production d'or à la mine LaRonde, zone 5 a augmenté de 2,1 % pour atteindre 18 145 onces au deuxième trimestre de 2023 en comparaison de 17 774 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de l'augmentation du volume de minerai traité et de l'amélioration des taux de récupération, en partie contrebalancées par la teneur en or moins élevée. Les coûts de production de la mine LaRonde, zone 5, se sont chiffrés à 21,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une hausse de 27,0 % par rapport aux coûts de production de 17,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. Cette hausse est principalement attribuable au calendrier des ventes de stocks et à une augmentation des coûts liés aux activités minières souterraines et de broyage, contrebalancés en partie par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

La production d'or à la mine LaRonde, zone 5 a augmenté de 8,4 % pour atteindre 38 219 onces pour le premier semestre de 2023, en comparaison de 35 262 onces pour le premier semestre de 2022, en raison principalement de la hausse du nombre de tonnes de minerai traité et de l'amélioration des taux de récupération, contrebalancées en partie par une teneur en or moins élevée. Les coûts de production de la mine LaRonde, zone 5 se sont chiffrés à 44,0 millions de dollars au premier semestre de 2023, une hausse de 29,9 % par rapport aux coûts de production de 33,9 millions de dollars pour le premier semestre de 2022, en raison principalement du calendrier des ventes de stocks et d'une augmentation des coûts liés aux activités minières souterraines et de broyage, contrebalancés en partie par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Complexe Canadian Malartic

Au deuxième trimestre de 2023, la production d'or au complexe Canadian Malartic a augmenté de 103,9 % pour s'établir à 177 755 onces, comparativement à une production d'or (selon la quote-part) de 87 186 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison de l'augmentation du pourcentage de participation de la société d'une période à l'autre, qui est passé de 50 % à 100 % par suite de la transaction avec Yamana. Les coûts de production du complexe Canadian Malartic se sont établis à 144,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une hausse de 155,6 % par rapport aux coûts de production de 56,4 millions de dollars selon la participation de 50 % dans le complexe Canadian Malartic au deuxième trimestre de 2022. Cette hausse s'explique par l'incidence du changement de pourcentage de participation d'une période à l'autre et la comptabilisation des ajustements de la juste valeur des stocks dans le cadre de la transaction avec Yamana, le tout en partie contrebalancé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Au premier semestre de 2023, la production d'or au complexe Canadian Malartic a augmenté de 54,1 % pour s'établir à 258 440 onces, comparativement à une production d'or (selon la quote-part) de 167 695 onces au premier semestre de 2022, en raison du changement de pourcentage de participation de la société d'une période à l'autre par suite de la transaction avec Yamana. Les coûts de production du complexe Canadian Malartic se sont établis à 201,5 millions de dollars au premier semestre de 2023, une hausse de 77,8 % par rapport aux coûts de production de 113,3 millions de dollars selon la participation de 50 % dans le complexe Canadian Malartic au premier semestre de 2022. Cette hausse s'explique par l'incidence du changement de pourcentage de participation d'une période à l'autre et la comptabilisation des ajustements de la juste valeur des stocks dans le cadre de la transaction avec Yamana, le tout en partie contrebalancé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Mine Goldex

La production d'or à la mine Goldex a augmenté de 2,3 % pour atteindre 37 716 onces au deuxième trimestre de 2023 en comparaison de 36 877 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de l'augmentation du volume de minerai traité, en partie contrebalancée par la baisse des taux de récupération. Les coûts de production de la mine Goldex se sont chiffrés à 28,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une hausse de 6,1 % par rapport aux coûts de production de 26,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des coûts de production liés aux activités minières souterraines, contrebalancée en partie par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

La production d'or à la mine Goldex a augmenté de 0,6 % pour atteindre 71 739 onces pour le premier semestre de 2023, en comparaison de 71 322 onces pour le premier semestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or plus élevée, contrebalancée en partie par la baisse des volumes de minerai traité. Les coûts de production de la mine Goldex se sont chiffrés à 56,0 millions de dollars au premier semestre de 2023, une hausse de 6,2 % par rapport aux coûts de production de 52,7 millions de dollars au premier semestre de 2022. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation des coûts liés aux activités minières souterraines et de broyage et le calendrier des ventes de stocks, en partie contrebalancés par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Mine Detour Lake

La production d'or à la mine Detour Lake a diminué de 13,4 % pour atteindre 169 352 onces au deuxième trimestre de 2023 en comparaison de 195 515 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or moins élevée, en partie contrebalancée par l'augmentation du volume de minerai traité. Les coûts de production de la mine Detour Lake se sont établis à 112,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en baisse de 17,9 % par rapport aux coûts de production de 137,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de la comptabilisation au deuxième trimestre de 2022 d'ajustements de la juste valeur des stocks dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition, alors qu'aucun ajustement de la sorte n'a été comptabilisé en 2023.

Au premier semestre de 2023, la production d'or à la mine Detour Lake a augmenté de 11,9 % pour s'établir à 331 209 onces, comparativement à 295 958 onces au premier semestre de 2022; comme la fusion a été conclue le 8 février 2022, la période comparative ne comprend que la production pour la période allant du 8 février 2022 au 30 juin 2022. Les coûts de production de la mine Detour Lake se sont établis à 226,8 millions de dollars au premier semestre de 2023, en baisse de 11,9 % par rapport aux coûts de production de 257,4 millions de dollars au premier semestre de 2022, en raison principalement du fait que la période comparative comprend des ajustements de la juste valeur des stocks, alors qu'aucun ajustement de la sorte n'a été comptabilisé en 2023, et qu'elle ne comprend que les coûts de la période allant du 8 février 2022 au 30 juin 2022.

Mine Macassa

La production d'or à la mine Macassa a diminué de 6,9 % pour se fixer à 57 044 onces au deuxième trimestre de 2023 en comparaison de 61 262 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or moins élevée, en partie contrebalancée par l'augmentation du volume de minerai traité. Les coûts de production se sont établis à 38,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 16,8 % par rapport aux coûts de production de 33,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de l'augmentation des activités d'extraction et du calendrier de vente des stocks, en partie contrebalancés par la comptabilisation d'ajustements de la juste valeur des stocks dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition, alors qu'aucun ajustement de la sorte n'a été comptabilisé en 2023.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

La production d'or à la mine Macassa a augmenté de 41,3 % pour s'établir à 121 159 onces, comparativement à 85 750 onces pour le premier semestre de 2022; comme la fusion a été conclue le 8 février 2022, la période comparative ne comprend que la production pour la période allant du 8 février 2022 au 30 juin 2022. Les coûts de production se sont établis à 76,5 millions de dollars pour le premier semestre de 2023, en hausse de 17,1 % par rapport aux coûts de production de 65,3 millions de dollars pour le premier semestre de 2022, en raison principalement de l'augmentation des activités d'extraction et du calendrier de vente des stocks; la variation découle également du fait que la période comparative ne comprend que les coûts de la période allant du 8 février 2022 au 30 juin 2022.

Mine Meliadine

La production d'or à la mine Meliadine a diminué de 10,1 % pour atteindre 87 682 onces au deuxième trimestre de 2023 en comparaison de 97 572 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or moins élevée, en partie contrebalancée par l'augmentation du volume de minerai traité. Les coûts de production de la mine Meliadine se sont élevés à 78,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une baisse de 8,8 % par rapport aux coûts de production de 86,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement du calendrier des ventes de stocks et de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre, en partie contrebalancés par la hausse des coûts du carburant et des frais de logistique.

La production d'or à la mine Meliadine a diminué de 0,1 % pour atteindre 178 149 onces pour le premier semestre de 2023, en comparaison de 178 276 onces pour le premier semestre de 2022, en raison principalement de l'augmentation du volume de minerai traité, en partie contrebalancée par une teneur en or moins élevée. Les coûts de production de la mine Meliadine se sont élevés à 160,0 millions de dollars au premier semestre de 2023, une baisse de 3,1 % par rapport aux coûts de production de 165,1 millions de dollars au premier semestre de 2022, surtout en raison du calendrier des ventes de stocks, d'une diminution des frais de découverte différés et de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre, le tout en partie contrebalancé par la hausse des coûts du carburant et des frais de logistique.

Complexe Meadowbank

La production d'or au complexe Meadowbank a diminué de 2,0 % pour atteindre 94 775 onces au deuxième trimestre de 2023 en comparaison de 96 698 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or moins élevée, en partie contrebalancée par l'augmentation du volume de minerai traité. Les coûts de production du complexe Meadowbank se sont chiffrés à 117,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une hausse de 9,4 % par rapport aux coûts de production de 107,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des coûts liés aux activités minières souterraines et à la hausse des coûts du carburant et des frais de logistique, contrebalancées en partie par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

La production d'or au complexe Meadowbank a augmenté de 31,6 % pour atteindre 205 885 onces pour le premier semestre de 2023, en comparaison de 156 463 onces pour le premier semestre de 2022, en raison principalement d'une hausse du nombre de tonnes de minerai traité et de la teneur en or plus élevée. À la mi-janvier 2022, la mine a retrouvé un niveau d'exploitation normal après que la société a priorisé les activités de production et réduit le niveau de certaines activités de soutien, y compris la mise en valeur souterraine, en réponse à l'éclosion provoquée par le variant Omicron de la COVID-19 en décembre 2021, ce qui a influé sur la séquence d'extraction. Les coûts de production du complexe Meadowbank se sont élevés à 247,5 millions de dollars au premier semestre de 2023, une hausse de 21,3 % par rapport aux coûts de production de 204,1 millions de dollars au premier semestre de 2022, sous l'effet principalement de la hausse des coûts d'exploitation minière et des coûts du carburant et des frais de logistique, le tout en partie contrebalancé par une augmentation des stocks de minerai, une diminution des frais de découverte différés et la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

La production commerciale au projet souterrain Amaruq a commencé en août 2022.

Mine Fosterville

La production d'or à la mine Fosterville a diminué de 4,9 % pour atteindre 81 813 onces au deuxième trimestre de 2023 en comparaison de 86 065 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or moins élevée découlant principalement de la séquence d'extraction, en partie contrebalancée par l'augmentation du tonnage. Les coûts de production se sont établis à 35,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une baisse de 25,8 % par rapport aux coûts de production de 48,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. Cette baisse est essentiellement attribuable à la comptabilisation au deuxième trimestre de 2022 d'ajustements de la juste valeur des stocks dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition, alors qu'aucun ajustement de la sorte n'a été comptabilisé en 2023.

Au premier semestre de 2023, la production d'or à la mine Fosterville a augmenté de 0,3 % pour s'établir à 168 371 onces, comparativement à 167 892 onces au premier semestre de 2022; comme la fusion a été conclue le 8 février 2022, la période comparative ne comprend que la production pour la période allant du 8 février 2022 au 30 juin 2022. Les coûts de production se sont établis à 72,4 millions de dollars pour le premier semestre de 2023, en baisse de 46,9 % par rapport aux coûts de production de 136,3 millions de dollars pour le premier semestre de 2022, en raison principalement de la comptabilisation au premier semestre de 2022 des ajustements de la juste valeur des stocks dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition en 2023 et du fait que la période comparative ne comprend que les coûts allant de la période du 8 février 2022 au 30 juin 2022.

Le 29 mai 2023, la Victorian EPA (State of Victoria Environmental Protection Authority) a levé l'avis d'interdiction visant Fosterville qui avait été imposé à la fin de 2021, ce qui a permis à la mine de reprendre ses activités normales tout au long du mois de juin.

Mine Kittilä

À la mine Kittilä, la production d'or a diminué de 22,7 % pour s'établir à 50 130 onces au deuxième trimestre de 2023, en comparaison de 64 814 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement d'une baisse du nombre de tonnes de minerai traité, contrebalancée en partie par la teneur en or plus élevée. Les coûts de production de la mine Kittilä se sont chiffrés à 43,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une baisse de 18,7 % par rapport aux coûts de production de 53,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. Cette baisse est principalement attribuable à la consommation de stocks de minerai et au calendrier des ventes de stocks, contrebalancés en partie par la hausse des coûts liés aux activités de broyage.

La production d'or à la mine Kittilä a augmenté de 3,2 % pour atteindre 113 822 onces pour le premier semestre de 2023, en comparaison de 110 322 onces pour le premier semestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or plus élevée et de la hausse des taux de récupération, contrebalancées en partie une baisse du nombre de tonnes de minerai traité. Les coûts de production de la mine Kittilä se sont chiffrés à 96,6 millions de dollars pour le premier semestre de 2023, une baisse de 6,0 % par rapport aux coûts de production de 102,8 millions de dollars pour le premier semestre de 2022. Cette baisse est principalement attribuable à une augmentation des stocks de minerai et au calendrier des ventes de stocks, contrebalancés en partie par une augmentation des coûts liés aux activités de broyage.

En 2020, la Regional State Administrative Agency du nord de la Finlande a accordé à Agnico Eagle Finland Oy (« Agnico Finlande ») des permis environnementaux et des permis d'utilisation de l'eau pour permettre à Agnico Finlande d'agrandir l'installation de stockage des résidus CIL2, d'étendre les activités de la mine Kittilä à 2,0 mtpa et de construire une nouvelle conduite d'évacuation des eaux. Ces permis ont ensuite été portés en appel devant le tribunal administratif de Vaasa en Finlande. La demande d'appel a été accueillie en partie en juillet 2022, de sorte que les permis ont été de nouveau soumis à l'examen de la Regional State Administrative Agency du nord de la Finlande.

En août 2022, Agnico Finlande a interjeté appel des décisions du tribunal administratif de Vaasa devant la Cour administrative suprême (« CAS ») de Finlande et a demandé que la CAS restitue les permis par décision provisoire en attendant le résultat final de l'appel.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Le 1^{er} novembre 2022, la CAS a rendu une décision provisoire confirmant la validité du permis initial de l'installation de stockage des résidus de CIL2 et restituant les permis en matière de niveaux d'émissions d'azote pour l'exercice 2022. La décision provisoire de la CAS n'a pas restitué l'autorisation d'Agnico Finlande d'étendre les activités de la mine Kittilä à 2,0 mtpa. La décision du TAV est valide jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue par la CAS. Au cours du quatrième trimestre de 2022, Agnico Finlande a réduit ses niveaux de production souterraine pour se conformer aux exigences de volume de production minière. Agnico Finlande prévoit maintenant que la CAS rendra sa décision finale au cours du troisième trimestre de 2023. Entre-temps, la société continuera d'exercer ses activités conformément à son permis d'exploitation minière actuel de 1,6 mtpa tout en conservant la souplesse nécessaire sur le plan opérationnel pour atteindre un volume de 2,0 mtpa dans l'éventualité d'une décision finale positive de la CAS.

Si la CAS ne renouvelle pas les permis que la RSAA a accordés à Agnico Finlande en 2020 qui lui permettaient de produire à une capacité maximale de 2,0 mtpa, la société serait tenue de réduire ses activités au cours du quatrième trimestre de 2023 afin de respecter les taux permis et a l'intention de présenter une demande de permis révisée pour faire passer le niveau de production à 2,0 mtpa ou plus.

Mine Pinos Altos

À la mine Pinos Altos, la production d'or a diminué de 3,7 % pour s'établir à 22 159 onces au deuxième trimestre de 2023, en comparaison de 23 020 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison de la teneur en or moins élevée et de la baisse des taux de récupération, compensées en partie par le nombre plus élevé de tonnes de minerai traité. Les coûts de production de la mine Pinos Altos se sont chiffrés à 34,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une baisse de 13,0 % par rapport aux coûts de production de 39,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. Cette baisse est principalement attribuable au calendrier des ventes de stocks et à une baisse des coûts liés aux activités minières souterraines, contrebalancés en partie par la hausse des coûts liés aux activités minières de broyage et l'appréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

La production d'or à la mine Pinos Altos a diminué de 3,9 % pour atteindre 46 293 onces pour le premier semestre de 2023, en comparaison de 48 190 onces pour le premier semestre de 2022, en raison principalement de la teneur en or moins élevée, compensée en partie une hausse du nombre de tonnes de minerai traité. Les coûts de production de la mine Pinos Altos se sont chiffrés à 67,6 millions de dollars pour le premier semestre de 2023, une baisse de 6,6 % par rapport aux coûts de production de 72,4 millions de dollars pour le premier semestre de 2022. Cette baisse est principalement attribuable au calendrier des ventes de stocks, contrebalancé en partie par la hausse des coûts liés aux activités minières de broyage et l'appréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

Mine La India

À la mine La India, la production d'or a diminué de 10,9 % pour s'établir à 17 833 onces au deuxième trimestre de 2023, en comparaison de 20 016 onces au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement d'une baisse du nombre de tonnes de minerai traité, contrebalancée en partie par une teneur en or plus élevée. Les coûts de production de la mine La India se sont élevés à 23,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une augmentation de 35,5 % par rapport aux coûts de production de 17,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement de la consommation des stocks de minerai traité par lixiviation et de l'appréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

La production d'or à la mine La India a diminué de 18,1 % pour atteindre 34 154 onces pour le premier semestre de 2023, en comparaison de 41 718 onces pour le premier semestre de 2022, en raison principalement d'une baisse du nombre de tonnes de minerai traité, compensée en partie par une teneur en or plus élevée. Les coûts de production de la mine La India se sont élevés à 43,7 millions de dollars pour le premier semestre de 2023, une augmentation de 24,3 % par rapport aux coûts de production de 35,2 millions de dollars pour le premier semestre de 2022, en raison principalement de la consommation des stocks de minerai traité par lixiviation et de l'appréciation du peso mexicain par rapport au dollar américain d'une période à l'autre.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Examen de l'état de la situation financière

Le total de l'actif s'établissait à 29,3 milliards de dollars au 30 juin 2023, une hausse de 24,8 %, ou 5,8 milliards de dollars, par rapport au total de l'actif de 23,5 milliards de dollars au 31 décembre 2022, en raison essentiellement des actifs acquis dans le cadre de la transaction avec Yamana. La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 432,5 millions de dollars au 30 juin 2023, en baisse de 226,1 millions de dollars par rapport à ceux au 31 décembre 2022. Cette baisse s'explique essentiellement par les sorties de fonds associées à la transaction avec Yamana et la hausse des dépenses d'investissement, le tout en partie contrebalancé par des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation plus importantes d'une période à l'autre. Les stocks ont augmenté de 44,0 millions de dollars, passant de 1 209,1 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 1 253,1 millions de dollars au 30 juin 2023, principalement en raison des stocks acquis dans le cadre de la transaction avec Yamana, en partie contrebalancés par la consommation saisonnière de stocks de carburant au Nunavut. Les autres actifs courants ont augmenté de 113,0 millions de dollars, passant de 260,0 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 373,0 millions de dollars au 30 juin 2023, en raison surtout d'une augmentation de 79,0 millions de dollars des charges payées d'avance à Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana, du début de la période du transport maritime au Nunavut et d'une augmentation de 36,9 millions de dollars de l'impôt exigible à recouvrer. Les autres actifs non courants ont augmenté de 583,6 millions de dollars entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023, en raison principalement des investissements de 290,0 millions de dollars dans le projet de mise en valeur du gisement de cuivre et de zinc San Nicolás et d'une augmentation de 261,1 millions de dollars des stocks de minerai non courants d'une période à l'autre.

L'augmentation des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, qui sont passées de 18,5 milliards de dollars au 31 décembre 2022 à 21,2 milliards de dollars au 30 juin 2023, est surtout liée à l'inclusion des actifs acquis dans le cadre de la transaction avec Yamana, et aux acquisitions de 861,1 millions de dollars incorporées dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 685,2 millions de dollars des amortissements pour le semestre clos le 30 juin 2023. Le goodwill a augmenté, passant de 2 044,1 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 4 574,8 millions de dollars au 30 juin 2023, ce qui s'explique par l'ajout du goodwill dans la répartition préliminaire du prix d'acquisition en lien avec la transaction avec Yamana. La juste valeur attribuée aux actifs acquis et aux passifs repris dans le prix d'acquisition de la transaction avec Yamana est provisoire et est assujettie aux ajustements fondés sur d'autres analyses et évaluations effectuées au cours de la période d'évaluation, qui ne doit pas excéder douze mois à compter de la date d'acquisition.

Le total du passif s'établissait à 9 358,4 millions de dollars au 30 juin 2023, en hausse de 2 105,0 millions de dollars par rapport à celui de 7 253,5 millions de dollars au 31 décembre 2022. Le montant net des passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés a augmenté de 945,3 millions de dollars entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023, en lien surtout avec l'ajout du montant net des passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés lié à l'acquisition de la participation de Yamana dans ses actifs canadiens. La dette à long terme a augmenté de 699,9 millions de dollars en raison d'un montant net de 100,0 millions de dollars prélevé sur la facilité de crédit de la société. Le 28 avril 2023, la société a prélevé un montant de 600,0 millions de dollars sur une facilité d'emprunt à terme afin de rembourser des montants prélevés antérieurement sur sa facilité de crédit. Les autres passifs s'établissaient à 359,6 millions de dollars au 30 juin 2023, en hausse de 287,0 millions de dollars par rapport à 72,6 millions de dollars au 31 décembre 2022, en raison principalement d'un passif de 268,1 millions de dollars engagé en lien avec le financement du projet San Nicolás. Les provisions non courantes pour restauration des lieux ont augmenté de 108,5 millions de dollars entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023, en raison principalement de la provision pour restauration des lieux additionnelle acquise dans le cadre de la transaction avec Yamana. Les dettes fournisseurs et charges à payer ont augmenté de 134,2 millions de dollars entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023, en raison principalement du calendrier des paiements. Le montant net d'impôts sur le résultat à payer a augmenté de 76,1 millions de dollars entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023, du fait que la charge d'impôt exigible a été supérieure aux paiements versés aux autorités fiscales.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Bien que la société conclue à l'occasion des contrats pour limiter le risque associé à la chute des prix des sous-produits des métaux, à l'accroissement du coût des devises (y compris les dépenses d'investissement) et du coût des intrants, les contrats servent de couverture économique pour les risques sous-jacents et ne sont pas détenus à des fins de spéculation. Agnico Eagle n'a pas recours à des contrats complexes sur dérivés pour couvrir les risques auxquels elle est exposée. Au cours du premier semestre de 2023, la société a mis en place des positions de couverture sur les devises pour soutenir les principaux coûts des intrants utilisés dans les hypothèses de budgétisation et de planification minière. Au 30 juin 2023, la société avait des contrats sur instruments dérivés de change en cours liés à des dépenses de 2 134,9 millions de dollars qui seront engagées en 2023 et en 2024 (2 907,9 millions de dollars au 31 décembre 2022) et des contrats sur instruments dérivés sur le carburant diesel liés à 17,0 millions de gallons de mazout (19,0 millions au 31 décembre 2022).

Situation de trésorerie et sources de financement

Au 30 juin 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société totalisaient 432,5 millions de dollars en regard de 658,6 millions de dollars au 31 décembre 2022. La société a pour politique d'investir l'excédent de trésorerie dans des placements qui, de l'avis de la société, sont des placements hautement liquides dont la qualité de crédit est élevée afin de réduire les risques liés à ces placements. Ces placements, dont l'échéance résiduelle est de plus de trois mois et de moins de un an à la date d'achat, sont classés à titre de placements à court terme. Les placements dont l'échéance résiduelle est de moins de trois mois à la date d'achat sont classés à titre d'équivalents de trésorerie. Les décisions de la société à l'égard de la longueur des échéances des placements qu'elle détient sont fondées sur les besoins de flux de trésorerie, les taux de rendement et divers autres facteurs.

Le fonds de roulement (actifs courants moins passifs courants) a diminué pour s'établir à 1 103,3 millions de dollars au 30 juin 2023, comparativement à 1 233,6 millions de dollars au 31 décembre 2022, en raison surtout d'une diminution de 226,1 millions de dollars de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et d'une hausse de 134,2 millions de dollars des dettes fournisseurs et charges à payer, le tout en partie compensé par une hausse de 113,0 millions de dollars des autres actifs courants et une diminution de 100,0 millions de dollars de la partie courante de la dette à long terme.

Le 7 avril 2023, Moody a relevé la perspective de la note de crédit de la société, la faisant passer de « stable » à « positive », tout en confirmant la note de crédit de Baa2. Le 20 juin 2023, Fitch Ratings a confirmé la note de crédit d'Agnico Eagle de BBB+, avec perspective stable. Ces notes de crédit de première qualité reflètent la solidité des activités et du profil de crédit de la société, ainsi que son faible niveau d'endettement et ses politiques financières prudentes tout en reconnaissant les avantages de la taille, de l'envergure et des activités de la société dans les territoires favorables à l'industrie minière.

Sous réserve de divers risques et incertitudes, y compris ceux présentés dans le présent rapport de gestion et dans la notice annuelle de la société, la société estime pouvoir générer suffisamment de flux de trésorerie d'exploitation et disposer d'une trésorerie et de facilités de crédit suffisantes pour financer ses besoins au titre des activités courantes, du fonds de roulement, des obligations contractuelles, des dettes venant à échéance, ainsi que des dépenses d'investissement et programmes d'exploration prévus. Bien que la société estime que ses sources de financement seront suffisantes pour respecter tous ses engagements obligatoires et discrétionnaires, si des événements imprévus viennent changer la situation financière de la société dans l'avenir, la société peut choisir de diminuer certains de ses engagements de dépenses discrétionnaires, lesquels comprennent certaines dépenses d'investissement et certains frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise. Se reporter à la rubrique « Profil des risques » du présent rapport de gestion.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté pour s'établir à 722,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, par rapport à 633,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 du fait surtout de l'augmentation du volume des ventes d'or au complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana, de l'augmentation de 5,8 % du prix obtenu pour l'or et des variations plus favorables du fonds de roulement entre les deux périodes, le tout en partie contrebalancé par la baisse du volume de ventes d'or aux mines Meliadine, Detour Lake et Kittilä et la hausse des coûts de production au cours de la période considérée.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté pour atteindre 1 371,6 millions de dollars pour le premier semestre de 2023, en comparaison de 1 140,7 millions de dollars pour le premier semestre de 2022, en raison principalement d'une hausse du volume des ventes d'or au complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana, d'une hausse des ventes d'or au complexe Meadowbank et à la mine Macassa et d'une hausse de 3,4 % du prix obtenu pour l'or au cours de la période considérée. La hausse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'explique également par la réduction des autres charges, des frais d'exploration et des charges administratives au cours de la période considérée.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté pour atteindre 450,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 394,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, ce qui s'explique surtout par un produit non récurrent de 40,0 millions de dollars tiré du remboursement d'un prêt en 2022 et des dépenses d'investissement supplémentaires de 15,0 millions de dollars d'une période à l'autre. La hausse des dépenses d'investissement d'une période à l'autre est principalement attribuable aux dépenses liées au complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana.

Au deuxième trimestre de 2023, la société a fait l'acquisition de titres de capitaux propres et d'autres placements d'un montant de 29,4 millions de dollars, en regard de 18,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. Les titres de capitaux propres et autres placements de la société consistent principalement en des placements dans des actions ordinaires et des bons de souscription d'actions d'entités de l'industrie minière.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté pour atteindre 1 848,9 millions de dollars au premier semestre de 2023, en regard de flux de trésorerie provenant des activités d'investissement de 141,5 millions de dollars au premier semestre de 2022, essentiellement en raison de la contrepartie en espèces nette de 1 000,6 millions de dollars versée par la société dans le cadre de la transaction avec Yamana, d'un montant en espèces non récurrent de 838,7 millions de dollars obtenu en 2022 dans le cadre de la fusion et des dépenses d'investissement additionnelles de 106,8 millions de dollars d'une période à l'autre. La hausse des dépenses d'investissement d'une période à l'autre est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses au complexe Canadian Malartic par suite de la transaction avec Yamana et aux acquisitions effectuées au complexe Meadowbank et à la mine Detour Lake.

Au premier semestre de 2023, la société a fait l'acquisition de titres de capitaux propres et d'autres placements d'un montant de 44,2 millions de dollars par rapport à un montant de 31,9 millions de dollars au premier semestre de 2022.

Activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont augmenté pour atteindre 582,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 294,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, ce qui s'explique surtout par un remboursement de 900,0 millions de dollars sur la facilité de crédit utilisée pour financer la transaction avec Yamana. Le remboursement de la facilité de crédit a été en partie financé par un produit net de 599,0 millions de dollars tiré de la facilité d'emprunt à terme.

La société a émis des actions ordinaires pour un produit net de 20,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 11,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, en raison de l'exercice d'options dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés et d'émissions dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions et du régime de réinvestissement des dividendes.

La société n'a racheté aucune action dans le cadre de l'OPRA au deuxième trimestre de 2023. Au cours du deuxième trimestre de 2022, la société a racheté 453 000 actions ordinaires pour un montant de 22,3 millions de dollars à un prix moyen de 49,13 \$ dans le cadre de l'OPRA.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont augmenté pour atteindre 254,1 millions de dollars au premier semestre de 2023, en regard de flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 462,2 millions de dollars au premier semestre de 2022, essentiellement en raison d'un produit net de 599,0 millions de dollars tiré de la facilité d'emprunt à terme qui a été utilisé pour rembourser partiellement la facilité de crédit par suite de la transaction avec Yamana, d'un produit net de 100,0 millions de dollars tiré de la facilité de crédit et d'une diminution de 25,0 millions de dollars des remboursements des billets de premier rang d'une période à l'autre.

La société a émis des actions ordinaires pour un produit net 37,0 millions de dollars au premier semestre de 2023, comparativement à 34,4 millions de dollars au premier semestre de 2022, en raison de l'exercice d'options dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés et d'émissions dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions et du régime de réinvestissement des dividendes.

Au cours du premier semestre clos de 2023, la société a racheté 100 000 actions ordinaires pour un montant de 4,8 millions de dollars à un prix moyen de 47,74 \$ dans le cadre de l'OPRA. Au cours du premier semestre de 2022, la société a racheté 453 000 actions ordinaires pour un montant de 22,3 millions de dollars à un prix moyen de 49,13 \$ dans le cadre de l'OPRA.

Le 27 avril 2023, Agnico Eagle a déclaré un dividende trimestriel en espèces de 0,40 \$ par action ordinaire versé le 15 juin 2023 aux porteurs d'actions ordinaires de la société inscrits le 1^{er} juin 2023. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983. Au deuxième trimestre de 2023, la société a versé des dividendes de 165,3 millions de dollars, par rapport aux dividendes de 149,8 millions de dollars versés au deuxième semestre de 2022. Au premier semestre de 2023, la société a versé des dividendes de 321,4 millions de dollars, une hausse de 16,8 millions de dollars par rapport aux dividendes de 304,6 millions de dollars versés au premier semestre de 2022. Bien que la société envisage de continuer à verser des dividendes, les dividendes futurs seront à la discrétion du conseil d'administration et dépendront de certains facteurs, tels que le résultat, la situation financière et les besoins en matière de capital.

Au premier semestre de 2023, la société a prélevé un montant de 1,0 milliard de dollars sur sa facilité de crédit, essentiellement pour financer la contrepartie en espèces versée dans le cadre de la transaction avec Yamana et a remboursé 900,0 millions de dollars sur le montant prélevé. Le remboursement a été en partie financé par un montant de 600,0 millions de dollars prélevé sur la facilité d'emprunt à terme de la société. Au premier semestre de 2022, la société a prélevé et remboursé un montant de 100,0 millions de dollars sur la facilité de crédit, essentiellement pour respecter les exigences d'exploitation. Au 30 juin 2023, l'encours de la facilité de crédit de la société était de 100,0 millions de dollars. Le montant disponible en vertu de la facilité de crédit est réduit du montant des lettres de crédit en cours à cette date, soit 1,0 million de dollars au 30 juin 2023, de sorte qu'un montant de 1 099,0 millions de dollars est disponible pour des prélèvements futurs.

La société a cinq facilités de lettres de crédit non consenties auprès de certaines institutions financières (les « facilités de lettres de crédit »). Au 30 juin 2023, les montants disponibles aux termes de ces facilités de lettres de crédit étaient comme suit : 400,0 millions de dollars canadiens, 320,0 millions de dollars canadiens, 200,0 millions de dollars canadiens, 200,0 millions de dollars canadiens et 75,0 millions de dollars canadiens. Au 30 juin 2023, la valeur nominale totale de la tranche non utilisée des lettres de crédit aux termes des facilités de lettres de crédit s'élevait à 715,6 millions de dollars. De plus, la société dispose d'une facilité de cautionnement (la « facilité de cautionnement ») auprès d'une institution financière lui accordant une facilité de lettres de garantie non consentie de 25,0 millions de dollars. Au 30 juin 2023, la valeur nominale totale de la tranche non utilisée des garanties aux termes de la facilité de garantie s'élevait à 12,5 millions de dollars.

Au 30 juin 2023, la société respectait toutes les clauses restrictives aux termes de la facilité de crédit, de la facilité d'emprunt à terme, des facilités de lettres de crédit, de la facilité de cautionnement et des billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté de 1 250,0 millions de dollars.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Profil des risques

La société est exposée à d'importants risques, y compris au risque lié aux fluctuations des prix des produits de base, au risque de change et à d'autres risques, en raison de la nature inhérente des activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation des sites renfermant des métaux précieux. L'évolution de la conjoncture économique et la volatilité des marchés des capitaux pourraient avoir une incidence importante sur le coût et la disponibilité du financement ainsi que sur l'ensemble des liquidités d'Agnico Eagle. Les produits, les résultats et les flux de trésorerie d'Agnico Eagle subissent les contrecoups des fluctuations des prix de l'or, de l'argent, du zinc et du cuivre. L'instabilité des prix de l'énergie, des produits de base et des produits de consommation ainsi que des taux de change a une incidence sur les coûts de production. La société est exposée à des risques liés aux pandémies et à d'autres éclosions de maladies transmissibles, telles que la COVID-19, ainsi qu'aux incidences économiques qui en découlent. Pour une analyse plus détaillée de ces risques inhérents, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle déposée sur le site Web SEDAR des ACVM et auprès de la SEC en tant qu'élément du formulaire 40-F.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la société est responsable de la mise en œuvre et du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un cadre visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction s'est appuyée sur le cadre de travail intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« cadre de 2013 »), pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

Les contrôles et procédures de communication de l'information constituent un cadre plus général visant à fournir une assurance raisonnable que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie, traitée, résumée et communiquée dans les délais prescrits par ces lois, et comprennent des contrôles et des procédures conçus pour fournir l'assurance que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports transmis en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie puis communiquée à la direction de la société afin que les décisions soient prises en temps opportun en ce qui a trait à la communication de l'information.

Ensemble, les cadres que constituent le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information fournissent un contrôle interne à l'égard de l'information financière et de la communication de l'information. La société maintient des contrôles et procédures de communication de l'information qui visent à fournir une assurance raisonnable que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie puis communiquée en temps opportun. En raison des limites qui leur sont inhérentes, la société reconnaît que le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information, quelle qu'en soit la qualité de conception, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable pour ce qui est d'atteindre les objectifs souhaités en matière de contrôle, et par conséquent, ne permettent pas nécessairement de prévenir ou de détecter toutes les anomalies. De plus, l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures varie.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023, nos contrôles internes n'ont subi aucune modification ayant eu une incidence significative, ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion présente certaines mesures de rendement financier, y compris le résultat net ajusté, le résultat net ajusté par action, le total des coûts au comptant par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits), les coûts des sites miniers par tonne, les coûts de maintien tout compris par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits), la marge d'exploitation, les dépenses d'investissement de maintien et les dépenses d'investissement de mise en valeur, qui ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS. Ces mesures peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres producteurs aurifères. Les mesures de rendement financier non conformes aux PCGR doivent être prises en compte conjointement avec d'autres informations préparées selon les IFRS. Se reporter à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » dans le présent rapport de gestion pour des précisions sur la composition, l'utilité et d'autres informations concernant de telles mesures.

Résultat net ajusté et résultat net ajusté par action

Se reporter à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » dans le présent rapport de gestion pour des précisions sur la composition, l'utilité et d'autres informations concernant la présentation par la société du résultat net ajusté et du résultat net ajusté par action, qui constituent des mesures non conformes aux PCGR.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Le tableau suivant présente le calcul du résultat net ajusté et du résultat net ajusté par action pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022.

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 juin		30 juin	
	2023	2022ⁱ	2023	2022ⁱ
		Retraité		Retraité
Résultat net de la période – de base	326 821 \$	290 389 \$	2 143 712 \$	409 465 \$
Effet dilutif du règlement en trésorerie du RILT ...	(1 140) \$	(2 745) \$	(2 916) \$	398 \$
Résultat net de la période – dilué	325 681	287 644	2 140 796	409 863
(Perte) profit de change	4 014	(13 492)	4 234	(12 282)
(Profit) perte réalisé(e) et latent(e) sur instruments financiers dérivés.....	(26 433)	40 753	(32 972)	12 089
Indemnités de départ et coûts de transaction liés aux acquisitions.....	1 674	11 372	16 912	92 139
Profit de réévaluation dans le cadre de la transaction avec Yamana	—	—	(1 543 414)	—
Coûts des mesures environnementales correctives. Coûts d'intégration	(1 420)	(319)	(1 977)	(2 618)
	—	457	—	457
Perte nette sur cession d'immobilisations corporelles.....	1 058	2 828	3 601	3 914
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ⁱⁱ	22 821	39 185	22 821	152 836
Ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière ⁱⁱⁱ	(6 121)	(9 516)	(19 223)	(49 398)
Résultat net ajusté pour la période – de base	322 414 \$	361 657 \$	593 694 \$	606 602 \$
Résultat net ajusté pour la période – dilué	321 274 \$	358 912 \$	590 778 \$	607 000 \$
Résultat net par action – de base.....	0,66 \$	0,64 \$	4,45 \$	0,97 \$
Résultat net par action – dilué.....	0,66 \$	0,63 \$	4,43 \$	0,97 \$
Résultat net ajusté par action – de base	0,65 \$	0,79 \$	1,23 \$	1,44 \$
Résultat net ajusté par action – dilué.....	0,65 \$	0,79 \$	1,22 \$	1,44 \$

Notes :

- i) La société a finalisé la répartition du prix d'acquisition de Kirkland au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des ajustements ont été effectués rétrospectivement à la date d'acquisition du 8 février 2022, et les montants comparatifs ci-dessus ont été ajustés en conséquence. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société pour en savoir plus.
- ii) Aux fins de la répartition du prix d'acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la société est tenue de déterminer la juste valeur de l'actif net acquis. La juste valeur des stocks acquis est estimée sur la base des frais de vente, moins les coûts qui seront engagés, majorés d'une marge bénéficiaire sur ces coûts, ce qui a donné lieu à une hausse de la juste valeur par rapport à la valeur comptable des stocks acquis. La réévaluation des stocks vendus au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023 a engendré des coûts de production supplémentaires d'environ 22,8 millions de dollars (13,7 millions de dollars après impôts et taxes). La réévaluation des stocks vendus au cours du trimestre clos le 30 juin 2022 a engendré des coûts de production supplémentaires d'environ 39,2 millions de dollars (27,1 millions de dollars après impôts et taxes) et pour le semestre clos le 30 juin 2022 a engendré des coûts de production supplémentaires d'environ 152,8 millions de dollars (105,9 millions de dollars après impôts et taxes). Ces ajustements de la juste valeur sans effet de trésorerie, qui ont fait augmenter le coût des stocks vendus au cours de la période et qui ne sont pas représentatifs des activités poursuivies, ont été normalisés à même le résultat net par action.
- iii) Les ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière tiennent compte d'éléments comme l'écart de change comptabilisé dans la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, l'incidence des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière sur les éléments ajustés, la comptabilisation de pertes en capital non comptabilisées antérieurement, les résultats de vérifications des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, l'incidence des modifications apportées aux lois fiscales et les ajustements apportés aux déclarations d'impôts des périodes antérieures.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Total des coûts au comptant par once d'or produite et coûts des sites miniers par tonne

Se reporter à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » dans le présent rapport de gestion pour des précisions sur la composition, l'utilité et d'autres informations concernant la présentation par la société du total des coûts au comptant par once d'or produite et des coûts des sites miniers par tonne, qui constituent des mesures non conformes aux PCGR.

Le rapprochement du total des coûts au comptant par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits) et des coûts des sites miniers par tonne avec les coûts de production, à l'exception de l'amortissement, comme présentés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés présentés selon les IFRS est comme suit :

Total des coûts de production par mine

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 juin		30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Mine LaRonde.....	63 969 \$	33 949 \$	103 676 \$	79 790 \$
Mine LaRonde, zone 5.....	21 763	17 133	43 987	33 866
Complexe LaRonde	85 732	51 082	147 663	113 656
Complexe Canadian Malartic ⁱ	144 190	56 405	201 481	113 342
Mine Goldex	28 160	26 530	55 995	52 747
Mine Meliadine	78 817	86 386	160 011	165 065
Complexe Meadowbank.....	117 488	107 373	247 492	204 084
Mine Kittilä.....	43 336	53 315	96 631	102 766
Mine Detour Lake	112 796	137 429	226 818	257 394
Mine Macassa	38 545	33 001	76 504	65 315
Mine Fosterville	35 831	48 303	72 430	136 304
Mine Pinos Altos.....	34 709	39 873	67 631	72 409
Mine Creston Mascota.....	—	484	—	1 099
Mine La India.....	23 649	17 455	43 741	35 190
Coûts de production d'après les états du résultat consolidés intermédiaires résumés	<u>743 253 \$</u>	<u>657 636 \$</u>	<u>1 396 397 \$</u>	<u>1 319 371 \$</u>

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Rapprochement des coûts de production et du total des coûts au comptant par once d'or produite par mine
et rapprochement des coûts de production et des coûts des sites miniers par tonne par mine

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Mine LaRonde Par once d'or produite	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	58 635		70 736		118 168		158 285	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	63 969 \$	1 091 \$	33 949 \$	480 \$	103 676 \$	877 \$	79 790 \$	504 \$
Ajustements des stocks ⁱⁱ	(8 971)	(153)	20 746	293	13 534	115	31 673	200
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	770	13	(127)	(2)	1 848	16	(612)	(4)
Autres ajustements ^v	5 555	95	4 079	58	9 903	83	6 841	44
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	61 323 \$	1 046 \$	58 647 \$	829 \$	128 961 \$	1 091 \$	117 692 \$	744 \$
Produits tirés des sous- produits des métaux.....	(15 157)	(259)	(18 643)	(263)	(29 689)	(251)	(35 861)	(227)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	46 166 \$	787 \$	40 004 \$	566 \$	99 272 \$	840 \$	81 831 \$	517 \$

Mine LaRonde Par tonne	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	347		423		736		877	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	63 969 \$	185 \$	33 949 \$	80 \$	103 676 \$	141 \$	79 790 \$	91 \$
Coûts de production (\$ CA).....	85 861 \$	247 \$	43 317 \$	103 \$	139 434 \$	189 \$	101 332 \$	115 \$
Ajustements des stocks (\$ CA) ⁱⁱ	(11 297)	(33)	25 856	61	18 426	25	38 213	44
Autres ajustements (\$ CA) ^v ...	(3 302)	(8)	(3 371)	(8)	(6 443)	(8)	(6 877)	(8)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA).....	71 262 \$	206 \$	65 802 \$	156 \$	151 417 \$	206 \$	132 668 \$	151 \$

Mine LaRonde, zone 5 Par once d'or produite	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	18 145		17 774		38 219		35 262	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	21 763 \$	1 199 \$	17 133 \$	964 \$	43 987 \$	1 151 \$	33 866 \$	960 \$
Ajustements des stocks ⁱⁱ	(784)	(43)	350	20	(261)	(7)	815	24
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	257	14	(30)	(2)	616	16	(143)	(4)
Autres ajustements ^v	775	43	19	1	1 111	29	49	1
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	22 011 \$	1 213 \$	17 472 \$	983 \$	45 453 \$	1 189 \$	34 587 \$	981 \$
Produits tirés des sous- produits des métaux.....	(271)	(15)	(28)	(1)	(546)	(14)	(119)	(3)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	21 740 \$	1 198 \$	17 444 \$	982 \$	44 907 \$	1 175 \$	34 468 \$	978 \$

Mine LaRonde, zone 5 Par tonne	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	313		291		632		570	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	21 763 \$	70 \$	17 133 \$	59 \$	43 987 \$	70 \$	33 866 \$	59 \$
Coûts de production (\$ CA).....	29 277 \$	94 \$	21 854 \$	75 \$	59 265 \$	94 \$	43 027 \$	75 \$
Ajustements des stocks (\$ CA) ⁱⁱ	(1 147)	(4)	523	2	(409)	(1)	1 099	2
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA).....	28 130 \$	90 \$	22 377 \$	77 \$	58 856 \$	93 \$	44 126 \$	77 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Complexe LaRonde Par once d'or produite	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	76 780		88 510		156 387		193 547	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	85 732	\$ 1 117	\$ 51 082	\$ 577	\$ 147 663	\$ 944	\$ 113 656	\$ 587
Ajustements des stocks ⁱⁱ	(9 755)	(127)	21 096	238	13 273	85	32 488	168
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	1 027	13	(157)	(2)	2 464	16	(755)	(4)
Autres ajustements ^v	6 330	82	4 098	47	11 014	70	6 890	36
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	83 334	\$ 1 085	\$ 76 119	\$ 860	\$ 174 414	\$ 1 115	\$ 152 279	\$ 787
Produits tirés des sous- produits des métaux.....	(15 428)	(201)	(18 671)	(211)	(30 235)	(193)	(35 980)	(186)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	67 906	\$ 884	\$ 57 448	\$ 649	\$ 144 179	\$ 922	\$ 116 299	\$ 601

Complexe LaRonde Par tonne	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	660		714		1 368		1 447	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	85 732	\$ 130	\$ 51 082	\$ 72	\$ 147 663	\$ 108	\$ 113 656	\$ 79
Coûts de production (\$ CA).....	115 138	\$ 174	\$ 65 171	\$ 92	\$ 198 699	\$ 145	\$ 144 359	\$ 100
Ajustements des stocks (\$ CA) ⁱⁱ	(12 444)	(19)	26 379	37	18 017	13	39 312	27
Autres ajustements (\$ CA) ^v	(3 302)	(4)	(3 371)	(5)	(6 443)	(4)	(6 877)	(5)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA).....	99 392	\$ 151	\$ 88 179	\$ 124	\$ 210 273	\$ 154	\$ 176 794	\$ 122

Complexe Canadian Malartic Par once d'or produiteⁱ	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	177 755		87 186		258 440		167 695	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	144 190	\$ 811	\$ 56 405	\$ 647	\$ 201 481	\$ 780	\$ 113 342	\$ 676
Ajustements des stocks ⁱⁱ	43	—	2 139	25	538	2	2 867	17
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ^{iv}	(22 821)	(128)	—	—	(22 821)	(88)	—	—
Autres ajustements ^v	17 835	100	8 332	95	25 217	97	16 114	96
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	139 247	\$ 783	\$ 66 876	\$ 767	\$ 204 415	\$ 791	\$ 132 323	\$ 789
Produits tirés des sous- produits des métaux.....	(2 069)	(11)	(1 243)	(14)	(3 207)	(12)	(2 905)	(17)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	137 178	\$ 772	\$ 65 633	\$ 753	\$ 201 208	\$ 779	\$ 129 418	\$ 772

Complexe Canadian Malartic Par tonneⁱ	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	4 882		2 399		7 144		4 811	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	144 190	\$ 30	\$ 56 405	\$ 24	\$ 201 481	\$ 28	\$ 113 342	\$ 24
Coûts de production (\$ CA).....	194 997	\$ 40	\$ 71 080	\$ 30	\$ 271 662	\$ 38	\$ 142 709	\$ 30
Ajustements des stocks (\$ CA) ⁱⁱ	511	—	2 664	1	1 251	—	3 674	1
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks (\$ CA) ^{iv}	(30 651)	(6)	—	—	(30 651)	(4)	—	—
Autres ajustements (\$ CA) ^v	23 599	5	10 581	4	33 424	5	20 228	4
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA).....	188 456	\$ 39	\$ 84 325	\$ 35	\$ 275 686	\$ 39	\$ 166 611	\$ 35

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Mine Goldex Par once d'or produite	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	37 716		36 877		71 739		71 322	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	28 160	\$ 747	\$ 26 530	\$ 719	\$ 55 995	\$ 781	\$ 52 747	\$ 740
Ajustements des stocks ⁱⁱ	582	16	(22)	(1)	(455)	(6)	688	10
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	505	13	(56)	(1)	1 212	17	(271)	(5)
Autres ajustements ^v	40	1	41	1	102	1	95	2
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	29 287	\$ 777	\$ 26 493	\$ 718	\$ 56 854	\$ 793	\$ 53 259	\$ 747
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(11)	(1)	(5)	—	(25)	(1)	(21)	(1)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	29 276	\$ 776	\$ 26 488	\$ 718	\$ 56 829	\$ 792	\$ 53 238	\$ 746

Mine Goldex Par tonne	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	761		738		1 459		1 482	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	28 160	\$ 37	\$ 26 530	\$ 36	\$ 55 995	\$ 38	\$ 52 747	\$ 36
Coûts de production (\$ CA).....	37 859	\$ 50	\$ 33 951	\$ 46	\$ 75 486	\$ 52	\$ 67 171	\$ 45
Ajustements des stocks (\$ CA) ⁱⁱ	730	1	23	—	(660)	(1)	915	1
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA).....	38 589	\$ 51	\$ 33 974	\$ 46	\$ 74 826	\$ 51	\$ 68 086	\$ 46

Mine Meliadine Par once d'or produite	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	87 682		97 572		178 149		178 276	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	78 817	\$ 899	\$ 86 386	\$ 885	\$ 160 011	\$ 898	\$ 165 065	\$ 926
Ajustements des stocks ⁱⁱ	11 228	128	(3 671)	(38)	14 852	83	(39)	—
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	(451)	(5)	(884)	(9)	(363)	(2)	(2 195)	(13)
Autres ajustements ^v	(118)	(2)	68	1	(13)	—	163	1
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	89 476	\$ 1 020	\$ 81 899	\$ 839	\$ 174 487	\$ 979	\$ 162 994	\$ 914
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(139)	(1)	(188)	(2)	(339)	(1)	(405)	(2)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	89 337	\$ 1 019	\$ 81 711	\$ 837	\$ 174 148	\$ 978	\$ 162 589	\$ 912

Mine Meliadine Par tonne	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	461		449		937		881	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	78 817	\$ 171	\$ 86 386	\$ 192	\$ 160 011	\$ 171	\$ 165 065	\$ 187
Coûts de production (\$ CA).....	105 834	\$ 230	\$ 109 488	\$ 244	\$ 214 715	\$ 229	\$ 208 925	\$ 237
Ajustements des stocks (\$ CA) ⁱⁱ	14 556	31	(4 241)	(10)	19 606	21	284	—
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA).....	120 390	\$ 261	\$ 105 247	\$ 234	\$ 234 321	\$ 250	\$ 209 209	\$ 237

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Complexe Meadowbank Par once d'or produite	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	94 775		96 698		205 885		156 463	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	117 488	\$ 1 240	\$ 107 373	\$ 1 110	\$ 247 492	\$ 1 202	\$ 204 084	\$ 1 304
Ajustements des stocks ⁱⁱ	(5 048)	(54)	(9 132)	(94)	(6 702)	(32)	6 071	39
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	(2 118)	(22)	(1 631)	(17)	(3 617)	(18)	(3 674)	(23)
Frais liés aux sites d'exploitation placés en mode surveillance et entretien en raison de la COVID-19 ⁱⁱⁱ	—	—	—	—	—	—	(1 436)	(9)
Autres ajustements ^v	4	—	(26)	—	(51)	—	40	—
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	110 326	\$ 1 164	\$ 96 584	\$ 999	\$ 237 122	\$ 1 152	\$ 205 085	\$ 1 311
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(723)	(8)	(587)	(6)	(1 548)	(8)	(882)	(6)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	109 603	\$ 1 156	\$ 95 997	\$ 993	\$ 235 574	\$ 1 144	\$ 204 203	\$ 1 305

Complexe Meadowbank Par tonne	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	845		930		1 828		1 785	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	117 488	\$ 139	\$ 107 373	\$ 116	\$ 247 492	\$ 135	\$ 204 084	\$ 114
Coûts de production (\$ CA).....	157 407	\$ 186	\$ 136 663	\$ 147	\$ 330 385	\$ 181	\$ 259 128	\$ 145
Ajustements des stocks (\$ CA) ⁱⁱ	(6 632)	(8)	(10 911)	(12)	(8 858)	(5)	7 897	5
Frais liés aux sites d'exploitation placés en mode surveillance et entretien en raison de la COVID-19 (\$ CA) ⁱⁱⁱ	—	—	—	—	—	—	(1 793)	(1)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA).....	150 775	\$ 178	\$ 125 752	\$ 135	\$ 321 527	\$ 176	\$ 265 232	\$ 149

Mine Kittilä Par once d'or produite	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	50 130		64 814		113 822		110 322	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	43 336	\$ 864	\$ 53 315	\$ 823	\$ 96 631	\$ 849	\$ 102 766	\$ 932
Ajustements des stocks ⁱⁱ	2 784	56	(1 164)	(19)	2 744	24	(3 955)	(36)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	(925)	(18)	1 542	24	(1 558)	(14)	2 220	20
Autres ajustements ^v	(50)	(1)	39	1	(1 273)	(11)	93	1
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	45 145	\$ 901	\$ 53 732	\$ 829	\$ 96 544	\$ 848	\$ 101 124	\$ 917
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(93)	(2)	(78)	(1)	(162)	(1)	(167)	(2)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	45 052	\$ 899	\$ 53 654	\$ 828	\$ 96 382	\$ 847	\$ 100 957	\$ 915

Mine Kittilä Par tonne	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	417		556		913		1 017	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	43 336	\$ 104	\$ 53 315	\$ 96	\$ 96 631	\$ 106	\$ 102 766	\$ 101
Coûts de production (€).....	42 251	€ 101	€ 49 550	€ 89	€ 91 002	€ 100	€ 93 458	€ 92
Ajustements des stocks (€) ⁱ	946	3	(655)	(1)	832	1	(2 929)	(3)
Coûts d'exploitation des sites miniers (€).....	43 197	€ 104	€ 48 895	€ 88	€ 91 834	€ 101	€ 90 529	€ 89

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Mine Detour Lake	Trimestre clos le		Trimestre clos le		Semestre clos le		Semestre clos le	
Par once d'or produite	30 juin 2023		30 juin 2022		30 juin 2023		30 juin 2022	
Production d'or (en onces)	169 352		195 515		331 209		295 958	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	112 796	\$ 666	\$ 137 429	\$ 703	\$ 226 818	\$ 685	\$ 257 394	\$ 870
Ajustements des stocks ⁱⁱ	(474)	(3)	3 988	20	(168)	—	(12 633)	(43)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	2 541	15	—	—	6 095	18	—	—
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ^{iv}	—	—	(22 690)	(116)	—	—	(68 837)	(233)
Autres ajustements ^v	9 410	56	7 304	38	16 985	51	11 589	40
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	124 273	\$ 734	\$ 126 031	\$ 645	\$ 249 730	\$ 754	\$ 187 513	\$ 634
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(505)	(3)	(1 015)	(5)	(1 187)	(4)	(2 220)	(8)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	123 768	\$ 731	\$ 125 016	\$ 640	\$ 248 543	\$ 750	\$ 185 293	\$ 626

Mine Detour Lake	Trimestre clos le		Trimestre clos le		Semestre clos le		Semestre clos le	
Par tonne	30 juin 2023		30 juin 2022		30 juin 2023		30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	6 800		6 519		13 197		9 789	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	112 796	\$ 17	\$ 137 429	\$ 21	\$ 226 818	\$ 17	\$ 257 394	\$ 26
Coûts de production (\$ CA).....	151 645	\$ 22	\$ 175 421	\$ 27	\$ 305 553	\$ 23	\$ 327 239	\$ 33
Ajustements des stocks (\$ CA) ⁱⁱ	12 357	2	5 205	1	12 872	1	(15 867)	(2)
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks (\$ CA) ^{iv}	—	—	(29 108)	(5)	—	—	(87 508)	(9)
Autres ajustements (\$ CA) ^v	11 381	2	9 349	1	20 146	2	14 749	2
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA).....	175 383	\$ 26	\$ 160 867	\$ 24	\$ 338 571	\$ 26	\$ 238 613	\$ 24

Mine Macassa	Trimestre clos le		Trimestre clos le		Semestre clos le		Semestre clos le	
Par once d'or produite	30 juin 2023		30 juin 2022		30 juin 2023		30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	57 044		61 262		121 159		85 750	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	38 545	\$ 676	\$ 33 001	\$ 539	\$ 76 504	\$ 631	\$ 65 315	\$ 762
Ajustements des stocks ⁱⁱ	(178)	(3)	953	16	(1 473)	(11)	(1 147)	(13)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	812	14	—	—	1 949	16	—	—
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ^{iv}	—	—	501	8	—	—	(10 326)	(120)
Autres ajustements ^v	3 613	63	1 332	21	4 757	39	1 288	14
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	42 792	\$ 750	\$ 35 787	\$ 584	\$ 81 737	\$ 675	\$ 55 130	\$ 643
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(168)	(3)	(114)	(2)	(376)	(3)	(187)	(2)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	42 624	\$ 747	\$ 35 673	\$ 582	\$ 81 361	\$ 672	\$ 54 943	\$ 641

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Mine Macassa	Trimestre clos le		Trimestre clos le		Semestre clos le		Semestre clos le	
Par tonne	30 juin 2023		30 juin 2022		30 juin 2023		30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	112		88		199		135	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production	38 545 \$	344 \$	33 001 \$	374 \$	76 504 \$	384 \$	65 315 \$	483 \$
Coûts de production (\$ CA).....	51 994 \$	464 \$	42 211 \$	479 \$	103 236 \$	519 \$	83 041 \$	615 \$
Ajustements des stocks (\$ CA) ⁱⁱ	(359)	(3)	1 278	14	(2 076)	(10)	(1 366)	(10)
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks (\$ CA) ^{iv}	—	—	450	5	—	—	(13 128)	(97)
Autres ajustements (\$ CA) ^v	4 775	42	1 725	21	6 291	30	1 657	12
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA).....	56 410 \$	503 \$	45 664 \$	519 \$	107 451 \$	539 \$	70 204 \$	520 \$

Mine Fosterville	Trimestre clos le		Trimestre clos le		Semestre clos le		Semestre clos le	
Par once d'or produite	30 juin 2023		30 juin 2022		30 juin 2023		30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	81 813		86 065		168 371		167 892	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	35 831 \$	438 \$	48 303 \$	561 \$	72 430 \$	430 \$	136 304 \$	812 \$
Ajustements des stocks ⁱⁱ	(522)	(6)	(970)	(12)	(2 885)	(17)	(6 809)	(41)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	489	6	—	—	677	4	—	—
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ^{iv}	—	—	(16 997)	(197)	—	—	(73 674)	(439)
Autres ajustements ^v	(7)	(1)	—	—	39	—	—	—
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	35 791 \$	437 \$	30 336 \$	352 \$	70 261 \$	417 \$	55 821 \$	332 \$
Produits tirés des sous- produits des métaux	(121)	(1)	(125)	(1)	(278)	(1)	(313)	(1)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	35 670 \$	436 \$	30 211 \$	351 \$	69 983 \$	416 \$	55 508 \$	331 \$

Mine Fosterville	Trimestre clos le		Trimestre clos le		Semestre clos le		Semestre clos le	
Par tonne	30 juin 2023		30 juin 2022		30 juin 2023		30 juin 2022	
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes).....	176		122		324		213	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	35 831 \$	204 \$	48 303 \$	396 \$	72 430 \$	224 \$	136 304 \$	641 \$
Coûts de production (\$ A).....	54 280 \$ A	308 \$ A	71 814 \$ A	597 \$ A	108 462 \$ A	335 \$ A	189 040 \$ A	890 \$ A
Ajustements des stocks (\$ A) ⁱⁱ	(756)	(4)	(1 204)	(9)	(4 357)	(14)	(9 409)	(43)
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks (\$ A) ^{iv}	—	—	(26 678)	(218)	—	—	(102 178)	(478)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ A).....	53 524 \$ A	304 \$ A	43 932 \$ A	370 \$ A	104 105 \$ A	321 \$ A	77 453 \$ A	369 \$ A

Mine Pinos Altos	Trimestre clos le		Trimestre clos le		Semestre clos le		Semestre clos le	
Par once d'or produite	30 juin 2023		30 juin 2022		30 juin 2023		30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	22 159		23 020		46 293		48 190	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	34 709 \$	1 566 \$	39 873 \$	1 732 \$	67 631 \$	1 461 \$	72 409 \$	1 503 \$
Ajustements des stocks ⁱⁱ	761	34	(2 955)	(128)	513	11	(2 156)	(45)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production	(690)	(31)	(313)	(14)	(1 143)	(25)	(547)	(11)
Autres ajustements ^v	286	13	322	14	578	13	625	12
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	35 066 \$	1 582 \$	36 927 \$	1 604 \$	67 579 \$	1 460 \$	70 331 \$	1 459 \$
Produits tirés des sous- produits des métaux	(6 653)	(300)	(5 082)	(221)	(12 227)	(264)	(11 345)	(235)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	28 413 \$	1 282 \$	31 845 \$	1 383 \$	55 352 \$	1 196 \$	58 986 \$	1 224 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Mine Pinos Altos Par tonne	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai traité (en milliers de tonnes).....	401		366		765		750	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	34 709 \$	87 \$	39 873 \$	109 \$	67 631 \$	88 \$	72 409 \$	97 \$
Ajustements des stocks ⁱⁱ	1 905	3	(2 955)	(8)	1 657	3	(2 156)	(3)
Coûts d'exploitation des sites miniers.....	36 614 \$	90 \$	36 918 \$	101 \$	69 288 \$	91 \$	70 253 \$	94 \$

Mine Creston Mascota Par once d'or produite	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	165		635		409		1 641	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	— \$	— \$	484 \$	762 \$	— \$	— \$	1 099 \$	670 \$
Ajustements des stocks ⁱⁱ	—	—	60	95	—	—	(27)	(16)
Autres ajustements ^v	—	—	30	49	—	—	48	29
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	— \$	— \$	574 \$	906 \$	— \$	— \$	1 120 \$	683 \$
Produits tirés des sous- produits des métaux.....	—	—	(5)	(7)	—	—	(140)	(85)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	— \$	— \$	569 \$	899 \$	— \$	— \$	980 \$	598 \$

Mine Creston Mascota Par tonne^{vi}	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Tonnes de minerai traité (en milliers de tonnes).....	—		—		—		—	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production.....	— \$	— \$	484 \$	— \$	— \$	— \$	1 099 \$	— \$
Ajustements des stocks ⁱⁱ	—	—	60	—	—	—	(27)	—
Autres ajustements ^v	—	—	(544)	—	—	—	(1 072)	—
Coûts d'exploitation des sites miniers.....	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$

Mine La India Par once d'or produite	Trimestre clos le 30 juin 2023		Trimestre clos le 30 juin 2022		Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
Production d'or (en onces).....	17 833		20 016		34 154		41 718	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Coûts de production.....	23 649 \$	1 326 \$	17 455 \$	872 \$	43 741 \$	1 281 \$	35 190 \$	844 \$
Ajustements des stocks ⁱⁱ	1 318	74	1 564	78	2 766	80	2 132	51
Autres ajustements ^v	134	8	177	9	263	8	373	9
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits).....	25 101 \$	1 408 \$	19 196 \$	959 \$	46 770 \$	1 369 \$	37 695 \$	904 \$
Produits tirés des sous- produits des métaux.....	(407)	(23)	(451)	(23)	(722)	(21)	(1 159)	(28)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits).....	24 694 \$	1 385 \$	18 745 \$	936 \$	46 048 \$	1 348 \$	36 536 \$	876 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Mine La India	Trimestre clos le		Trimestre clos le		Semestre clos le		Semestre clos le	
Par tonne	30 juin 2023		30 juin 2022		30 juin 2023		30 juin 2022	
Tonnes de minerai traité (en milliers de tonnes).....	880		1 356		1 540		2 919	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Coûts de production	23 649	\$ 27	17 455	\$ 13	43 741	\$ 28	35 190	\$ 12
Ajustements des stocks ⁱⁱ	1 318	1	1 564	1	2 766	2	2 132	1
Coûts d'exploitation des sites miniers	24 967	\$ 28	19 019	\$ 14	46 507	\$ 30	37 322	\$ 13

Notes :

- i) L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans le complexe Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et la participation de 100 % après cette date.
- ii) En vertu de la méthode comptable utilisée par la société pour la comptabilisation des produits, les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients sont comptabilisés au moment du transfert de contrôle des métaux vendus au client. Comme le total des coûts au comptant par once d'or produite est calculé en fonction de la production, un ajustement de stocks est apporté pour refléter la partie de la production pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés.
- iii) Cet ajustement tient compte des coûts associés à l'interruption temporaire des activités minières aux sites miniers de la société en raison de la pandémie de COVID-19 et comprend principalement les charges salariales et les autres frais liés à l'entretien des sites et des terrains ainsi que les charges salariales liées aux employés qui ne travaillaient pas pendant la période de réduction ou d'interruption des activités. Ces charges comprennent également les charges salariales des employés qui n'ont pas pu travailler après la période d'interruption temporaire ou de réduction des activités en raison des efforts déployés par la société pour prévenir ou limiter la transmission communautaire de la COVID-19. Ces coûts étaient précédemment comptabilisés dans les Autres ajustements et sont maintenant présentés séparément pour fournir plus d'information dans le cadre du rapprochement, de façon à permettre aux investisseurs de mieux comprendre l'incidence de tels événements sur les coûts au comptant par once et les coûts des sites miniers par tonne.
- iv) Le 8 février 2022, la société a conclu la fusion et cet ajustement reflète la juste valeur attribuée aux stocks des mines Detour Lake, Macassa et Fosterville aux fins de la répartition du prix d'acquisition. Le 31 mars 2023, la société a conclu la transaction avec Yamana et cet ajustement reflète la juste valeur attribuée aux stocks du complexe Canadian Malartic dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition.
- v) Les autres ajustements comprennent l'ajout, aux coûts de production, des coûts associés à une redevance en nature de 5 % payée à l'égard du complexe Canadian Malartic, à une redevance en nature de 2 % payée à l'égard de la mine Detour Lake et à une redevance en nature de 1,5 % payée à l'égard de la mine Macassa, ainsi que des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation.
- vi) Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022, le calcul des coûts par tonne de la mine Creston Mascota exclut des coûts de production d'environ respectivement 0,5 million de dollars et 1,1 million de dollars qui ont été engagés au cours de ces périodes après la fin des activités minières à la fosse Bravo pendant le troisième trimestre de 2020.

Coûts de maintien tout compris par once d'or produite

Se reporter à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » dans le présent rapport de gestion pour des précisions sur la composition, l'utilité et d'autres informations concernant la présentation par la société des coûts de maintien tout compris par once d'or produite, qui constituent une mesure non conforme aux PCGR.

Le rapprochement des coûts de production et des coûts de maintien tout compris par once d'or produite pour les trimestres et le semestre clos les 30 juin 2023 et 2022 tant en fonction des sous-produits (les coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux) est présenté dans le tableau suivant.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Rapprochement des coûts de production et des coûts de maintien tout compris par once d'or produite

(en dollars américains par once d'or produite, sauf indication contraire)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Coûts de production d'après les états du résultat consolidés intermédiaires résumés (en milliers de dollars américains).....	743 253 \$	657 636 \$	1 396 397 \$	1 319 371 \$
Production d'or (en onces).....	873 204	858 170	1 686 017	1 518 774
Coûts de production par once d'or produite ajustée.....	851 \$	766 \$	828 \$	869 \$
Ajustements :				
Ajustements des stocks ⁱ	1	14	14	12
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ⁱⁱ	(26)	(46)	(13)	(101)
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production.....	1	(2)	3	(3)
Frais liés aux sites d'exploitation placés en mode surveillance et entretien en raison de la COVID-19 ⁱⁱⁱ	—	—	—	(1)
Autres ^{iv}	43	26	34	24
Total des coûts au comptant par once d'or produite (coproduits) ^v	870 \$	758 \$	866 \$	800 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	(30)	(32)	(30)	(37)
Total des coûts au comptant par once d'or produite (sous-produits) ^v	840 \$	726 \$	836 \$	763 \$
Ajustements :				
Dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif).....	237	231	226	197
Charges administratives (y compris la charge au titre des options sur actions).....	54	57	57	77
Provision hors trésorerie pour restauration des lieux et charges locatives de maintien ^{vi}	19	12	19	14
Coûts de maintien tout compris par once d'or produite (sous-produits).....	1 150 \$	1 026 \$	1 138 \$	1 051 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux.....	30	32	30	37
Coûts de maintien tout compris par once d'or produite (coproduits).....	1 180 \$	1 058 \$	1 168 \$	1 088 \$

Notes :

- i) En vertu de la méthode comptable utilisée par la société pour la comptabilisation des produits, les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients sont comptabilisés au moment du transfert de contrôle des métaux vendus au client. Comme le total des coûts au comptant par once d'or produite est calculé en fonction de la production, un ajustement de stocks est apporté pour refléter la partie de la production pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés.
- ii) Le 8 février 2022, la société a conclu la fusion et cet ajustement reflète la juste valeur attribuée aux stocks des mines Detour Lake, Macassar et Foster ville dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition. Le 31 mars 2023, la société a conclu la transaction avec Yamana et cet ajustement reflète la juste valeur attribuée aux stocks du complexe Canadian Malartic dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition.
- iii) Cet ajustement tient compte des coûts associés à l'interruption temporaire des activités minières aux sites miniers de la société en raison de la pandémie de COVID-19, ce qui comprend principalement les charges salariales et les autres frais liés à l'entretien des sites et des terrains ainsi que les charges salariales liées aux employés qui ne travaillaient pas pendant la période de réduction ou d'interruption des activités. Ces coûts étaient précédemment comptabilisés dans les Autres ajustements et à compter de 2022 ont été présentés séparément pour fournir plus d'information dans le cadre du rapprochement, de façon à permettre aux investisseurs de mieux comprendre l'incidence de tels événements sur les coûts au comptant par once et les coûts des sites miniers par tonne.
- iv) Les autres ajustements comprennent l'ajout, aux coûts de production, des coûts associés à une redevance en nature de 5 % payée à l'égard du complexe Canadian Malartic, à une redevance en nature de 2 % payée à l'égard de la mine Detour Lake et à une redevance en nature de 1,5 % payée à l'égard de la mine Macassa, ainsi que des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation.
- v) Le total des coûts au comptant par once d'or produite ne constitue pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR – Total des coûts au comptant par once d'or produite et coûts des sites miniers par tonne » pour en savoir plus sur l'utilisation par la société du total des coûts au comptant par once d'or produite.
- vi) Les charges locatives de maintien correspondent aux paiements de loyers au titre d'actifs de maintien.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
 (préparé selon les Normes internationales d'information financière)
 Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Marge d'exploitation

Se reporter à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » dans le présent rapport de gestion pour des précisions sur la composition, l'utilité et d'autres informations concernant la présentation par la société de la marge d'exploitation, qui constitue une mesure non conforme aux PCGR.

Le rapprochement du résultat net et de la marge d'exploitation pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 est présenté dans le tableau qui suit.

	Trimestre clos le 30 juin 2023		
	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Marge d'exploitation
Mine LaRonde	133 865 \$	(63 969) \$	69 896 \$
Mine LaRonde, zone 5.....	36 558	(21 763)	14 795
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱ	335 871	(144 190)	191 681
Mine Goldex	73 272	(28 160)	45 112
Mine Meliadine	157 179	(78 817)	78 362
Complexe Meadowbank	195 856	(117 488)	78 368
Mine Kittilä.....	102 868	(43 336)	59 532
Mine Detour Lake	317 068	(112 796)	204 272
Mine Macassa	112 879	(38 545)	74 334
Mine Fosterville.....	168 074	(35 831)	132 243
Mine Pinos Altos.....	50 389	(34 709)	15 680
Mine La India.....	34 318	(23 649)	10 669
Total sectoriel	1 718 197 \$	(743 253) \$	974 944 \$
Siège social et autres :			
Exploration et expansion de l'entreprise			54 422
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines.....			381 262
Charges administratives.....			47 312
Charges financières.....			35 837
Profit sur instruments financiers dérivés			(26 433)
Coûts des mesures environnementales correctives.....			(1 420)
Perte de change			4 014
Surveillance et entretien			9 411
Autres charges			4 199
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière			139 519
Résultat net selon les états du résultat consolidés intermédiaires résumés			326 821 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

	Semestre clos le 30 juin 2023		
	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Marge d'exploitation
Mine LaRonde	236 085 \$	(103 676) \$	132 409 \$
Mine LaRonde, zone 5	66 080	(43 987)	22 093
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱ	473 945	(201 481)	272 464
Mine Goldex	141 335	(55 995)	85 340
Mine Meliadine	326 713	(160 011)	166 702
Complexe Meadowbank	405 669	(247 492)	158 177
Mine Kittilä	218 887	(96 631)	122 256
Mine Detour Lake	623 663	(226 818)	396 845
Mine Macassa	230 738	(76 504)	154 234
Mine Fosterville	337 375	(72 430)	264 945
Mine Pinos Altos	101 837	(67 631)	34 206
Mine La India	65 531	(43 741)	21 790
Total sectoriel	3 227 858 \$	(1 396 397) \$	1 831 461 \$
Siège social et autres :			
Exploration et expansion de l'entreprise			108 190
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines			685 221
Charges administratives			95 520
Charges financières			59 285
Profit sur instruments financiers dérivés			(32 972)
Coûts des mesures environnementales correctives			(1 977)
Perte de change			4 234
Surveillance et entretien			20 656
Profit de réévaluation			(1 543 414)
Autres charges			24 879
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière			268 127
Résultat net selon les états du résultat consolidés intermédiaires résumés			2 143 712 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

	Trimestre clos le 30 juin 2022		
	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Marge d'exploitation
Mine LaRonde	124 826 \$	(33 949) \$	90 877 \$
Mine LaRonde, zone 5	24 999	(17 133)	7 866
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱ	160 866	(56 405)	104 461
Mine Goldex	68 186	(26 530)	41 656
Mine Meliadine	183 126	(86 386)	96 740
Complexe Meadowbank	175 417	(107 373)	68 044
Mine Kittilä	120 926	(53 315)	67 611
Mine Detour Lake	352 270	(137 429)	214 841
Mine Macassa	107 779	(33 001)	74 778
Mine Fosterville	173 745	(48 303)	125 442
Mine Pinos Altos	51 360	(39 873)	11 487
Mine Creston Mascota	1 126	(484)	642
Mine La India	36 432	(17 455)	18 977
Total sectoriel	1 581 058 \$	(657 636) \$	923 422 \$
Siège social et autres :			
Exploration et expansion de l'entreprise			70 352
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines			269 891
Charges administratives			49 275
Charges financières			20 961
Perte sur instruments financiers dérivés			40 753
Coûts des mesures environnementales correctives			(319)
Profit de change			(13 492)
Surveillance et entretien			9 257
Autres charges			19 893
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière			166 462
Résultat net selon les états du résultat consolidés intermédiaires résumés			290 389 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

	Semestre clos le 30 juin 2022		
	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Marge d'exploitation
Mine LaRonde.....	274 231 \$	(79 790) \$	194 441 \$
Mine LaRonde, zone 5.....	58 388	(33 866)	24 522
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱ	297 105	(113 342)	183 763
Mine Goldex	131 521	(52 747)	78 774
Mine Meliadine ⁱ	346 084	(165 065)	181 019
Complexe Meadowbank ⁱ	266 930	(204 084)	62 846
Mine Hope Bay	144	—	144
Mine Kittilä.....	216 488	(102 766)	113 722
Mine Detour Lake	600 293	(257 394)	342 899
Mine Macassa	164 248	(65 315)	98 933
Mine Fosterville	368 602	(136 304)	232 298
Mine Pinos Altos.....	103 327	(72 409)	30 918
Mine Creston Mascota.....	2 918	(1 099)	1 819
Mine La India.....	76 467	(35 190)	41 277
Total sectoriel	2 906 746 \$	(1 319 371) \$	1 587 375 \$
Siège social et autres :			
Exploration et expansion de l'entreprise.....			136 194
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines ⁱ			525 535
Charges administratives.....			116 817
Charges financières			43 614
Perte sur instruments financiers dérivés			12 089
Coûts des mesures environnementales correctives.....			(2 618)
Profit de change			(12 282)
Surveillance et entretien			19 713
Autres charges			111 791
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière			227 057
Résultat net selon les états du résultat consolidés intermédiaires résumés			409 465 \$

Notes :

- i) Les montants de certains postes déjà publiés ont été retraités pour refléter la répartition finale du prix d'acquisition dans le cadre de la fusion.
- ii) L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans le complexe Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et la participation de 100 % après cette date.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RAPPORT DE GESTION
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023

Dépenses d'investissement de maintien et dépenses d'investissement de mise en valeur

Se reporter à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » dans le présent rapport de gestion pour des précisions sur la composition, l'utilité et d'autres informations concernant l'utilisation par la société des dépenses d'investissement de maintien et des dépenses d'investissement de mise en valeur, qui constituent des mesures non conformes aux PCGR.

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Mine LaRonde.....	18 114	23 118	33 001	41 784
Mine LaRonde, zone 5.....	2 315	2 580	3 422	5 317
Complexe Canadian Malartic ⁱ	34 086	16 346	50 670	27 080
Mine Goldex	3 638	6 559	8 460	13 186
Mine Meliadine	15 704	16 104	30 790	25 185
Complexe Meadowbank	35 624	13 367	71 255	24 171
Mine Hope Bay	145	3 604	147	3 604
Mine Kittilä.....	11 958	11 468	22 293	22 818
Mine Detour Lake	60 678	73 974	113 962	86 616
Mine Macassa	8 896	8 867	15 544	13 524
Mine Forsterville.....	7 298	13 598	15 267	22 305
Mine Pinos Altos.....	8 407	7 124	16 657	12 031
Mine La India.....	51	1 315	77	2 129
Dépenses d'investissement de maintien.....	206 914	198 024	381 545	299 750
Mine LaRonde.....	12 413	14 723	21 760	27 186
Mine LaRonde, zone 5.....	5 400	3 267	11 347	6 701
Complexe Canadian Malartic ⁱ	48 918	29 335	79 939	52 087
Mine Goldex	8 838	7 448	18 127	13 056
Mine Akasaba	8 706	—	19 075	—
Mine Meliadine	37 274	21 900	55 154	35 505
Complexe Meadowbank	—	291	—	1 110
Projet souterrain Amaruq.....	(21)	18 321	310	33 682
Mine Hope Bay	2 724	1 968	3 199	1 968
Mine Kittilä.....	10 546	14 968	21 242	25 504
Mine Detour Lake	33 590	42 400	64 665	71 260
Mine Macassa	23 660	26 385	52 073	43 441
Mine Forsterville	13 300	11 270	22 404	19 753
Mine Pinos Altos.....	1 693	7 891	4 486	13 809
Mine La India.....	—	2 479	—	4 320
Autres	2 092	900	2 455	2 523
Dépenses d'investissement de mise en valeur....	209 133	203 546	376 236	351 905
Total des dépenses d'investissement.....	416 047	401 570	757 781	651 655
Ajustements au fonds de roulement.....	7 574	7 026	50 774	50 092
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines selon les tableaux des flux de trésorerie consolidés intermédiaires résumés	423 621	408 596	808 555	701 747

Note :

- i) L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans le complexe Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et la participation de 100 % après cette date.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
SOMMAIRE DES INDICATEURS CLÉS DU RENDEMENT D'EXPLOITATION
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022 ⁱ	2023	2022 ⁱ
Marge d'exploitationⁱⁱ :				
Produits tirés des activités minières	1 718 197 \$	1 581 058 \$	3 227 858 \$	2 906 746 \$
Coûts de production	743 253	657 636	1 396 397	1 319 371
Total de la marge d'exploitation ⁱⁱ	974 944	923 422	1 831 461	1 587 375
Marge d'exploitationⁱⁱ par mine :				
Mine LaRonde	69 896 \$	90 877 \$	132 409 \$	194 441 \$
Mine LaRonde, zone 5	14 795	7 866	22 093	24 522
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱⁱ	191 681	104 461	272 464	183 763
Mine Goldex	45 112	41 656	85 340	78 774
Mine Meliadine	78 362	96 740	166 702	181 019
Complexe Meadowbank	78 368	68 044	158 177	62 846
Projet Hope Bay	—	—	—	144
Mine Kittilä	59 532	67 611	122 256	113 722
Mine Detour Lake	204 272	214 841	396 845	342 899
Mine Macassa	74 334	74 778	154 234	98 933
Mine Fosterville	132 243	125 442	264 945	232 298
Mine Pinos Altos	15 680	11 487	34 206	30 918
Mine Creston Mascota	—	642	—	1 819
Mine La India	10 669	18 977	21 790	41 277
Total de la marge d'exploitation ⁱⁱ	974 944	923 422	1 831 461	1 587 375
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	381 262	269 891	685 221	525 535
Profit de réévaluation ^{iv}	—	—	(1 543 414)	—
Frais d'exploration, d'expansion de l'entreprise et autres frais	127 342	196 680	277 815	425 318
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	466 340	456 851	2 411 839	636 522
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	139 519	166 462	268 127	227 057
Résultat net de la période	326 821 \$	290 389 \$	2 143 712 \$	409 465 \$
Résultat net par action – de base	0,66 \$	0,64 \$	4,45 \$	0,97 \$
Résultat net par action – dilué	0,66 \$	0,63 \$	4,43 \$	0,97 \$
Flux de trésorerie :				
Flux de trésorerie d'exploitation	722 000 \$	633 266 \$	1 371 613 \$	1 140 698 \$
Flux de trésorerie d'investissement	(450 202) \$	(394 129) \$	(1 848 947) \$	141 523 \$
Flux de trésorerie de financement	(582 351) \$	(294 307) \$	254 082 \$	(462 165) \$
Prix obtenus :				
Or (par once)	1 975 \$	1 866 \$	1 935 \$	1 872 \$
Argent (par once)	24,43 \$	22,21 \$	23,72 \$	23,20 \$
Zinc (par tonne)	2 343 \$	3 947 \$	2 685 \$	3 769 \$
Cuivre (par tonne)	7 898 \$	8 953 \$	8 590 \$	9 591 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
SOMMAIRE DES INDICATEURS CLÉS DU RENDEMENT D'EXPLOITATION
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Production payable^v :				
Or (en onces) :				
Mine LaRonde.....	58 635	70 736	118 168	158 285
Mine LaRonde, zone 5.....	18 145	17 774	38 219	35 262
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱⁱ	177 755	87 186	258 440	167 695
Mine Goldex	37 716	36 877	71 739	71 322
Mine Meliadine	87 682	97 572	178 149	178 276
Complexe Meadowbank	94 775	96 698	205 885	156 463
Mine Kittilä.....	50 130	64 814	113 822	110 322
Mine Detour Lake	169 352	195 515	331 209	295 958
Mine Macassa	57 044	61 262	121 159	85 750
Mine Fosterville	81 813	86 065	168 371	167 892
Mine Pinos Altos.....	22 159	23 020	46 293	48 190
Mine Creston Mascota.....	165	635	409	1 641
Mine La India.....	17 833	20 016	34 154	41 718
Total de l'or (en onces)	873 204	858 170	1 686 017	1 518 774
Argent (en milliers d'onces) :	619	588	1 164	1 197
Zinc (en tonnes)	2 611	2 568	4 898	3 637
Cuivre (en tonnes).....	746	778	1 276	1 547
Métaux payables vendus^{vi} :				
Or (en onces) :				
Mine LaRonde.....	61 920	61 296	110 082	132 263
Mine LaRonde, zone 5.....	18 923	13 538	34 384	31 133
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱⁱ	168 257	85 160	240 066	157 428
Mine Goldex	37 114	36 681	73 031	70 565
Mine Meliadine	79 153	97 354	168 739	185 126
Complexe Meadowbank	98 980	93 737	209 005	142 492
Mine Hope Bay	—	—	—	98
Mine Kittilä.....	51 800	64 378	112 520	115 993
Mine Detour Lake	160 281	188 517	323 575	320 354
Mine Macassa	57 102	58 050	120 030	87 580
Mine Fosterville	85 500	93 177	174 500	195 127
Mine Pinos Altos.....	22 355	24 730	46 591	49 517
Mine Creston Mascota.....	—	599	—	1 454
Mine La India.....	17 463	19 306	33 883	40 315
Total de l'or (en onces).....	858 848	836 523	1 646 406	1 529 445
Argent (en milliers d'onces) :	597	559	1 149	1 171
Zinc (en tonnes)	2 743	1 679	4 874	2 713
Cuivre (en tonnes).....	713	783	1 281	1 549

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
SOMMAIRE DES INDICATEURS CLÉS DU RENDEMENT D'EXPLOITATION
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits^{vii} :				
Mine LaRonde	1 046 \$	829 \$	1 091 \$	744 \$
Mine LaRonde, zone 5.....	1 213	983	1 189	981
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱⁱ	783	767	791	789
Mine Goldex	777	718	793	747
Mine Meliadine	1 020	839	979	914
Complexe Meadowbank	1 164	999	1 152	1 311
Mine Kittilä.....	901	829	848	917
Mine Detour Lake	734	645	754	634
Mine Macass.....	750	584	675	643
Mine Fosterville	437	352	417	331
Mine Pinos Altos.....	1 582	1 604	1 460	1 459
Mine Creston Mascota.....	—	906	—	683
Mine La India.....	1 408	959	1 369	904
Total des coûts au comptant moyen pondéré par once d'or produite.....	870 \$	758 \$	866 \$	800 \$
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produit^{vii} :				
Mine LaRonde	787 \$	566 \$	840 \$	517 \$
Mine LaRonde, zone 5.....	1 198	982	1 175	978
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱⁱ	772	753	779	772
Mine Goldex	776	718	792	746
Mine Meliadine	1 019	837	978	912
Complexe Meadowbank	1 156	993	1 144	1 305
Mine Kittilä.....	899	828	847	915
Mine Detour Lake	731	640	750	626
Mine Macassa	747	582	672	641
Mine Fosterville	436	351	416	331
Mine Pinos Altos.....	1 282	1 383	1 196	1 224
Mine Creston Mascota.....	—	899	—	598
Mine La India.....	1 385	936	1 348	876
Total des coûts au comptant moyen pondéré par once d'or produite.....	840 \$	726 \$	836 \$	763 \$

Notes :

- i) Les montants de certains postes déjà publiés ont été retraités pour refléter la répartition finale du prix d'acquisition dans le cadre de la fusion.
- ii) La marge d'exploitation n'est pas une mesure reconnue selon les IFRS, et cette donnée peut ne pas être comparable aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. La marge d'exploitation n'est pas une mesure reconnue selon les IFRS, et cette donnée peut ne pas être comparable aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Se reporter aux rubriques « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR – Marge d'exploitation » et « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » pour en savoir plus sur l'utilisation par la société de la marge d'exploitation.
- iii) L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans le complexe Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et la participation de 100 % après cette date.
- iv) Le profit de réévaluation sur la participation de 50 % que détenait la société dans le complexe Canadian Malartic avant la transaction avec Yamana.
- v) La production payable (une mesure de la performance non financière non conforme aux PCGR) désigne la quantité de minéraux produite au cours d'une période, qui est contenue dans les produits qui sont vendus ou qui le seront par la société, que ces produits soient vendus pendant la période ou détenus dans les stocks à la fin de la période.
- vi) Les métaux payables vendus du complexe Canadian Malartic excluent la redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 5,0 % détenue par Redevances Aurifères Osisko Ltée. Les métaux payables vendus de la mine Detour Lake ne tiennent pas compte de la redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 2 % détenue par Franco-Nevada Corporation. Les métaux payables vendus de la mine Macassa ne tiennent pas compte de la redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 1,5 % détenue par Franco-Nevada Corporation.
- vii) Le total des coûts au comptant par once d'or produite ne constitue pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Se reporter aux rubriques « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR – Total des coûts au comptant par once d'or produite et coûts des sites miniers par tonne » et « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » pour en savoir plus sur le calcul et l'utilisation par la société du total des coûts au comptant par once d'or produite.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
SOMMAIRE DES INDICATEURS CLÉS DU RENDEMENT D'EXPLOITATION
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trimestres clos les							
	30 septembre 2021 ⁱⁱⁱ	31 décembre 2021	31 mars 2022 ⁱⁱⁱ	30 juin 2022 ⁱⁱⁱ	30 septembre 2022 ⁱⁱⁱ	31 décembre 2022	31 mars 2023	30 juin 2023
Marge d'exploitationⁱ :								
Produits tirés des activités minières	983 818 \$	951 531 \$	1 325 688 \$	1 581 058 \$	1 449 697 \$	1 384 719 \$	1 509 661 \$	1 718 197 \$
Coûts de production	455 627	467 068	661 735	657 636	657 073	666 877	653 144	743 253
Total de la marge d'exploitation ⁱ	528 191	484 463	663 953	923 422	792 624	717 842	856 517	974 944
Marge d'exploitationⁱ par mine :								
Mine LaRonde	125 770	87 070	103 564	90 877	77 180	68 917	62 513	69 896
Mine LaRonde, zone 5	19 449	17 557	16 656	7 866	20 137	12 814	7 298	14 795
Complexe Canadian Malartic ⁱⁱ	93 439	96 252	79 302	104 461	72 905	83 535	80 783	191 681
Mine Goldex	29 421	39 182	37 118	41 656	32 375	35 533	40 228	45 112
Mine Meliadine	90 884	115 912	84 279	96 740	83 469	95 084	88 340	78 362
Complexe Meadowbank	52 087	25 872	(5 198)	68 044	97 092	42 402	79 809	78 368
Mine Hope Bay	11 633	(4 938)	144	—	—	—	—	—
Mine Kittilä	57 362	54 411	46 111	67 611	58 762	24 524	62 724	59 532
Mine Detour Lake	—	—	128 058	214 841	170 834	185 305	192 573	204 272
Mine Macassa	—	—	24 155	74 778	54 294	44 027	79 900	74 334
Mine Forsterville	—	—	106 856	125 442	103 457	104 967	132 702	132 243
Mine Pinos Altos	31 971	27 656	19 431	11 487	11 030	13 393	18 526	15 680
Mine Creston Mascota	4 186	2 628	1 177	642	487	227	—	—
Mine La India	11 989	22 861	22 300	18 977	10 602	7 114	11 121	10 669
Total de la marge d'exploitation ⁱ	528 191	484 463	663 953	923 422	792 624	717 842	856 517	974 944
Perte de valeur	—	—	—	—	—	55 000	—	—
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	191 771	191 619	255 644	269 891	283 486	285 670	303 959	381 262
Profit de réévaluation	—	—	—	—	—	—	(1 543 414)	—
Frais d'exploration, d'expansion de l'entreprise et autres frais	129 148	103 623	228 638	196 680	293 149	114 260	150 473	127 342
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	207 272	189 221	179 671	456 851	215 989	262 912	1 945 499	466 340
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	88 315	87 863	60 595	166 462	149 311	68 806	128 608	139 519
Résultat net de la période	118 957 \$	101 358 \$	119 076 \$	290 389 \$	66 678 \$	194 106 \$	1 816 891 \$	326 821 \$
Résultat net par action – de base	0,49 \$	0,41 \$	0,31 \$	0,64 \$	0,15 \$	0,43 \$	3,87 \$	0,66 \$
Résultat net par action – dilué	0,49 \$	0,41 \$	0,31 \$	0,63 \$	0,15 \$	0,43 \$	3,86 \$	0,66 \$
Flux de trésorerie :								
Flux de trésorerie d'exploitation	297 176 \$	262 114 \$	507 432 \$	633 266 \$	575 438 \$	380 500 \$	649 613 \$	722 000 \$
Flux de trésorerie d'investissement	(268 213) \$	(247 599) \$	535 652 \$	(394 129) \$	(439 296) \$	(412 685) \$	(1 398 745) \$	(450 202) \$
Flux de trésorerie de financement	(62 404) \$	(70 543) \$	(167 858) \$	(294 307) \$	(317 985) \$	(134 703) \$	836 433 \$	(582 351) \$

Notes :

- i) La marge d'exploitation n'est pas une mesure reconnue selon les IFRS, et cette donnée peut ne pas être comparable aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Se reporter aux rubriques « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR – Marge d'exploitation » et « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures de rendement » pour en savoir plus sur l'utilisation par la société de la marge d'exploitation.
- ii) L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans le complexe Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et la participation de 100 % après cette date.
- iii) Les montants de certains postes déjà publiés pour les trimestres clos en 2021 ont été retraités pour refléter la répartition finale du prix d'acquisition de TMAC le 2 février 2021 et l'application rétrospective des modifications à IAS 16. Les montants de certains postes déjà publiés pour les trimestres clos en 2022 ont été retraités pour refléter la répartition finale du prix d'acquisition dans le cadre de la fusion.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action)
(non audité)

	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022
ACTIF		
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	432 526 \$	658 625 \$
Créances clients (note 6).....	10 141	8 579
Stocks (note 7)	1 253 112	1 209 075
Impôts sur le résultat recouvrables	25 696	35 054
Juste valeur des instruments financiers dérivés (notes 6 et 16).....	14 792	8 774
Autres actifs courants (note 8 A)).....	372 984	259 952
Total des actifs courants.....	2 109 251	2 180 059
Actifs non courants :		
Goodwill.....	4 574 777	2 044 123
Immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 9).....	21 223 554	18 459 400
Placements (notes 6, 10 et 16).....	340 974	332 742
Actif d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés.....	12 603	11 574
Autres actifs (notes 5 et 8 B)).....	1 050 493	466 910
Total de l'actif.....	29 311 652 \$	23 494 808 \$
PASSIF		
Passifs courants :		
Dettes fournisseurs et charges à payer	806 687 \$	672 503 \$
Passif associé aux paiements fondés sur des actions.....	11 310	15 148
Intérêts à payer.....	8 151	16 496
Impôts sur le résultat à payer.....	70 870	4 187
Partie courante de la dette à long terme (note 11).....	—	100 000
Provision pour restauration des lieux.....	42 818	23 508
Obligations locatives	47 964	36 466
Juste valeur des instruments financiers dérivés (notes 6 et 16).....	18 156	78 114
Total des passifs courants.....	1 005 956	946 422
Passifs non courants :		
Dette à long terme (note 11).....	1 942 019	1 242 070
Provision pour restauration des lieux.....	986 813	878 328
Obligations locatives	125 460	114 876
Passif associé aux paiements fondés sur des actions.....	10 377	17 277
Passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés.....	4 928 181	3 981 875
Autres passifs (note 5)	359 643	72 615
Total du passif.....	9 358 449	7 253 463
CAPITAUX PROPRES		
Actions ordinaires (note 12) :		
En circulation – 495 442 295 actions ordinaires émises, moins 578 087 actions détenues en fiducie.....	18 224 982	16 251 221
Options sur actions (notes 12 et 13).....	200 300	197 430
Surplus d'apport.....	22 074	23 280
Résultats non distribués (déficit)	1 558 021	(201 580)
Autres réserves (note 14)	(52 174)	(29 006)
Total des capitaux propres	19 953 203	16 241 345
Total du passif et des capitaux propres	29 311 652 \$	23 494 808 \$
Engagements et éventualités (note 19)		

Voir les notes des états financiers.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
ÉTATS DU RÉSULTAT CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)
(non audité)

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
		Retraité (note 5)		Retraité (note 5)
PRODUITS				
Produits tirés des activités minières (note 15).....	1 718 197 \$	1 581 058 \$	3 227 858 \$	2 906 746 \$
COÛTS ET CHARGES				
Production ⁱ	743 253	657 636	1 396 397	1 319 371
Exploration et expansion de l'entreprise.....	54 422	70 352	108 190	136 194
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	381 262	269 891	685 221	525 535
Charges administratives.....	47 312	49 275	95 520	116 817
Charges financières	35 837	20 961	59 285	43 614
(Profit) perte sur instruments financiers dérivés (note 16).....	(26 433)	40 753	(32 972)	12 089
Perte (profit) de change.....	4 014	(13 492)	4 234	(12 282)
Surveillance et entretien.....	9 411	9 257	20 656	19 713
Profit de réévaluation (note 5).....	—	—	(1 543 414)	—
Autres charges (note 17).....	2 779	19 574	22 902	109 173
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	466 340	456 851	2 411 839	636 522
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière.....	139 519	166 462	268 127	227 057
Résultat net de la période.....	326 821 \$	290 389 \$	2 143 712 \$	409 465 \$
Résultat net par action – de base (note 12).....	0,66 \$	0,64 \$	4,45 \$	0,97 \$
Résultat net par action – dilué (note 12)	0,66 \$	0,63 \$	4,43 \$	0,97 \$
Dividendes en espèces déclarés par action ordinaire	0,40 \$	0,40 \$	0,80 \$	0,80 \$

Note :

- i) Compte non tenu de l'amortissement, qui est présenté séparément.

Voir les notes des états financiers.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains)
(non audité)

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
		Retraité (note 5)		Retraité (note 5)
Résultat net de la période	326 821 \$	290 389 \$	2 143 712 \$	409 465 \$
Autres éléments du résultat global :				
Éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement ultérieur en résultat net :				
Instruments financiers dérivés :				
Reclassement de la réserve liée aux couvertures de flux de trésorerie en résultat net	294	294	588	588
	294	294	588	588
Éléments ne pouvant faire l'objet d'un reclassement ultérieur en résultat net :				
Obligations liées aux prestations de retraite :				
Perte (profit) de réévaluation au titre des obligations liées aux prestations de retraite.....	(220)	449	(435)	912
Incidence sur les impôts sur le résultat.....	57	(116)	112	(235)
Titres de capitaux propres				
Variation nette de la juste valeur des titres de capitaux propres	(26 692)	(136 122)	(26 653)	(104 508)
Incidence sur les impôts sur le résultat.....	783	14 769	—	9 903
	(26 072)	(121 020)	(26 976)	(93 928)
Autres éléments du résultat global de la période	(25 778)	(120 726)	(26 388)	(93 340)
Résultat global de la période	301 043 \$	169 663 \$	2 117 324 \$	316 125 \$

Voir les notes des états financiers.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action)
(non audité)

	Actions ordinaires en circulation		Options sur actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués (déficit)	Autres réserves	Total des capitaux propres
	Actions	Montant					
Solde au 31 décembre 2021	245 001 857	5 863 512 \$	191 112 \$	37 254 \$	(146 383) \$	54 276 \$	5 999 771 \$
Résultat net (retraité – note 5)	—	—	—	—	409 465	—	409 465
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	677	(94 017)	(93 340)
Total des autres éléments du résultat global (retraité – note 5)	—	—	—	—	410 142	(94 017)	316 125
Transactions avec les propriétaires :							
Actions émises dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés (notes 12 et 13 A))	529 195	29 143	(5 198)	—	—	—	23 945
Actions émises à l'acquisition de Kirkland Lake Gold (« Kirkland »), déduction faite des coûts d'émission (note 5) ...	209 274 263	10 268 160	—	—	—	—	10 268 160
Options sur actions (notes 12 et 13 A))	—	—	9 299	—	—	—	9 299
Actions émises dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions (note 13 B))	286 967	15 542	—	—	—	—	15 542
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	1 149 810	58 442	—	—	—	—	58 442
Rachats d'actions (note 12)	(200 000)	(7 122)	—	(15 136)	—	—	(22 258)
Dividendes déclarés (0,80 \$ par action)	—	—	—	—	(362 981)	—	(362 981)
Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles, régime d'unités d'actions liées au rendement et régime d'incitation à long terme (notes 12 et 13 C), D))	(266 103)	(11 165)	—	—	—	—	(11 165)
Solde retraité au 30 juin 2022	455 775 989	16 216 512 \$	195 213 \$	22 118 \$	(99 222) \$	(39 741) \$	16 294 880 \$
Solde retraité au 31 décembre 2022 ..	456 465 296	16 251 221 \$	197 430 \$	23 280 \$	(201 580) \$	(29 006) \$	16 241 345 \$
Résultat net	—	—	—	—	2 143 712	—	2 143 712
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	(323)	(26 065)	(26 388)
Total du résultat global	—	—	—	—	2 143 389	(26 065)	2 117 324
Transfert de la perte sur cession de titres de capitaux propres au déficit	—	—	—	—	(2 897)	2 897	—
Transactions avec les propriétaires :							
Actions émises dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés (notes 12 et 13 A))	519 426	27 418	(4 366)	—	—	—	23 052
Actions émises dans le cadre de la transaction avec Yamana (note 5)	36 177 931	1 858 219	—	—	—	—	1 858 219
Options sur actions (notes 12 et 13 A))	—	—	7 236	—	—	—	7 236
Actions émises dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions (note 13 B))	415 343	20 824	—	—	—	—	20 824
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	1 269 491	59 503	—	—	—	—	59 503
Rachats d'actions (note 12)	(100 000)	(3 569)	—	(1 206)	—	—	(4 775)
Dividendes déclarés (0,80 \$ par action)	—	—	—	—	(380 891)	—	(380 891)
Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles, régime d'unités d'actions liées au rendement et régime d'incitation à long terme (notes 12 et 13 C), D))	116 721	11 366	—	—	—	—	11 366
Solde au 30 juin 2023	494 864 208	18 224 982 \$	200 300 \$	22 074 \$	1 558 021 \$	(52 174) \$	19 953 203 \$

Voir les notes des états financiers.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains)
(non audité)

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
		Retraité (note 5)		Retraité (note 5)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Résultat net de la période.....	326 821 \$	290 389 \$	2 143 712 \$	409 465 \$
Ajouter (déduire) les éléments d'ajustement :				
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines...	381 262	269 891	685 221	525 535
Profit de réévaluation (note 5)	—	—	(1 543 414)	—
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés.....	7 469	87 488	43 572	82 611
(Profit) perte latent(e) sur les instruments dérivés de change et instruments dérivés sur produits de base (note 16)	(50 088)	33 569	(65 976)	9 514
Perte latente sur les bons de souscription (note 16)	6 959	21 095	2 296	20 182
Rémunération fondée sur des actions (note 13)	13 380	6 959	26 527	29 207
Perte de change	4 014	(13 492)	4 234	(12 282)
Autres.....	3 207	10 056	5 651	7 735
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement :				
Créances clients.....	(2 930)	(233)	5 465	38 835
Impôts sur le résultat	65 428	(3 461)	89 405	(43 331)
Stocks.....	(28 815)	(10 110)	(26 747)	168 042
Autres actifs courants	(99 880)	(78 258)	(88 885)	(117 865)
Dettes fournisseurs et charges à payer	108 128	32 689	100 859	25 045
Intérêts à payer.....	(12 955)	(13 316)	(10 307)	(1 995)
Flux de trésorerie d'exploitation.....	722 000	633 266	1 371 613	1 140 698
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 9) ..	(423 621)	(408 596)	(808 555)	(701 747)
Transaction avec Yamana, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (note 5)	—	—	(1 000 617)	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis dans le cadre de l'acquisition de Kirkland (note 5)	—	—	—	838 732
Achat de titres de capitaux propres et d'autres placements	(29 427)	(18 411)	(44 164)	(31 854)
Produit tiré du remboursement d'un prêt	—	40 000	—	40 000
Autres activités d'investissement	2 846	(7 122)	4 389	(3 608)
Flux de trésorerie d'investissement.....	(450 202)	(394 129)	(1 848 947)	141 523
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Produit tiré de la facilité de crédit (note 11).....	—	—	1 000 000	100 000
Remboursement de la facilité de crédit (note 11).....	(900 000)	—	(900 000)	(100 000)
Produit tiré de la facilité d'emprunt à terme, net des coûts de financement (note 11) .	598 958	—	598 958	—
Remboursement de billets de premier rang (note 11)	(100 000)	(125 000)	(100 000)	(125 000)
Remboursement d'obligations locatives	(12 420)	(8 476)	(22 168)	(16 786)
Débours aux entreprises associées (note 5).....	(21 899)	—	(21 899)	—
Dividendes versés.....	(165 258)	(149 801)	(321 421)	(304 583)
Rachat d'actions ordinaires (notes 12 et 13)	(1 786)	(22 258)	(16 350)	(50 147)
Produit à l'exercice d'options sur actions (note 13 A).....	12 750	6 104	23 052	23 945
Actions ordinaires émises.....	7 304	5 124	13 910	10 406
Flux de trésorerie de financement.....	(582 351)	(294 307)	254 082	(462 165)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 566)	30	(2 847)	1 013
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(312 119)	(55 140)	(226 099)	821 069
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période.....	744 645	1 061 995	658 625	185 786
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période.....	432 526 \$	1 006 855 \$	432 526 \$	1 006 855 \$
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE				
Intérêts versés.....	43 437 \$	33 219 \$	56 488 \$	41 422 \$
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière payés	74 828 \$	84 678 \$	139 765 \$	188 078 \$

Voir les notes des états financiers.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 juin 2023

1. RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle » ou la « société ») exerce principalement des activités de production et de vente d'or, ainsi que des activités connexes, comme l'exploration et la mise en valeur de mines. La société compte des exploitations minières au Canada, en Australie, en Finlande et au Mexique, et mène des activités d'exploration au Canada, en Europe, en Amérique latine, en Australie et aux États-Unis. Agnico Eagle est une société ouverte constituée sous le régime des lois de la province d'Ontario au Canada. Son siège social est situé au 145 rue King Est, bureau 400, Toronto (Ontario) M5C 2Y7. Les actions ordinaires de la société sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. Agnico Eagle vend sa production d'or sur le marché mondial.

Le 26 juillet 2023, le conseil d'administration de la société a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

2. MODE DE PRÉSENTATION

A) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ci-joints d'Agnico Eagle ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et sont dressés en dollars américains. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ne comprennent pas toutes les informations requises par les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les états financiers consolidés annuels audités.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités de l'exercice 2022 de la société, notamment les méthodes comptables et les notes y afférentes, compris dans le rapport annuel et le formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui ont été préparés selon les IFRS.

La direction est d'avis que les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés reflètent tous les rajustements, qui comprennent les rajustements normaux et récurrents nécessaires à la présentation d'une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, et de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les trimestres et semestres clos les 30 juin 2023 et 2022.

Les résultats d'exploitation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui peuvent être prévus pour l'exercice prenant fin le 31 décembre 2023.

B) Mode de présentation

Aperçu

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés sur une base de continuité de l'exploitation selon la méthode du coût historique, sauf pour certains actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur. Tous les montants des états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars américains, et toutes les valeurs ont été arrondies au millier près, sauf indication contraire.

Filiales

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent les comptes d'Agnico Eagle et de ses filiales consolidées. Tous les soldes, transactions, produits et charges, profits ou pertes intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation. Les filiales sont consolidées si Agnico Eagle peut exercer le contrôle. Agnico Eagle détient le contrôle d'une entité émettrice si elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec cette entité et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. La société réévalue si elle contrôle ou non une entité émettrice lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs éléments du contrôle ont changé.

Partenariats

Un partenariat est une entreprise sur laquelle deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint et est classé à titre d'entreprise commune ou de coentreprise. Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs à celle-ci. Dans une coentreprise, la société a droit à sa quote-part de l'actif net du partenariat. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent la participation de la société dans les actifs, les passifs, les produits et les charges des entreprises communes à compter de la date à laquelle la société a commencé à exercer un contrôle conjoint. La participation de 50 % d'Agnico Eagle dans la Corporation Canadian Malartic (« CCM ») et dans Canadian Malartic GP (la « société en nom collectif »), qui détenait le complexe Canadian Malartic situé au Québec, a été comptabilisée à titre d'entreprise commune jusqu'au 31 mars 2023, date à laquelle la participation restante de 50 % a été acquise (note 5). La société comptabilise ses placements dans des coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 juin 2023

3. MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont préparés suivant les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes d'application que celles décrites dans les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES IMPORTANTS

La préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés selon les IFRS exige de la direction qu'elle pose des jugements et formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes qui y sont jointes. La direction est d'avis que les estimations utilisées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés sont raisonnables. Toutefois, les résultats réels pourraient différer considérablement de ces estimations. Les éléments nécessitant que des estimations, hypothèses et jugements importants soient posés sont décrits à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

5. ACQUISITIONS

Acquisition de placements dans le partenariat de San Nicolás

Le 6 avril 2023, Agnico Eagle et Ressources Teck Limitée (« Teck ») ont conclu une convention de coentreprise entre actionnaires visant le projet de mise en valeur du gisement de cuivre et de zinc San Nicolás, situé dans l'état de Zacatecas au Mexique. La convention prévoit qu'Agnico Eagle, par l'intermédiaire d'une filiale mexicaine en propriété exclusive, souscrira une participation de 50 % dans Minas de San Nicolás, S.A.P.I. de C.V. (« MSN ») pour une contrepartie de 580,0 millions de dollars, qui sera versée au fur et à mesure que MSN engagera des frais d'étude et de mise en valeur. À des fins de gouvernance et conformément à la convention, Agnico Eagle est réputée actionnaire à 50 % de MSN, quel que soit le nombre d'actions ayant été émises à Agnico Eagle ou à ses filiales, exception faite de certains cas de défaut. Conformément à l'IFRS 11, *Partenariats*, Agnico Eagle contrôle conjointement MSN, car les deux parties ont la capacité de prendre des décisions relativement aux activités pertinentes de MSN en raison de leur représentation égale au sein du conseil d'administration et de leurs droits de vote respectifs de 50 % chacune.

À la clôture de la transaction, la société a comptabilisé un passif d'un montant de 290,0 millions de dollars dans les autres passifs non courants, ce qui correspond à l'obligation de financement inévitable minimale qui incombe à la société en vertu de la convention, et a comptabilisé un placement correspondant de 290,0 millions de dollars dans le partenariat, qui est reflété dans les autres actifs non courants (note 8 B)).

Au cours du deuxième trimestre de 2023, les apports d'Agnico Eagle à MSN ont totalisé 21,9 millions de dollars et ont été portés en diminution de l'obligation de 290,0 millions de dollars.

Acquisition des actifs canadiens de Yamana Gold Inc. (« Yamana »)

Le 31 mars 2023, la société a conclu une transaction (la « transaction avec Yamana ») en vertu d'un plan d'arrangement conclu avec Yamana et Pan American Silver Corp. (« Pan American »), aux termes duquel Pan American a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Yamana et Yamana a vendu à Agnico Eagle les filiales et les sociétés en nom collectif de Yamana qui détenaient des participations de cette dernière dans les actifs au Canada, notamment la participation restante de 50 % dans le complexe Canadian Malartic que la société ne détenait pas à l'époque, une participation de 100 % dans le projet Wasamac (situé en Abitibi, au Québec) et dans plusieurs autres propriétés d'exploration situées en Ontario et au Manitoba. L'acquisition est venue augmenter la production, les réserves minérales et les flux de trésorerie de la société.

La société a déterminé que l'acquisition constituait un regroupement d'entreprises en vertu d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (« IFRS 3 »), dans le cadre duquel Agnico Eagle a été identifiée comme étant l'acquéreur et, par conséquent, la transaction a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3.

Avant la transaction avec Yamana, la participation de 50 % d'Agnico Eagle dans CCM et dans la société en nom collectif était contrôlée conjointement avec Yamana et répondait à la définition d'entreprise commune selon IFRS 11, Agnico Eagle comptabilisant sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges dans ses résultats consolidés. Depuis le 31 mars 2023, Agnico Eagle contrôle la totalité de CCM et de la société en nom collectif et, à l'application des exigences d'IFRS 3 en matière de regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la société a réévalué la participation de 50 % qu'elle détenait précédemment dans CCM et la société en nom collectif à la juste valeur à la date de l'acquisition. La juste valeur à la date de l'acquisition de la participation de 50 % déjà détenue a été établie à 2 697,6 millions de dollars, donnant lieu à la comptabilisation d'un profit de réévaluation en résultat net de 1 543,4 millions de dollars pour le trimestre. La juste valeur de 2 697,6 millions de dollars constitue un élément de la contrepartie totale transférée dans le cadre de la transaction avec Yamana tel que présenté dans le tableau ci-après. La juste valeur des actions ordinaires émises a été calculée en fonction du cours des 36 177 931 actions ordinaires émises à leur cours de clôture immédiatement avant la clôture de la transaction avec Yamana.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 juin 2023

5. ACQUISITIONS (suite)

Le prix d'acquisition provisoire total pour les actifs acquis, déduction faite des passifs repris, se présente comme suit :

Juste valeur des actions ordinaires émises	1 858 219 \$
Trésorerie	1 001 291
Juste valeur de la participation de 50 % déjà détenue	2 697 604
	<u>5 557 114 \$</u>

Le tableau suivant présente la répartition préliminaire du prix d'acquisition entre les actifs acquis et les passifs repris, d'après la juste valeur provisoire estimée par la direction.

	Estimations provisoires	Ajustement provisoire	Estimations provisoires ajustées
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	1 049 \$	— \$	1 049 \$
Stocks.....	165 423	—	165 423
Autres actifs courants	29 890	—	29 890
Immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	4 949 392	(1 277 584)	3 671 808
Goodwill	2 078 562	799 884	2 878 446
Autres actifs.....	330 215	—	330 215
Dettes fournisseurs, charges à payer et autres passifs	(117 905)	—	(117 905)
Provision pour restauration des lieux	(203 341)	—	(203 341)
Passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés.....	(1 646 500)	477 700	(1 168 800)
Autres passifs	(29 671)	—	(29 671)
Total des actifs acquis, déduction faite des passifs repris.....	<u>5 557 114 \$</u>	<u>— \$</u>	<u>5 557 114 \$</u>

Note :

- i) Les estimations de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris sont présentées telles qu'elles figurent dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société au 31 mars 2023.

La juste valeur de la participation de 50 % déjà détenue par Agnico Eagle et le profit de réévaluation associé ainsi que la juste valeur attribuée aux actifs acquis et aux passifs repris sont provisoires, et sont assujettis aux ajustements fondés sur d'autres analyses et évaluations effectuées au cours de la période d'évaluation, qui ne doit pas excéder douze mois à compter de la date d'acquisition. Lorsque la valeur provisoire est utilisée pour comptabiliser un regroupement d'entreprises, elle peut être ajustée de façon importante rétrospectivement au cours d'une période ultérieure. Plus précisément, la société continuera d'évaluer les nouvelles informations sur les faits et les circonstances qui existaient à la date d'acquisition relativement à la juste valeur des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, du goodwill, de la provision pour restauration des lieux et des passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés. Les montants provisoires comptabilisés au premier trimestre de 2023 ont été revus au deuxième trimestre de 2023, principalement en raison d'un changement de la base d'évaluation des intérêts miniers, ce qui entraîné le reclassement de la valeur des intérêts miniers dans le goodwill.

Les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et les actifs nets acquis dans le cadre de la transaction avec Yamana ont été consolidés avec ceux de la société à compter du 31 mars 2023. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023, la transaction avec Yamana a généré des produits de 167,5 millions de dollars et un résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 41,3 millions de dollars. Les produits et le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière consolidés totaux de la société se sont élevés à respectivement 1 718,2 millions de dollars (3 227,9 millions de dollars) et à 466,3 millions de dollars (2 411,8 millions de dollars) pour le trimestre (semestre) clos le 30 juin 2023. Si la transaction avec Yamana avait eu lieu le 1^{er} janvier 2023, les produits et le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière consolidés totaux pro forma de la société se seraient élevés à environ 3 366,3 millions de dollars et 2 461,1 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023.

Le goodwill représente la valeur attendue du potentiel d'exploration supplémentaire découlant de l'acquisition. Le goodwill ne devrait pas être déductible aux fins des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, la société a engagé des coûts de transaction de 1,7 million de dollars relativement à la transaction avec Yamana et, au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la société a engagé des coûts de transaction de 16,9 millions de dollars relativement à la transaction avec Yamana. Les coûts relatifs à l'acquisition ont été comptabilisés au poste Autres charges dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 juin 2023

5. ACQUISITIONS (suite)

Kirkland

Le 8 février 2022, la société a conclu l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de Kirkland en échange de l'émission d'actions ordinaires d'Agnico Eagle aux anciens actionnaires de Kirkland, conformément à un plan d'arrangement en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) (la « fusion »). Chaque actionnaire de Kirkland a reçu 0,7935 action ordinaire d'Agnico Eagle en contrepartie de chaque action de Kirkland, ce qui a entraîné l'émission de 209 274 263 actions ordinaires d'Agnico Eagle. Avant la fusion, Kirkland possédait et exploitait les mines Detour Lake et Macassa au Canada et la mine Fosterville en Australie, et possédait également des propriétés d'exploration au Canada et en Australie. L'acquisition de Kirkland est venue augmenter la production, les réserves minérales et les flux de trésorerie de la société.

La société a déterminé que la fusion constituait un regroupement d'entreprises en vertu d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (« IFRS 3 »), dans le cadre duquel Agnico Eagle a été identifiée comme étant l'acquéreur et, par conséquent, la fusion a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3.

Le prix d'acquisition total pour les actifs acquis, déduction faite des passifs repris, se présente comme suit :

Juste valeur des actions ordinaires émises.....	10 268 584 \$
Juste valeur des attributions de rémunération à base d'actions de remplacement consenties	14 522
	<u>10 283 106 \$</u>

Les estimations finales de la juste valeur ont été ajustées rétrospectivement à la date d'acquisition. Les montants de certains postes des états financiers déjà publiés ont été mis à jour afin de refléter l'incidence des estimations finales ajustées de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris liés à la fusion.

Le tableau suivant présente la répartition finale du prix d'acquisition entre les actifs acquis et les passifs repris de la fusion, d'après les estimations provisoires de la juste valeur précédemment présentées par la direction et les estimations finales ajustées.

	Estimations provisoiresⁱ	Ajustements	Estimations finales
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	838 732 \$	— \$	838 732 \$
Stocks.....	384 678	(35 402)	349 276
Autres actifs courants	100 094	—	100 094
Immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	10 086 336	341 935	10 428 271
Goodwill	1 804 459	(168 128)	1 636 331
Autres actifs.....	143 415	(1 628)	141 787
Dettes fournisseurs, charges à payer et autres passifs	(235 778)	—	(235 778)
Provision pour restauration des lieux	(175 839)	(52 289)	(228 128)
Passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés.....	(2 639 353)	(84 488)	(2 723 841)
Autres passifs	(23 638)	—	(23 638)
Total des actifs acquis, déduction faite des passifs repris.....	<u>10 283 106 \$</u>	<u>— \$</u>	<u>10 283 106 \$</u>

Note :

- i) Les estimations provisoires de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris sont présentées telles qu'elles figurent dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société au 31 mars 2022.

Le goodwill représente la valeur attendue des synergies d'exploitation et du potentiel d'exploration supplémentaire découlant de la fusion. Le goodwill ne devrait pas être déductible aux fins des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2022, la société a engagé des coûts de transaction et des indemnités de départ de 11,3 millions de dollars en lien avec la fusion et, au cours du semestre clos le 30 juin 2022, la société a engagé des coûts de transaction et des indemnités de départ de 92,1 millions de dollars en lien avec la fusion. Les coûts relatifs à l'acquisition ont été comptabilisés au poste Autres charges dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés.

Les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et les actifs nets de Kirkland ont été consolidés avec ceux de la société à compter du 8 février 2022. Pour le trimestre (semestre) clos le 30 juin 2022, Kirkland a généré des produits de 633,8 millions de dollars (1 133,1 millions de dollars) et un résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 295,2 millions de dollars (412,5 millions de dollars). Les produits et le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière consolidés totaux de la société se sont élevés à respectivement 1 581,1 millions de dollars (2 906,7 millions de dollars) et 456,9 millions de dollars (636,5 millions de dollars) pour le trimestre (semestre) clos le 30 juin 2022. Si l'acquisition de Kirkland avait eu lieu le 1^{er} janvier 2022, les produits et le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière consolidés totaux pro forma de la société se seraient élevés à environ 2 960,7 millions de dollars et 626,0 millions de dollars, respectivement, pour le semestre clos le 30 juin 2022.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 juin 2023

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Tous les actifs et les passifs évalués ou présentés dans les états financiers consolidés à la juste valeur sont classés dans la hiérarchie des justes valeurs décrite ci-dessous, d'après des données d'entrée du plus bas niveau qui sont importantes pour la juste valeur prise dans son ensemble :

Niveau 1 – Cours du marché non rajustés sur des marchés actifs qui sont disponibles à la date d'évaluation pour des actifs ou des passifs identiques non affectés.

Niveau 2 – Cours du marché sur des marchés non actifs, ou données d'entrée observables, soit directement ou indirectement, pour la presque totalité de la durée de l'actif ou du passif.

Niveau 3 – Prix ou techniques d'évaluation qui nécessitent des données d'entrée qui sont à la fois importantes pour l'évaluation à la juste valeur et non observables (s'appuyant sur peu ou pas d'activité sur le marché).

La hiérarchie des justes valeurs place au niveau le plus élevé les données d'entrée de niveau 1, et au niveau le plus bas les données d'entrée de niveau 3.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente

En ce qui a trait aux éléments qui sont comptabilisés à la juste valeur de façon récurrente, la société détermine si des transferts se sont produits entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant leur classement à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023 ni aucun transfert vers ou depuis le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des dettes fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

Le tableau qui suit présente un sommaire des actifs financiers et des passifs financiers de la société évalués à la juste valeur de façon récurrente au 30 juin 2023 selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers :				
Créances clients.....	— \$	10 141 \$	— \$	10 141 \$
Titres de capitaux propres.....	290 196	22 598	—	312 794
Bons de souscription d'actions.....	—	28 180	—	28 180
Juste valeur des instruments financiers dérivés.....	—	14 792	—	14 792
Total des actifs financiers	<u>290 196 \$</u>	<u>75 711 \$</u>	<u>— \$</u>	<u>365 907 \$</u>
Passifs financiers :				
Juste valeur des instruments financiers dérivés.....	— \$	18 156 \$	— \$	18 156 \$
Total des passifs financiers	<u>— \$</u>	<u>18 156 \$</u>	<u>— \$</u>	<u>18 156 \$</u>

Techniques d'évaluation

Créances clients

Les créances clients figurant sur des factures temporaires pour les ventes de concentré sont évaluées à l'aide de cours à terme provenant de données observables sur le marché pour le mois au cours duquel le règlement est prévu (classées dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs).

Titres de capitaux propres

Les titres de capitaux propres représentant des actions d'entités cotées sont comptabilisés à la juste valeur calculée au moyen des cours du marché (classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs). Les titres de capitaux propres représentant des actions d'entités non cotées sont comptabilisés à la juste valeur calculée en fonction des cours obtenus auprès des courtiers corroborés au moyen de modèles d'évaluation des options (classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs).

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 juin 2023

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR (suite)

Instruments financiers dérivés et bons de souscription

La société détient des bons de souscription d'actions de certaines entités cotées. Les bons de souscription d'actions sont comptabilisés comme étant des instruments financiers dérivés et sont présentés dans les états de la situation financière consolidés intermédiaires résumés au poste Placements. Les instruments financiers dérivés classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs sont comptabilisés à la juste valeur en fonction des cours obtenus auprès des courtiers corroborés par des modèles d'évaluation des options ou au moyen de modèles d'évaluation des options qui utilisent diverses données d'entrée combinant les cours du marché et les données d'entrée corroborées par le marché.

Juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués et comptabilisés à la juste valeur

La dette à long terme est comptabilisée au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2023. La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en appliquant un taux d'actualisation, qui reflète l'écart de taux en fonction de la note de crédit de la société, aux flux de trésorerie futurs connexes (classement dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs). Se reporter à la note 11.

Les obligations locatives sont comptabilisées au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2023. La juste valeur des obligations locatives correspond à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs, calculée au moyen du taux d'emprunt marginal actuel de la société. Elles sont réévaluées s'il y a un changement dans la durée du contrat de location, un changement dans les paiements de loyers futurs ou un changement dans l'appréciation visant à déterminer si la société exercera une option d'achat, de prolongation ou de résiliation. La juste valeur des obligations locatives ne diffère pas significativement de la valeur comptable en raison de la différence entre les taux d'emprunt marginaux utilisés à la date de comptabilisation initiale et les taux d'intérêt du marché en vigueur au 30 juin 2023.

Les prêts à recevoir non courants et les autres créances clients sont comptabilisés au coût amorti au poste Autres actifs dans les états de la situation financière consolidés intermédiaires résumés. La juste valeur des prêts à recevoir non courants et des autres créances correspond à la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures, calculée à l'aide du taux d'intérêt du marché. La juste valeur de ces actifs financiers ne diffère pas significativement de leur valeur comptable au 30 juin 2023 (note 8 B)).

7. STOCKS

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, des pertes de valeur de 1,3 million de dollars (9,8 millions de dollars en 2022) ont été comptabilisées dans les coûts de production pour ramener la valeur comptable des stocks à la valeur nette de réalisation. Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, des pertes de valeur de 1,3 million de dollars (35,5 millions de dollars en 2022) ont été comptabilisées dans les coûts de production pour ramener la valeur comptable des stocks à la valeur nette de réalisation.

8. AUTRES ACTIFS

A) Autres actifs courants

	Au 30 juin 2023		Au 31 décembre 2022
Taxes de vente fédérale et provinciale et autres à recevoir	137 166	\$	100 267
Charges payées d'avance	189 611		110 649
Placements à court terme	9 328		9 896
Autres	36 879		39 140
Total des autres actifs courants	372 984	\$	259 952

B) Autres actifs

	Au 30 juin 2023		Au 31 décembre 2022
Stocks de minerai et minerai sur les remblais de lixiviation – non courants	667 058	\$	405 988
Charges payées d'avance non courantes	43 518		26 102
Prêts à recevoir non courants	10 103		3 939
Immobilisations incorporelles	14 668		13 318
Placement dans une entreprise associée	300 945		10 732
Autres	14 201		6 831
Total des autres actifs	1 050 493	\$	466 910

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 juin 2023

8. AUTRES ACTIFS (suite)

Le placement dans une entreprise associée comprend le placement initial de 290,0 millions de dollars qu'Agnico Eagle a effectué dans le projet de mise en valeur du gisement de cuivre et de zinc San Nicolás (note 5).

La société détient actuellement une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée amortie selon la méthode linéaire, qui consiste en un contrat d'électricité acquis aux termes duquel la mine Detour Lake paye un taux inférieur à celui du marché pour la durée du contrat.

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DE MISE EN VALEUR DES MINES

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, des acquisitions de 861,1 millions de dollars (à l'exception des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines acquises dans le cadre de la transaction avec Yamana – se reporter à la note 5) (1 606,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) ont été incorporées dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines.

Les coûts d'emprunt totaux incorporés dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines pour le semestre clos le 30 juin 2023 se sont établis à environ 2,1 millions de dollars (3,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) à un taux d'incorporation dans le coût de l'actif de 1,24 % (1,16 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022).

Des actifs d'une valeur comptable nette de 8,9 millions de dollars ont été cédés par la société au cours du semestre clos le 30 juin 2023 (25,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022), ce qui a entraîné une perte sur cession de 3,6 millions de dollars (8,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) qui a été comptabilisée au poste Autres charges (produits) dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés.

Se reporter à la note 19 des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés pour prendre connaissance des engagements en capital.

10. PLACEMENTS

	Au 30 juin 2023		Au 31 décembre 2022
Titres de capitaux propres.....	312 794	\$	304 618 \$
Bons de souscription d'actions.....	28 180		28 124
Total des placements.....	340 974	\$	332 742 \$

11. DETTE À LONG TERME

Le tableau qui suit présente les détails de la dette à long terme de la société au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 :

		Au 30 juin 2023				Au 31 décembre 2022	
	Taux d'intérêt	Montant du capital	Frais de financement différés	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Billets de premier rang.....	2,78 % – 5,02 %	1 250 000	\$	(4 345)	\$	1 245 655	\$
Facilité de crédit ...	Variable	100 000		(2 719)		97 281	
Facilité d'emprunt à terme.....	Variable	600 000	\$	(917)	\$	599 083	\$
Total de la dette à long terme		1 950 000	\$	(7 981)	\$	1 942 019	\$
		1 950 000	\$	(7 981)	\$	1 862 739	\$
		1 950 000	\$	(7 981)	\$	1 342 070	\$
		1 950 000	\$	(7 981)	\$	1 261 499	\$

Le tableau suivant présente la dette à long terme comprise dans les états de la situation financière consolidés intermédiaires résumés :

	Au 30 juin 2023		Au 31 décembre 2022
Partie courante de la dette à long terme.....	—	\$	100 000 \$
Partie non courante de la dette à long terme.....	1 942 019		1 242 070
Total de la dette à long terme	1 942 019	\$	1 342 070 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 juin 2023

11. DETTE À LONG TERME (suite)

Billets de 2016

Le 30 juin 2023, la société a remboursé un montant de 100,0 millions de dollars des billets de 2016 de série A à 4,54 % à l'échéance.

Facilité de crédit

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, les prélèvements sur la facilité de crédit ont totalisé 1,0 milliard de dollars et les remboursements, 900,0 millions de dollars. Au cours du semestre clos le 30 juin 2022, les prélèvements et les remboursements ont totalisé 100,0 millions de dollars. Au 30 juin 2023, un montant de 1 099,0 millions de dollars était disponible pour des prélèvements futurs en vertu de la facilité de crédit (1 199,1 millions de dollars au 31 décembre 2022). Le montant disponible en vertu de la facilité de crédit est réduit du montant des lettres de crédit en cours de 1,0 million de dollars au 30 juin 2023 (0,9 million de dollars au 31 décembre 2022).

Le 30 juin 2023, la société a modifié sa facilité de crédit bancaire renouvelable non assortie d'une sûreté de 1,2 milliard de dollars pour faire passer le taux de référence du TIOL au Secured Overnight Financing Rate (« SOFR »).

Facilité d'emprunt à terme

Le 20 avril 2023, la société a conclu une convention de crédit avec un groupe d'institutions financières, aux termes de laquelle une facilité de crédit à terme non garantie de 600 millions de dollars (la « facilité d'emprunt à terme ») a été consentie. La société a prélevé la totalité du montant disponible en vertu de la facilité d'emprunt à terme le 28 avril 2023. La facilité d'emprunt à terme vient à échéance le 21 avril 2025 et toute dette contractée aux termes de celle-ci est exigible et doit être remboursée à cette date. Le montant disponible en vertu de facilité d'emprunt à terme se compose d'une seule avance en dollars américains au taux SOFR et d'avances au taux de base, assorties d'un taux applicable majoré d'une marge variant entre 0,00 % et 2,00 %, en fonction de la note de crédit de la société.

La facilité d'emprunt à terme comprend des clauses qui limitent les actions de la société de la même façon et dans la même mesure que les limites existantes en vertu de la facilité de crédit. La société est également tenue de maintenir un ratio de la dette nette totale sur le BAIIA inférieur à une valeur maximale précise.

12. CAPITAUX PROPRES

Résultat net par action

Le tableau suivant indique le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du résultat net de base et dilué par action :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 juin		30 juin	
	2023	2022	2023	2022
		Retraité (note 5)		Retraité (note 5)
Résultat net de la période – de base	326 821 \$	290 389 \$	2 143 712 \$	409 465 \$
Ajouter : effet dilutif du règlement en trésorerie du RILT	(1 140)	(2 745)	(2 916)	398
Résultat net de la période – dilué	325 681	287 644	2 140 796	409 863
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en milliers).....	494 138	455 285	481 553	419 997
Ajouter : effet dilutif des actions ordinaires relativement au régime d'UATI, au régime d'UAR et au RILT.....	1 209	1 252	1 279	1 275
Ajouter : effet dilutif des options sur actions à l'intention des employés.....	162	250	146	261
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en milliers).....	495 509	456 787	482 978	421 533
Résultat net par action – de base	0,66 \$	0,64 \$	4,45 \$	0,97 \$
Résultat net par action – dilué	0,66 \$	0,63 \$	4,43 \$	0,97 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 juin 2023

12. CAPITAUX PROPRES (suite)

Le résultat net dilué par action a été calculé selon la méthode du rachat d'actions. Conformément à celle-ci, les options sur actions à l'intention des employés en cours dont le prix d'exercice est supérieur au cours du marché moyen des actions ordinaires en circulation pour la période ne sont pas incluses dans le calcul du résultat net dilué par action étant donné qu'elles auraient un effet antidilutif.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, 2 598 337 options sur actions à l'intention des employés (2 711 061 en 2022) ont été exclues du calcul du résultat net dilué par action, parce que leur effet aurait été antidilutif.

Offre publique de rachat d'actions (« OPRA ») dans le cours normal des activités

Le 2 mai 2023, Agnico Eagle a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto pour lancer une OPRA, aux termes de laquelle la société est autorisée à racheter jusqu'à 500,0 millions de dollars de ses actions ordinaires, jusqu'à concurrence de 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Dans le cadre de l'OPRA, la société peut racheter ces actions ordinaires sur le marché libre, à son gré, au cours de la période commençant le 4 mai 2023 et se terminant le 3 mai 2024. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'OPRA seront annulées.

Il n'y a eu aucun rachat d'actions dans le cadre de l'OPRA d'Agnico Eagle au cours du trimestre clos le 30 juin 2023 (453 000 actions en 2022). Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la société a racheté 100 000 actions ordinaires (453 000 actions ordinaires en 2022) pour 4,8 millions de dollars (22,3 millions de dollars en 2022) à un prix moyen de 47,75 \$ (49,13 \$ en 2022) dans le cadre de l'OPRA autorisée. Au 30 juin 2023, 100 000 des actions rachetées ont été annulées (200 000 actions en 2022). La valeur comptable des actions annulées était de 3,6 millions de dollars (7,1 millions de dollars en 2022) et a été comptabilisée en réduction du capital social sur les actions ordinaires. La portion de la contrepartie versée pour le rachat des actions excédant leur valeur comptable a été comptabilisée en réduction du surplus d'apport.

13. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

A) Régime d'options sur actions à l'intention des employés (« ROAE »)

Le tableau suivant résume l'activité relative aux options sur actions en cours d'Agnico Eagle :

	Semestre clos le 30 juin 2023		Semestre clos le 30 juin 2022	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours au début de la période.....	4 976 636	75,04 \$ CA	4 482 941	74,43 \$ CA
Options attribuées.....	873 950	70,36	1 643 801	67,10
Options exercées.....	(519 426)	59,43	(529 195)	57,76
Options auxquelles il a été renoncé.....	(117 203)	78,58	(121 618)	79,68
Options expirées.....	(8 500)	58,04	—	—
En cours à la fin de la période.....	5 205 457	75,76 \$ CA	5 475 929	73,73 \$ CA
Options exerçables à la fin de la période	3 460 439	77,18 \$ CA	3 157 842	71,65 \$ CA

Le cours moyen des actions ordinaires d'Agnico Eagle pour le semestre clos le 30 juin 2023 était de 71,00 \$ CA (69,69 \$ CA en 2022).

Agnico Eagle a évalué la juste valeur des options sur actions selon le modèle de Black et Scholes d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022
Taux d'intérêt sans risque	4,26 %	1,65 %
Durée prévue des options sur actions (en années)	2,5	2,4
Volatilité prévue du cours des actions d'Agnico Eagle	36,0 %	30,0 %
Rendement prévu de l'action	3,6 %	2,9 %

La société utilise les données historiques de volatilité pour faire l'estimation de la volatilité prévue du cours des actions d'Agnico Eagle. La durée prévue des options sur actions attribuées est calculée en fonction de données historiques sur le comportement des employés quant à l'exercice des options et sur les cessations d'emploi qui surviennent après l'acquisition des droits.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 juin 2023

13. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

La charge de rémunération liée au ROAE s'est établie à 2,4 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2023 (3,2 millions de dollars en 2022) et à 7,2 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2023 (9,3 millions de dollars en 2022).

B) Programme d'incitation à l'achat d'actions

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, 415 343 actions ordinaires ont été souscrites aux termes du programme d'incitation à l'achat d'actions (286 967 actions en 2022) pour un montant de 20,8 millions de dollars (15,5 millions de dollars en 2022). La charge de rémunération totale constatée pour le trimestre clos le 30 juin 2023 relativement au programme d'incitation à l'achat d'actions a été de 3,6 millions de dollars (2,6 millions de dollars en 2022) et de 6,9 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2023 (5,2 millions de dollars en 2022).

C) Régime d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »)

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, 203 004 UATI (366 586 en 2022) ont été attribuées, 323 000 UATI ont été approuvées à une juste valeur à la date d'attribution de 11,6 millions de dollars (19,4 millions de dollars en 2022) pour les UATI attribuées et à une juste valeur estimée de 18,6 millions de dollars pour les UATI approuvées. Au cours du premier semestre de 2023, la société a capitalisé une partie du régime d'UATI en transférant 11,6 millions de dollars (19,4 millions de dollars en 2022) à une fiducie d'avantages sociaux des employés qui a ensuite acheté des actions ordinaires de la société sur le marché libre.

La charge de rémunération liée au régime d'UATI s'est établie à 9,4 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2023 (7,0 millions de dollars en 2022) et à 18,5 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2023 (13,4 millions de dollars en 2022). La charge de rémunération au titre du régime d'UATI est comptabilisée aux postes Production et Charges administratives dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés.

D) Régime d'unités d'actions liées au rendement (« UAR »)

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, 84 000 UAR ont été approuvées aux fins d'attribution (157 500 en 2022). La valeur d'une UAR à la date d'attribution se rapproche du cours du marché d'une action ordinaire de la société à la même date. Les UAR sont comptabilisées à titre de passif associé aux paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. À chaque date de clôture et au règlement, le passif associé aux paiements fondés sur des actions est réévalué, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans la charge de rémunération de la période.

La charge de rémunération liée au régime d'UAR s'est établie à 2,6 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2023 (2,0 millions de dollars en 2022) et à 3,8 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2023 (9,0 millions de dollars en 2022). La charge de rémunération au titre du régime d'UAR est comptabilisée aux postes Production et Charges administratives dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés.

E) Régime d'unités d'actions différées (« UAD »)

Le recouvrement de rémunération liée aux UAD converties s'est établi à 0,2 million de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2023 (1,2 million de dollars en 2022) et à 0,2 million de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2023 (néant en 2022). Les charges au titre du régime d'UAD ont été comptabilisées à titre de composante des charges administratives dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 juin 2023

14. AUTRES RÉSERVES

Le tableau suivant présente les variations des autres réserves pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 :

	Réserve liée aux titres de capitaux propres	Réserve liée aux couvertures de flux de trésorerie	Total
Solde au 31 décembre 2021	65 065 \$	(10 789) \$	54 276 \$
Variation nette de la réserve liée aux couvertures de flux de trésorerie	—	588	588
Variation nette de la juste valeur des titres de capitaux propres	(94 605)	—	(94 605)
Solde au 30 juin 2022	<u>(29 540) \$</u>	<u>(10 201) \$</u>	<u>(39 741) \$</u>
Solde au 31 décembre 2022	(20 518) \$	(8 488) \$	(29 006) \$
Variation nette de la réserve liée aux couvertures de flux de trésorerie	—	588	588
Transfert au déficit de la perte nette sur cession de titres de capitaux propres ...	2 897	—	2 897
Variation nette de la juste valeur des titres de capitaux propres	(26 653)	—	(26 653)
Solde au 30 juin 2023	<u>(44 274) \$</u>	<u>(7 900) \$</u>	<u>(52 174) \$</u>

La réserve liée aux couvertures de flux de trésorerie représente le règlement d'un dérivé de taux d'intérêt lié aux billets de premier rang émis en 2020. La réserve sera amortie sur la durée des billets. L'amortissement de la réserve est comptabilisé au poste Charges financières des états du résultat consolidés intermédiaires résumés.

15. PRODUITS TIRÉS DES ACTIVITÉS MINIÈRES

La société a comptabilisé les montants ci-dessous ayant trait aux produits dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	1 718 166 \$	1 582 685 \$	3 227 909 \$	2 907 537 \$
Ajustements à l'établissement des prix provisoires sur les ventes de concentrés	31	(1 627)	(51)	(791)
Total des produits tirés des activités minières	<u>1 718 197 \$</u>	<u>1 581 058 \$</u>	<u>3 227 858 \$</u>	<u>2 906 746 \$</u>

Le tableau suivant présente la ventilation des produits des activités ordinaires par métal :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients :				
Or	1 695 001 \$	1 560 058 \$	3 182 153 \$	2 861 228 \$
Argent	16 795	13 437	31 719	29 497
Zinc	1 616	3 180	4 380	4 181
Cuivre	4 754	6 010	9 657	12 631
Total des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	<u>1 718 166 \$</u>	<u>1 582 685 \$</u>	<u>3 227 909 \$</u>	<u>2 907 537 \$</u>

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 juin 2023

16. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Gestion du risque de change

La société utilise des couvertures économiques de change pour réduire la variabilité des flux de trésorerie futurs prévus découlant des fluctuations des taux de change. La société est exposée principalement aux fluctuations de change relatives au dollar américain, étant donné qu'une partie importante de ses charges d'exploitation et dépenses d'investissement sont libellées en monnaies étrangères, surtout en dollars canadiens, en dollars australiens, en euros et en pesos mexicains. Les fluctuations de change possibles augmentent la volatilité des coûts de production et des dépenses d'investissement de la société et pourraient avoir une incidence considérable sur ceux-ci. Les couvertures économiques sont liées à une partie des sorties de fonds libellées en monnaies étrangères découlant des dépenses libellées en monnaies étrangères.

Au 30 juin 2023, la société avait des contrats sur instruments dérivés en cours liés à des dépenses de 2 134,9 millions de dollars qui seront engagées en 2023 et en 2024 (2 907,9 millions de dollars au 31 décembre 2022). La société a comptabilisé des ajustements liés à la réévaluation à la valeur de marché au poste Profit sur instruments financiers dérivés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés. La société n'a pas eu recours à la comptabilité de couverture pour ces ententes.

Les profits et les pertes liés à la réévaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés de change comptabilisés à la juste valeur sont fondés sur les cours obtenus des courtiers corroborés par des modèles d'évaluation des options qui utilisent les prix à terme de la monnaie étrangère applicable à la fin de la période pour calculer la juste valeur.

Les autres stratégies de la société à l'égard des instruments dérivés de change en 2023 et 2022 consistaient principalement à vendre des options d'achat en dollars américains dont les échéances sont à court terme afin de générer des primes qui devraient, par leur nature, améliorer les taux des transactions au comptant obtenus dans le cadre de l'échange de dollars américains contre des dollars canadiens et des pesos mexicains. Toutes ces transactions sur dérivés sont arrivées à échéance avant la fin de la période, si bien qu'aucun instrument financier dérivé n'était en cours au 30 juin 2023 ou au 31 décembre 2022. Les primes sur options d'achat ont été comptabilisées au poste Profit sur instruments financiers dérivés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés.

Gestion du risque lié au prix des produits de base

Afin d'atténuer les risques liés à la fluctuation des prix du carburant diesel, la société a recours à des instruments financiers dérivés dans le but de couvrir économiquement le risque lié au prix sur une partie des coûts du carburant diesel associée principalement à l'exposition aux coûts du carburant diesel de ses activités au Nunavut. Des instruments financiers dérivés liés à 17,0 millions de gallons de mazout étaient en cours au 30 juin 2023 (19,0 millions au 31 décembre 2022). Les ajustements connexes liés à la réévaluation à la valeur de marché apportés avant le règlement ont été comptabilisés au poste Profit sur instruments financiers dérivés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés. La société n'a pas eu recours à la comptabilité de couverture pour ces ententes.

Les profits et les pertes liés à la réévaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés visant le mazout sont fondés sur les cours obtenus auprès des courtiers qui utilisent les prix à terme à la fin de la période pour calculer la juste valeur.

Bons de souscription d'actions

La société détient des bons de souscription pour faire l'acquisition de titres de capitaux propres de certains émetteurs du secteur minier. Ces bons de souscription ne s'inscrivent pas dans les activités de base de la société et, par conséquent, les profits et les pertes découlant de ces placements ne sont pas représentatifs du rendement de la société au cours de l'exercice.

Le tableau suivant présente un sommaire des montants comptabilisés au poste Profit sur instruments financiers dérivés dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 juin		30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Primes réalisées à la vente d'options d'achat sur monnaies étrangères.....	(135) \$	(451) \$	(135) \$	(769) \$
Perte latente sur les bons de souscription	6 959	21 095	2 296	20 182
Perte (profit) réalisé(e) sur instruments dérivés de change et instruments dérivés sur produits de base.....	16 831	(13 460)	30 843	(16 838)
(Profit) perte latent(e) sur instruments dérivés de change et instruments dérivés sur produits de base.....	(50 088)	33 569	(65 976)	9 514
(Profit) perte sur instruments financiers dérivés	(26 433) \$	40 753 \$	(32 972) \$	12 089 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 juin 2023

17. AUTRES CHARGES

Le tableau suivant présente des montants comptabilisés au poste Autres charges dans les états du résultat consolidés intermédiaires résumés :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 juin		30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Perte sur cession d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 9)	1 058 \$	2 828 \$	3 601 \$	3 914 \$
Produits d'intérêts.....	(1 481)	(3 770)	(3 949)	(4 975)
Coûts découlant de l'interruption temporaire et autres coûts attribuables à la pandémie de COVID-19.....	913	1 710	913	10 752
Coûts d'acquisition (note 5).....	1 673	11 372	16 912	92 139
Coûts des mesures environnementales correctives..	(1 420)	(319)	(1 977)	(2 618)
Autres coûts	2 036	7 753	7 402	9 961
Total des autres charges	<u>2 779 \$</u>	<u>19 574 \$</u>	<u>22 902 \$</u>	<u>109 173 \$</u>

18. INFORMATION SECTORIELLE

	Semestre clos le 30 juin 2023			
	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Exploration et expansion de l'entreprise	Résultat sectoriel
Mine LaRonde	236 085 \$	(103 676) \$	— \$	132 409 \$
Mine LaRonde, zone 5	66 080	(43 987)	—	22 093
Complexe Canadian Malartic.....	473 945	(201 481)	—	272 464
Mine Goldex	141 335	(55 995)	—	85 340
Mine Meliadine.....	326 713	(160 011)	—	166 702
Complexe Meadowbank.....	405 669	(247 492)	—	158 177
Mine Kittilä	218 887	(96 631)	—	122 256
Mine Detour Lake.....	623 663	(226 818)	—	396 845
Mine Macassa	230 738	(76 504)	—	154 234
Mine Foster ville	337 375	(72 430)	—	264 945
Mine Pinos Altos	101 837	(67 631)	—	34 206
Mine La India.....	65 531	(43 741)	—	21 790
Exploration ⁱ	—	—	(108 190)	(108 190)
Total sectoriel	<u>3 227 858 \$</u>	<u>(1 396 397) \$</u>	<u>(108 190) \$</u>	<u>1 723 271 \$</u>
Résultat sectoriel total				<u>1 723 271 \$</u>
Siège social et autres :				
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines.....				(685 221)
Charges administratives.....				(95 520)
Charges financières				(59 285)
Profit sur instruments financiers dérivés				32 972
Perte de change.....				(4 234)
Surveillance et entretien.....				(20 656)
Profit de réévaluation				1 543 414
Autres charges				(22 902)
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière				<u>2 411 839 \$</u>

Note :

i) Comprend le projet Hope Bay.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 juin 2023

18. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Semestre clos le 30 juin 2022				
Retraité (note 5)				
	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Exploration et expansion de l'entreprise	Résultat sectoriel
Mine LaRonde	274 231 \$	(79 790) \$	— \$	194 441 \$
Mine LaRonde, zone 5	58 388	(33 866)	—	24 522
Complexe Canadian Malartic	297 105	(113 342)	(11 909)	171 854
Mine Goldex	131 521	(52 747)	—	78 774
Mine Meliadine	346 084	(165 065)	—	181 019
Complexe Meadowbank	266 930	(204 084)	—	62 846
Mine Kittilä	216 488	(102 766)	—	113 722
Mine Detour Lake	600 293	(257 394)	—	342 899
Mine Macassa	164 248	(65 315)	—	98 933
Mine Fosterville	368 602	(136 304)	—	232 298
Mine Pinos Altos	103 327	(72 409)	—	30 918
Mine Creston Mascota	2 918	(1 099)	—	1 819
Mine La India	76 467	(35 190)	—	41 277
Exploration ⁱ	144	—	(124 285)	(124 141)
Total sectoriel	2 906 746 \$	(1 319 371) \$	(136 194) \$	1 451 181 \$
Résultat sectoriel total				1 451 181 \$
Siège social et autres :				
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines ⁱⁱ				(525 535)
Charges administratives				(116 817)
Charges financières				(43 614)
Perte sur instruments financiers dérivés				(12 089)
Profit de change				12 282
Surveillance et entretien				(19 713)
Autres charges				(109 173)
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière				636 522 \$

Note :

i) Comprend le projet Hope Bay.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 juin 2023

18. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente le total de l'actif par secteur :

	Total de l'actif aux	
	30 juin 2023	31 décembre 2022
Mine LaRonde	1 010 291 \$	987 821 \$
Mine LaRonde, zone 5	123 285	115 404
Complexe Canadian Malartic	6 961 006	1 582 406
Mine Goldex	375 938	339 390
Mine Meliadine	2 350 864	2 323 873
Complexe Meadowbank	1 381 548	1 387 335
Mine Kittilä	1 637 205	1 647 353
Mine Detour Lake	9 193 439	9 120 416
Mine Macassa	2 331 691	2 266 891
Mine Fosterville	1 088 560	1 224 645
Mine Pinos Altos	471 126	463 823
Mine Creston Mascota	3 940	4 864
Mine La India	135 334	150 967
Exploration	980 639	821 718
Siège social et autres	1 266 786	1 057 902
Total de l'actif	29 311 652 \$	23 494 808 \$

19. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Dans le cadre de ses activités régulières, la société a dû fournir une garantie sous forme de lettres de crédit à l'égard des frais environnementaux et de restauration des lieux, des crédits au titre des droits de douane et des subventions gouvernementales, et à d'autres fins générales. Au 30 juin 2023, le montant total de ces garanties s'élevait à 972,3 millions de dollars.

Au 30 juin 2023, la société avait des engagements de 191,9 millions de dollars liés à des dépenses d'investissement et des engagements au titre des produits de souscription de 290,0 millions de dollars liés au projet de mise en valeur du gisement de cuivre et de zinc San Nicolás (note 5).

20. LITIGES EN COURS

Kirkland

Le 8 février 2022, la société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Kirkland dans le cadre de la fusion (note 5). Kirkland avait précédemment divulgué l'existence de certains passifs éventuels se rapportant à des litiges en cours impliquant Kirkland et ses filiales en propriété exclusive, certaines ayant été regroupées dans le cadre d'une réorganisation d'entreprise avant la clôture conclue au début de février 2022. Un litige demeure en cours au 30 juin 2023. La direction croit que la réclamation est non fondée et entend se défendre vigoureusement. Aucun montant n'a été comptabilisé au titre d'un passif éventuel et la société estime que la probabilité de subir une perte ne peut être déterminée en ce moment.

Kirkland est la défenderesse dans deux actions collectives déposées le 29 juin 2020 et le 17 juillet 2020 (et modifiées ultérieurement) devant la Cour de district du district Sud de New York, aux États-Unis (la « Cour »). Les plaignants allèguent que, pendant la période du 8 janvier 2018 au 25 novembre 2019, Kirkland et son ancien chef de la direction ont violé les lois sur les valeurs mobilières des États-Unis en donnant une image inexacte d'informations significatives relatives à l'acquisition de Detour Gold Corporation par Kirkland qui a été conclue en janvier 2020, ou en omettant de fournir ces informations.

Par suite des requêtes déposées par les deux plaignants, la Cour a rendu une ordonnance le 24 septembre 2020 nommant un demandeur principal et un avocat principal. Le 22 janvier 2021, Kirkland a déposé une requête en irrecevabilité. Le 30 septembre 2021, la Cour a rejeté certaines des réclamations du plaignant contre Kirkland. Depuis, les parties ont poursuivi le processus de communication préalable de documents et des interrogatoires préalables oraux. La société persiste à croire que la dernière réclamation est sans fondement.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d’actions et les montants par action,
sauf indication contraire) (non audité)
30 juin 2023

20. LITIGES EN COURS (suite)

Permis de Kittilä

En mai 2020, la Regional State Administrative Agency du nord de la Finlande (la « RSAA ») a accordé à Agnico Eagle Finland Oy (« Agnico Finlande ») des permis environnementaux et des permis d’utilisation de l’eau pour permettre à Agnico Finlande d’agrandir sa deuxième installation de stockage à résidus de lixiviation au carbone (« CIL2 »), d’étendre les activités de la mine Kittilä à 2,0 mtpa et de construire une nouvelle conduite d’évacuation des eaux. Ces permis ont ensuite été portés en appel par une tierce partie devant le tribunal administratif de Vaasa en Finlande (le « TAV »). En juillet 2022, la demande d’appel a été accueillie en partie de sorte que les permis ont été de nouveau soumis à l’examen de la RSAA.

En août 2022, Agnico Finlande a interjeté appel des décisions du TAV devant la Cour administrative suprême (« CAS ») de Finlande et a demandé que la CAS restitue les permis par décision provisoire en attendant le résultat final de l’appel d’Agnico Finlande.

Le 1^{er} novembre 2022, la CAS a rendu une décision provisoire confirmant la validité du permis initial de l’installation de stockage des résidus de CIL2 et restituant les niveaux d’émissions d’azote pour l’année 2022. La décision provisoire de la CAS n’a pas restitué l’autorisation d’Agnico Finlande d’étendre les activités de la mine Kittilä à 2,0 mtpa. La décision du TAV est valide jusqu’à ce qu’une décision finale soit rendue par la CAS. Au cours du quatrième trimestre de 2022, Agnico Finlande a réduit ses niveaux de production souterraine pour se conformer aux exigences de volume de production minière. Agnico Finlande prévoit que la CAS rendra sa décision finale au cours du troisième trimestre de 2023.

Si la CAS ne renouvelle pas les permis que la RSAA a accordés à Agnico Finlande en 2020 qui lui permettait de produire à une capacité maximale de 2,0 mtpa, la société a l’intention de présenter une demande de permis révisée pour faire passer le niveau de production à 2,0 mtpa ou plus.

21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Dividendes déclarés

Le 26 juillet 2023, Agnico Eagle a annoncé que le conseil d’administration avait approuvé le versement d’un dividende trimestriel en espèces de 0,40 \$ par action ordinaire (valeur totale d’environ 197,9 millions de dollars), payable le 15 septembre 2023 aux porteurs d’actions ordinaires de la société inscrits le 1^{er} septembre 2023.



AGNICO EAGLE